

Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile, et des prisons / publié par ordre du Ministère de l'Intérieur.

Contributors

Parmentier, Antoine Augustin, 1737-1813
France. Ministère de l'intérieur

Publication/Creation

Paris : Méquignon l'aîné, 1803.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/madp3a7n>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



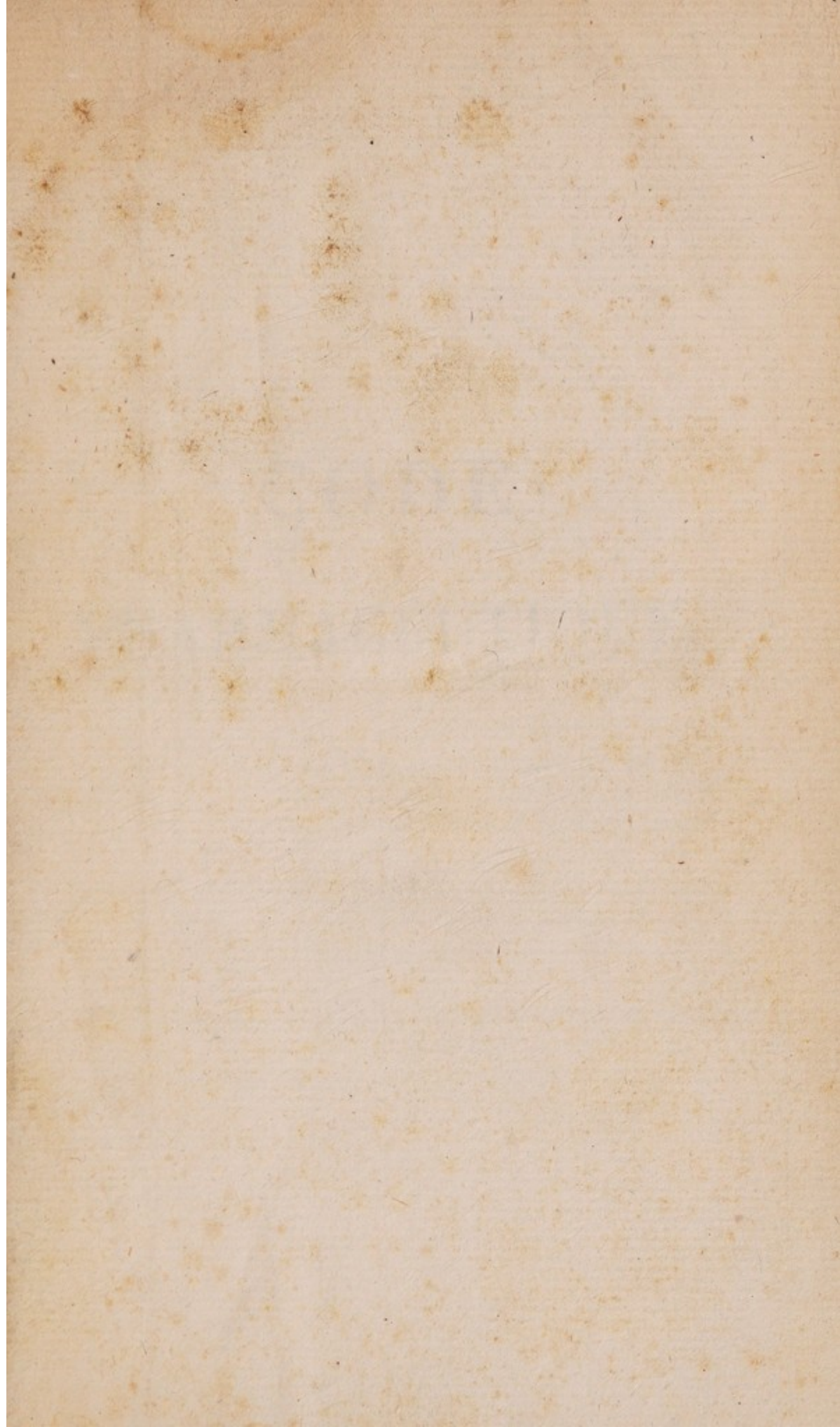
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

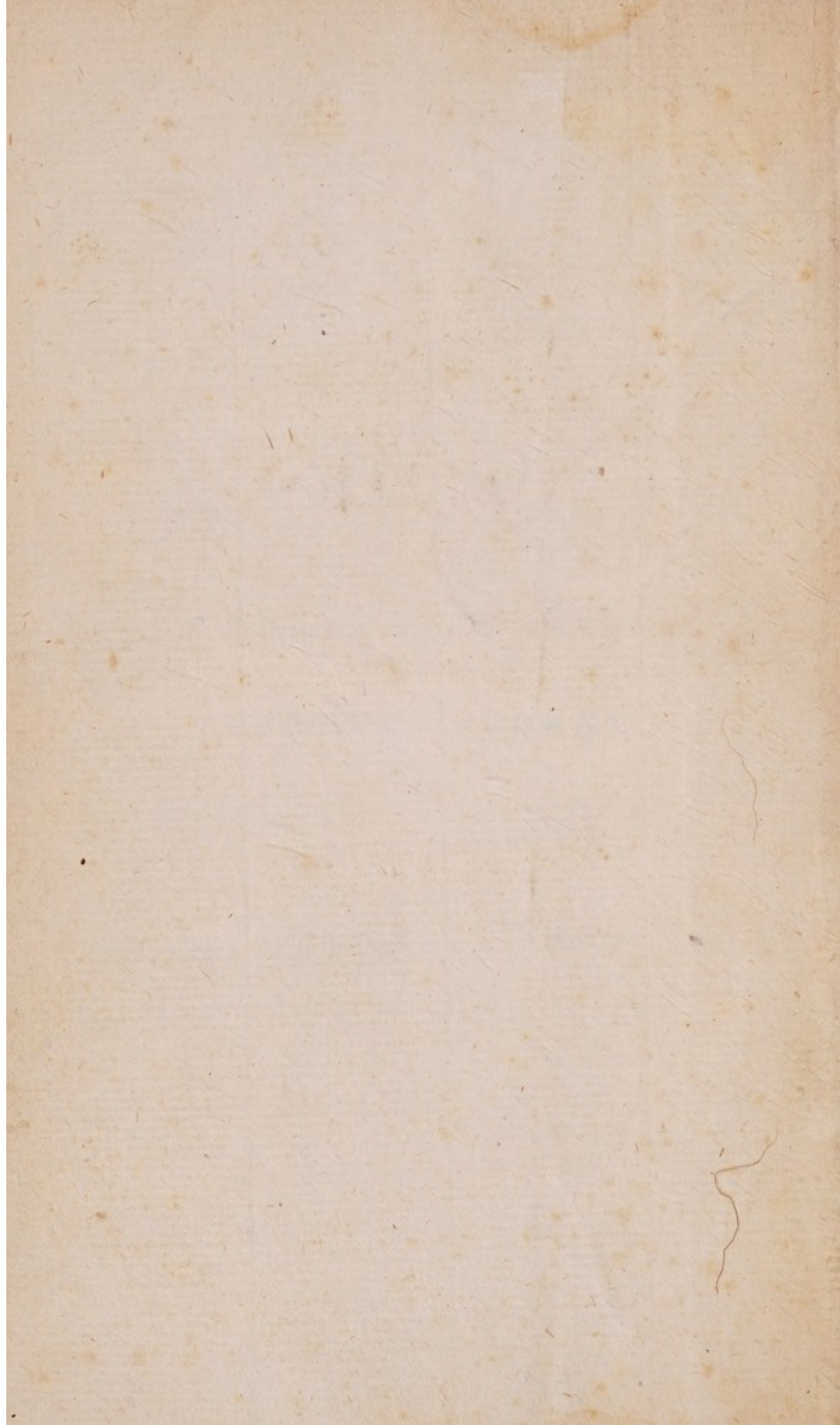


40801/B^L XXIX. 24

DEBACQ LIBRARY

PHARMACOPOEIAS: France





CODE PHARMACEUTIQUE.

*LIVRES nouveaux qui se trouvent chez le même
Libraire.*

Carbonell ; Pharmaciae elementa chimiae recentioris fundamentis innixa , *in-8°*. broché , 2 l. 10 s.

———— Elémens de Pharmacie, fondés sur les principes de la chimie moderne , traduits du latin ; nouvelle édition augmentée , *in-8°*. br. 3 l.

Bouillon-Lagrange ; Manuel du Pharmacien , *in 8°*. br. 6 l.

———— Manuel d'un Cours de chimie , troisième édition , 3 vol. *in-8°*. br. 18 l.

Fourcroy ; Philosophie chimique, ou Vérités fondamentales de la chimie moderne , deuxième édit. , *in-8°*. br. 2 l.

———— Système des Connoissances chimiques , applicables à la nature et à l'art , grand *in-8°*. , 11 vol. br. 50 l.

Jadelot ; Pharmacopée des pauvres , nouv. édition augmentée , *in-8°*. br.

Baron ; Formules de Médicamens des hôpitaux de Paris , nouv. édit. augmentée , *in-12*. br. 2 l. 10 s.

Dutilleul ; Art des Formules , *in-12*. br. 2 l. 10 s.

Baumé ; Elémens de Pharmacie théorique et pratique , huitième édit. augmentée , 2 vol. *in-8°*. br. 11 l.

Lewis ; Connoissance pratique des médicamens les plus salutaires , simples et composés , officinaux et magistraux , internes et externes , traduit de l'anglais , 3 vol. *in-8°*. broch. 10 l. 10 s.

Dictionnaire botanique et pharmaceutique , par une société de médecins , 2 vol. *in-8°*. , fig. br. 12 l.

Millin ; Elémens d'histoire naturelle , troisième édit. augmentée , *in-8°*. fig. br. 8 l.

42426

C O D E P H A R M A C E U T I Q U E

A L'USAGE
DES HOSPICES CIVILS,
DES SECOURS A DOMICILE,
ET DES PRISONS;

publié par ordre du Ministre de l'Intérieur.

Par A. A. PARMENTIER, de l'Institut national
de France.

NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée et augmentée.



A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de
Médecine, n° 5, vis-à-vis la rue Hautefeuille.

AN XII — 1803.



PHARMACOLOGIE

A L'USAGE

DES HOSPICES CIVILS

DES SECOURS A DOMICILE

ET DES PRISONS

Approuvé par ordre du Ministre de l'Intérieur

Le Docteur ALPHABETTER, de l'Institut national

de France

Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée.

A PARIS

Chez M. Goussier, Libraire, rue de la Harpe, 105

Médicine, n. 1, vis-à-vis la Bibliothèque

AN XII - 1803

AVERTISSEMENT.

CE Code pharmaceutique, dont la rédaction a été ordonnée par le conseil général d'administration des hospices civils de Paris et des secours à domicile, renferme les principales ressources que la nature et l'art peuvent offrir à la médecine dans les établissemens de bienfaisance.

Il est divisé en trois parties :

La première présente les substances qui doivent former toute la matière médicale des pharmacies des hospices ;

La deuxième comprend les médicamens officinaux ;

La troisième renferme les formules des médicamens magistraux.

La connoissance des vertus des médicamens étant une des parties essentielles d'une matière médicale, il entroit dans le plan de cet ouvrage de faire mention des propriétés médicinales de chacune des substances qui y sont employées : mais ces propriétés ne pouvoient être indiquées

que d'une manière générale ; et l'on sait que les médicamens , même ceux dont la vertu est la plus connue , la mieux déterminée , tels que les évacuans , sont souvent employés à petites doses pour remplir des indications différentes , même opposées ; et qu'enfin le mode d'administration de tous les remèdes doit varier en raison des circonstances dépendantes de l'âge , du sexe , de la constitution et de l'idiosyncrasie du sujet.

Dans cette conviction , et pour ne pas induire en erreur les élèves auxquels ce Code est destiné , on les invite à étudier la matière médicale dans des ouvrages plus étendus , et sur-tout de choisir ceux dans lesquels on a su apprécier les remèdes inutiles et souvent dangereux , quoiqu'accrédités par une prétendue expérience et consacrés par un antique préjugé.

On observe qu'on s'est borné , dans celui-ci , à offrir les noms et les caractères tranchans des substances qui doivent former l'approvisionnement des pharmacies des hospices , pour entrer dans les compo-

sitions officinales adoptées et dans les prescriptions magistrales admises par les médecins les plus instruits ; et l'on a désigné les lieux où ces substances gisent , croissent ou vivent , ainsi que les parties ou les préparations de ces substances qui sont les plus usitées.

Quant aux médicamens tirés du règne végétal , on a donné les noms génériques des plantes , d'après *Tournefort*, *Linnæus* et *Jussieu* ; leurs caractères classiques conformément au système ou à la méthode de chacun de ces botanistes justement célèbres ; enfin , l'on a indiqué le plus brièvement possible , certains produits constans que donne l'analyse chimique de chaque végétal désigné.

Dans la vue de ne pas grossir inutilement cette Pharmacopée , on a renvoyé au Codex de Paris pour la préparation des médicamens officinaux conservés , et on s'est contenté de décrire les procédés de ceux qui n'existent point dans le Codex , et qui méritent d'être employés , en indiquant pour quelques-uns les modifications

que le temps et l'expérience ont rendues nécessaires.

Tout ce qui ne sert qu'à entraver le service de la pharmacie , à embarrasser la pratique du médecin , à fatiguer les organes du malade , a été soigneusement écarté.

Comme cette pharmacopée doit être journellement entre les mains des élèves des hospices , il a paru utile qu'ils eussent sans cesse sous les yeux , dans la matière médicale et dans les observations pharmaceutiques qu'elle contient , un précis des connoissances les plus essentielles à l'exercice de leurs fonctions.

On attend avec impatience un ouvrage qui réunisse ces connoissances , qui les présente avec les développemens dont elles sont susceptibles ; une pharmacopée enfin où tous les médicamens seroient parfaitement appréciés , et qui mériterait de porter le titre de *Pharmacopée nationale*.

Elle sera le fruit des méditations d'un petit nombre d'hommes instruits , choisis dans les trois ordres de citoyens qui s'occupent des trois branches de l'art de guérir.

E X T R A I T

*du Registre des Délibérations de l'École de
Médecine de Paris, séance du jeudi 15 ven-
démiaire an 11.*

DANS le grand nombre des Pharmacopées qui ont été publiées à diverses époques, on peut bien dire, sans crainte de se tromper, qu'il ne s'en trouve pas une qui réunisse toutes les conditions que peuvent desirer des médecins qui, chargés de soigner les malades réunis dans des hospices, n'ont besoin que de médicamens peu nombreux, mais tellement choisis, qu'ils puissent suffire au traitement de toute espèce de maladie.

A la vérité on a essayé bien des fois d'atteindre à cette espèce de perfection ; mais toutes les tentatives dans ce genre n'ont pas eu le succès qu'on s'en promettoit : aussi les officiers de santé ont-ils toujours été obligés de recourir à d'autres Pharmacopées, pour se procurer les remèdes qu'ils ne trouvoient pas dans les pharmacopées réformées qui avoient été proposées.

C'est sur-tout à ce dernier inconvénient qu'est due aujourd'hui la multiplicité des médicamens

qui existent dans les pharmacies des hospices; multiplicité qui, comme le dit le conseil général des hospices dans la lettre qu'il a adressée à l'École en lui envoyant son projet de Dispensaire, tend toujours à compliquer la médecine-pratique, et à rendre incomplètes et incertaines les opérations de la pharmacie centrale.

Si à cette considération on ajoute celle qui est relative aux abus qu'entraîne nécessairement l'obligation où sont les pharmaciens des hospices, d'avoir toujours à la disposition des médecins tous les médicamens qu'il leur plaît de prescrire, parce qu'ils croient à leurs propriétés; si on veut enfin compter pour quelque chose les dépenses considérables que nécessitent les approvisionnemens de ce genre, on jugera bientôt des motifs qui ont déterminé le conseil général des hospices de Paris à s'occuper de la confection d'un Dispensaire qui, ne contenant qu'un petit nombre de recettes, en faveur desquelles une longue suite d'expériences et d'observations a prononcé, pût devenir plus conforme aux vrais principes de l'art de guérir, plus utile aux malades, et moins onéreux à la caisse des pauvres.

Mais comme le travail, pour arriver à ce but, ne pouvoit être entrepris que par des personnes

qui, animées du desir de faire le bien, eussent encore des connoissances suffisamment étendues, pour que le choix des médicamens qu'il falloit faire entrer dans le nouveau Dispensaire, remplît toutes les conditions proposées, le conseil des hospices a chargé sa section de santé de s'occuper spécialement de cet objet, et de rédiger un projet de Dispensaire qui fût conforme à ses vues.

C'est sur ce projet, qui a été soumis à votre examen, que nous allons vous présenter un rapport au nom de la commission que vous avez nommée.

Le Dispensaire dont il s'agit est divisé en deux parties, et chaque partie est subdivisée à son tour en plusieurs sections. Les auteurs de cet ouvrage ont cru devoir adopter cette manière de procéder, parce qu'elle leur a donné la facilité de classer les médicamens.

La première partie est consacrée aux médicamens officinaux, lesquels sont distingués, suivant l'ancienne méthode, en galéniques et en chimiques.

Une semblable distinction paroîtra peut-être déplacée, depuis qu'il est connu que les préparations galéniques entrent naturellement dans

le domaine des préparations chimiques : cependant les auteurs ont cru devoir la conserver, parce que, comme ils l'ont très-bien observé, ces dernières préparations exigent des manipulations et des appareils plus compliqués que les premières, et que d'ailleurs elles supposent, de la part de ceux à qui l'exécution en est confiée, des connoissances supérieures à celles dont ont besoin ceux qui ne font que des opérations galéniques.

La seconde partie ne traite que des médicaments magistraux.

Dans l'une et l'autre partie, chaque genre de médicament est précédé d'une courte introduction, où sont exposées les règles les plus générales qu'on doit suivre, et un précis des connoissances les plus essentielles à l'exercice de la pharmacie.

La matière médicale, dans ce Dispensaire, est bornée aux objets qui doivent former l'approvisionnement de la pharmacie centrale : elle présente les noms botaniques de *Tournefort*, de *Linné*, et ceux indiqués dans les formules de *Jussieu* ; le lieu où croissent les plantes, leurs caractères, leurs parties les plus usitées, leurs produits naturels, et leurs propriétés médicinales.

Le tout est précédé d'une table des nouveaux poids et mesures, dont les auteurs veulent que l'usage soit introduit dans la pharmacie centrale. Cette table est précisément la même que celle que l'École a proposée au ministre, lors du rapport qu'elle fit sur cet objet.

Quant aux différentes préparations, l'École nous dispensera sans doute de les lui indiquer; mais une chose que nous ne devons pas oublier de dire, c'est que celles qui y sont consignées, nous ont paru, quoiqu'étant en petit nombre, devoir suffire à un médecin habile, et qu'à moins de cas extraordinaire, il doit trouver dans leur emploi des moyens appropriés au traitement de toute espèce de maladie.

Dans le nombre de ces médicamens, on en remarque quelques-uns, comme la thériaque, le lénitif et le diascordium, qui, à raison de ce qu'ils sont très-complicqués, sembloient appeler la réforme de beaucoup de substances qui entrent dans leur composition; mais les auteurs du Dispensaire, en considérant que les vertus de ces médicamens sont consacrées par un long usage, ont préféré conserver les recettes décrites dans le Codex de la ci-devant faculté de Paris, plutôt que d'y faire des changemens de l'espèce de ceux proposés par différens auteurs, change-

mens qui, lorsqu'ils ont été essayés, ont donné des résultats bien différens de ceux qu'on espéroit obtenir.

S'il est des médicamens anciens auxquels on a cru ne devoir rien changer, il en est d'autres aussi pour lesquels on a présenté des réformes qui étoient indispensables : telles sont celles qui ont été indiquées pour la préparation des vins médicaux.

Depuis long-temps l'on avoit la preuve que dans les hôpitaux ces sortes de vins étoient le plus souvent gâtés, et que quelles que fussent les précautions prises par les pharmaciens, il étoit bien rare qu'au bout de quelques jours ils ne fussent pas convertis en vinaigre. Pour obvier à cet inconvénient, les auteurs du nouveau Dispensaire ont proposé un *modus faciendi*, qui, sans rien changer aux propriétés des vins médicaux, leur assure une durée plus grande que celle qu'on pourroit leur donner par l'ancien procédé, et met par cela même le médecin dans le cas de compter davantage sur l'effet de ces sortes de médicamens. Le succès des expériences qui ont été faites avec des vins préparés suivant le nouveau mode, doit faire cesser tous les doutes qu'on pourroit avoir sur son utilité.

D'après cet exposé, vos commissaires vous proposent de prendre l'arrêté suivant :

1°. L'École, après avoir entendu le rapport qui lui a été fait par les commissions qu'elle avoit nommées pour examiner le projet de Pharmacopée, ou Dispensaire à l'usage des hospices civils de Paris, qui a été soumis à son jugement par le conseil général desdits hospices, regarde cette Pharmacopée comme devant remplir les vues du conseil général, tant sous le rapport du choix des médicamens, que sous celui de l'économie ;

2°. Elle pense que les médecins des hospices civils doivent trouver dans cet ouvrage assez de médicamens pour suffire au traitement des malades qui, dans ces établissemens, sont confiés à leurs soins ;

3°. Qu'en se conformant à ce Dispensaire, de préférence à tout autre, on parviendra à éloigner de la pharmacie des hospices une foule de médicamens inutiles et très-coûteux, dont la composition et l'administration entravent sans cesse le service, et prennent souvent la place de médicamens qui, quoique plus simples, ont cependant des propriétés constantes et bien déterminées ;

4°. Qu'indépendamment des avantages dont on vient de parler, l'École a reconnu que ce Dispensaire réunissoit encore celui d'offrir à tous les élèves des hospices, et spécialement à ceux à qui la préparation et la distribution des médicamens sont confiées, des notions sur diverses parties de l'art pharmaceutique; notions d'autant plus utiles, qu'elles serviront à éclairer la pratique, et à donner aux médicamens cette perfection qu'on doit désirer;

5°. Que si, d'après ces motifs, il est avantageux d'ordonner la mise à exécution de ce Dispensaire, il convient cependant, avant de rien statuer à cet égard, de prendre l'avis des médecins et des officiers de santé en chef des hospices, et de profiter des observations qu'ils communiqueront; observations qui sans doute contribueront à perfectionner un ouvrage qu'ils désirent depuis long-temps, comme étant un moyen qui peut d'autant plus éclairer leur marche et assurer les succès qu'ils cherchent toujours à obtenir;

6°. Enfin, que l'École adressera des remerciemens au conseil général des hospices, de la marque de confiance qu'il lui a donnée, en soumettant à son jugement le Dispensaire sur le mérite duquel il s'agissoit de prononcer.

L'École

FAIT A L'ÉCOLE DE MÉDECINE. xvij

L'École, dans sa séance du jeudi 15 vendémiaire présent mois, après avoir entendu la lecture du rapport ci-dessus, en a adopté les conclusions, et a arrêté qu'une copie en seroit adressée au conseil général des hospices civils.

Pour copie conforme :

*Signé THOURET, directeur de l'École
de médecine de Paris.*

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Conseil d'administration des hospices de Paris,

MAISON.

T A B L E

DES POIDS ET MESURES,

à l'usage du service de santé.

[Dans cette table les poids sont en nombres ronds , pour éviter les fractions.]

NOMENCLATURE NOUVELLE.	POIDS DE MARC.
Kilogramme ou livre.....	2 livres poids de marc.
Demi-kilogramme.....	1 livre.
Gramme.....	18 grains.
Demi-gramme.....	9 grains.
2 Grammes.....	$\frac{1}{2}$ gros.
4 Grammes.....	1 gros.
8 Grammes.....	2 gros.
32 Grammes.....	1 once.
Décigramme.....	2 grains.
Demi-décigramme.....	1 grain.
1 Décigramme et demi...	3 grains.
3 Décigrammes.....	6 grains.
12 Décigrammes.....	24 grains.
<i>Mesures de capacité en nombres ronds.</i>	
1 Litre.....	1 pinte.
Demi-litre.....	1 chopine.
Quart de litre.....	$\frac{1}{2}$ setier.
La cuiller à bouche.....	4 gros.
La cuiller à café.....	2 gros.
La goutte.....	1 grain.

L I S T E

*Des Médicamens simples et composés à l'usage
des secours à domicile.*

Alkool vulnéraire.	Pilules mercurielles.
à la mélisse.	Poudre cathartique.
camphré.	anthelmintique.
CANTHARIDES en poudre.	Quinquina en poudre.
Cérat jaune.	Rhubarbe entière et en pou-
Cévadille.	dre.
Diascordium.	Safran.
Espèces amères.	Séné.
pectorales.	Sirop de nerprun.
Ipecacuanha en poudre.	anti-scorbutique.
Jalap en poudre.	de guimauve.
Laudanum liquide.	sudorifique.
Liqueur d'Hoffmann.	fleur de soufre.
Manne grasse.	Sulfate de soude [sel de
Miel.	glauber].
Nitrate de potasse.	de zinc [vitriol blanc.]
Onguent de la mère.	de cuivre [vitriol bleu.]
populéum.	de fer [vitriol vert].
pour la gale.	Tartrite de potasse antimo-
pour la teigne.	nié [émétique].
Oxide d'antimoine hydro-	Thériaque.
sulfuré.	
rouge [kermès].	

L I S T E

Des Médicâmens simples et composés à l'usage des prisons et des infirmeries.

Acétate de plomb.	Espèces vulnéraires.
Acide sulfurique.	Farine résolutive.
Agaric de chêne.	Fleur de sureau.
Alkool au cochléaria.	Huile ou essence de téré-
Alun calciné.	benthine.
Ammoniaque.	d'olive.
Armoise.	Gomme arabique.
Arnica , feuilles et fleurs.	Graine de lin.
Bougies emplastiques.	Guimauve.
élastiques.	Ipécacuanha en poudre.
Cantharides en poudre.	Laudanum liquide.
Cassonade.	Liqueur minérale anodine
Catholicum double.	d'Hoffmann.
Cérat jaune.	Manne grasse.
Cévadille.	Miel blanc.
Diascordium.	rosat.
Alkool camphré.	Muriate de mercure sur-
Emplâtres de ciguë.	oxigéné [sublimé corro-
diachilum gommé.	sif].
de Vigo.	Nitrate d'arg. fondu [pierre
Espèces pectorales.	infernale].
amères.	Nitrate de potasse.
aromatiques.	Onguent pour la gale.
émollientes.	mercuriel
anthelmintiques.	de la mère.
apéritives.	basilicum.
sudorifiques.	populéum.
astringentes.	stirax.

Orge entier.	Sangsues.
Oxide de plomb, ou blanc de céruse.	Savon médicinal.
de mercure rouge [pré- cipité rouge].	Séné.
d'antim. hydro-sulfuré	Sirop diacode.
rouge [kermès].	de nerprun.
Oximel scillitique.	anti-scorbutique.
Pilules mercurielles.	Sulfate de soude [sel d'Ep- som].
de cynoglosse.	de cuivre [vitriol bleu].
Pois à cautère.	de zinc [vitriol blanc].
Polasse.	Tartrite acidule de potasse [crème de tartre].
Potasse fondue [pierre à cautère].	Tartrite antimonié de po- tasse [émétique].
Poudre cathartique.	Teinture amère.
anthelmintique.	de quinquina.
Quinquina entier et en pou- dre.	de raifort.
Racine de patience.	de mars tartarisé.
de bardane.	de castoréum.
de chiendent.	de canelle.
de raifort.	Thériaque.
de rhubarbe en pou- dre.	Trochisques de minium.
de réglisse.	Vin scillitique au vin d'Es- pagne.
Riz.	Vinaigre.
Safran du Gâtinois.	

TABLE

de ce qui est contenu dans ce Code
pharmaceutique.

A	VERTISSEMENT.....	Page v
R	APPORT fait à l'École de médecine de Paris.....	ix
T	ABLE des poids et mesures à l'usage du service de santé.....	xviii
L	ISTE des médicamens simples et composés à l'usage des secours à domicile.....	xix
L	ISTE des médicamens simples et composés à l'usage des infirmeries des prisons.....	xx

P R E M I È R E P A R T I E.

M A T I È R E M É D I C A L E.

RÈGNE VÉGÉTAL.....	1
RÈGNE ANIMAL.....	80
RÈGNE MINÉRAL.....	86

D E U X I È M E P A R T I E.

M É D I C A M E N S O F F I C I N A U X.

S E C T I O N P R E M I È R E.

RÉCOLTE , DESSICCATION ET CONSERVATION DES PLANTES..	99
---	----

S E C T I O N I I.

DES ESPÈCES.	103
Espèces pectorales	104
béchiques.	<i>ibid.</i>

TABLE.

xxiij

Espèces amères.	105
aromatiques.	<i>ibid.</i>
émollientes.	<i>ibid.</i>
anthelmintiques.	106
apéritives.	<i>ibid.</i>
diurétiques.	<i>ibid.</i>
sudorifiques.	<i>ibid.</i>
astringentes.	107
vulnéraires.	<i>ibid.</i>

SECTION III.

DE LA PULVÉRISATION.	108
CRIBRATION.	110
PORPHYRISATION.	112
POUDRES SIMPLES.	116
Poudre d'oignons de scille.	<i>ibid.</i>
de racine de guimauve.	117
d'ipécacuanha.	<i>ibid.</i>
de gomme adragant.	118
POUDRES COMPOSÉES.	119
Poudre cathartique.	<i>ibid.</i>
anthelmintique.	<i>ibid.</i>
de Dower.	<i>ibid.</i>
incisive.	120
incisive et fondante.	<i>ibid.</i>
tempérante.	<i>ibid.</i>
absorbante nitrée.	<i>ibid.</i>
Fécule amylacée.	121
de pommes-de-terre.	122

SECTION IV.

EXTRAIT DES VÉGÉTAUX.	123
EXTRACTION DES SUCS D'HERBES.	127
DÉPURATION DES SUCS D'HERBES.	<i>ibid.</i>
MACÉRATION.	128
DIGESTION.	<i>ibid.</i>
INFUSION.	<i>ibid.</i>
DÉCOCTION.	129

ÉVAPORATION.	129
Extraits ou robs de sureau et de noirprun	132
de genièvre.	<i>ibid.</i>
de casse.	132
de coloquinte.	<i>ibid.</i>
Purification de l'opium, des sucs d'acacia, d'hypo- cistis et de cachou.	<i>ibid.</i>
Extraits calmans d'opium.	134
de ciguë, de stramonium, de jusquiame, de belladone.	<i>ibid.</i>
de patience.	135
de bourrache.	<i>ibid.</i>
de réglisse.	<i>ibid.</i>
Extraits secs de la garaye.	<i>ibid.</i>
Extrait gommeux et résineux de jalap, et extrait de quinquina de la pharmacopée d'Edim- bourg.	139
résineux de jalap, de scammonée, de gayac.	137

SECTION V.

EAUX DISTILLÉES.	137
DISTILLATION.	<i>ibid.</i>
Eaux de fleurs d'orange, de menthe poivrée, de roses pâles, d'angélique, de mélisse, d'anis, de plantes vulnérables simples, de canelle de Chine.	136

SECTION VI.

SUCS DES FRUITS PAR DÉPURATION ET FILTRATION.	140
Sucs acides.	141
Suc de verjus.	142
Autre procédé pour conserver les sucs acides	<i>ibid.</i>

SECTION VII.

SUCS SUCRÉS DES FRUITS.	143
FERMENTATION.	<i>ibid.</i>
TEINTURES VINEUSES.	144
Vin d'opium composé (laudanum liquide).	146

TABLE.

XXV

Vin d'ipécacuanha simple.	148
d'ipécacuanha composé.	<i>ibid.</i>
scillitique.	149

SECTION VIII.

ALKOOL.	149
Alkool à la mélisse.	152
Teintures alkooliques et au camphre	<i>ibid.</i>
Teinture de gentiane.	153
de jalap.	154
de canelle.	<i>ibid.</i>
d'absynthe.	<i>ibid.</i>
d'aunée.	<i>ibid.</i>
de raifort composée.	155
de quinquina.	<i>ibid.</i>
de quinquina composée.	<i>ibid.</i>
de scille.	156
Teinture ou élixir anti-scrofuleux.	<i>ibid.</i>
martiale.	<i>ibid.</i>
vulnéraire (eau vulnéraire).	<i>ibid.</i>
de safran, de succin, de castoréum, de myrrhe et d'aloës.	157
Baume du commandeur.	<i>ibid.</i>
de Fioraventi.	<i>ibid.</i>

SECTION IX.

VINAIGRE.	157
Vinaigre scillitique.	158

SECTION X.

SIROPS.	159
Sirop de sucre.	162
d'ipécacuanha.	163
d'extrait aqueux d'opium (diacode).	<i>ibid.</i>
tartareux.	164
de chicorée composé.	<i>ibid.</i>
de nerprun.	165
sudorifique (ou du cuisinier).	166

Sirop de fleur de pêcher.	167
de mousse de Corse.	168
d'armoïse.	<i>ibid.</i>
anti-scorbutique.	<i>ibid.</i>
de coing.	<i>ibid.</i>
d'œillets.	<i>ibid.</i>
de baume de tolu.	<i>ibid.</i>

SECTION XI.

DES MIELS.	168
Miel despumé.	169
rosat.	170
Oxymel simple.	<i>ibid.</i>
scillitique.	<i>ibid.</i>

SECTION XII.

ÉLECTUAIRES, CONFECTIONS.	171
Thériaque.	173
Diascordium.	174

SECTION XIII.

PULPES.	175
-----------------	-----

SECTION XIV.

DES CONSERVES.	176
Conserve de roses rouges.	177
de cynorrhodon.	<i>ibid.</i>

SECTION XV.

TABLETTES, PASTILLES.	178
Pastilles d'ipécacuanha de 3 centigrammes ($\frac{1}{2}$ grain)	181
Pastilles de soufre.	182

SECTION XVI.

MASSÉS PILULAIRES.	182
Pilules bénites de <i>Fuller</i>	183
savonneuses.	<i>ibid.</i>
scillitiques.	184
mercurielles.	<i>ibid.</i>
de ciguë.	185
toniques de <i>Bacher</i>	<i>ibid.</i>
de cynoglosse.	187
de térébenthine.	<i>ibid.</i>

SECTION XVII.

TROCHISQUES et TOPIQUES.	188
Éponges préparées.	189
Trochisques escarotiques.	190
Topique du frère <i>Côme</i>	191

SECTION XVIII.

HUILES FIXES.	192
Huile d'amandes douces.	193
HUILES CONCRÈTES.	194
Beurre de cacao.	<i>ibid.</i>
Premier procédé.	<i>ibid.</i>
Deuxième procédé.	195
Huile rosat.	196
d' <i>hypericum</i>	<i>ibid.</i>
de camomille.	<i>ibid.</i>
Baume tranquille.	<i>ibid.</i>
DES GRAISSES DES ANIMAUX.	<i>ibid.</i>

SECTION XIX.

EMPLATRES.	197
Emplâtre simple.	198
mercuriel.	199
pour les bougies.	<i>ibid.</i>

Emplâtre diachilum gommé.....	200
de savon.....	<i>ibid.</i>
de savon camphré.....	201
Sparadrap.....	<i>ibid.</i>

SECTION XX.

POMMADES , CÉRATS , ONGUENS.....	202
Onguent anti-psorique.....	<i>ibid.</i>
Pommade anti-ophtalmique.....	203
Onguent d'althéa , de la mère , rosat , de styrax...	<i>ibid.</i>
Baume d'Arcéus.....	<i>ibid.</i>
Pommade de populéum.....	<i>ibid.</i>
Cérat.....	205
Autre cérat.....	206
Onguent mercuriel. (Néapolitain.).....	<i>ibid.</i>
basilicum.....	207
contre la teigne.....	<i>ibid.</i>

SECTION XXI.

MÉDICAMENS CHIMIQUES.....	208
Acides.....	210
Acide sulfurique.....	<i>ibid.</i>
sulfurique affoibli. [Esprit de vitriol.].....	211
nitreux.....	<i>ibid.</i>
nitrique.....	<i>ibid.</i>
muriatique.....	<i>ibid.</i>
carbonique.....	212
acétique ordinaire. [Vinaigre distillé.].....	<i>ibid.</i>
acétique concentré. [Vinaigre radical.].....	<i>ibid.</i>
PREMIER PROCÉDÉ.....	<i>ibid.</i>
DEUXIÈME PROCÉDÉ.....	213
Acide boracique.....	<i>ibid.</i>
Acidule tartareux.....	<i>ibid.</i>
Acide tartareux.....	214
succinique.....	215
ALKALIS.....	216
Médicamens dus à la combinaison des acides avec les al- kalis , les terres et les métaux.....	<i>ibid.</i>

Sulfate de soude (sel de glauber), — de magnésie (sel d'epsom), — d'alumine et de potasse (alun), — de fer (vitriol vert), — de cuivre (vitriol bleu), — de zinc (vitriol blanc), — d'alumine calcinée (alun calciné)	216
Nitrate de potasse purifié (nitre), — liquide de mercure (eau mercurielle), — d'argent fondu (pierre infernale)	<i>ibid.</i>
Muriate de soude (sel marin), — d'ammoniaque (sel ammoniac)	217
Muriate sur-oxigéné d'antimoine (beurre d'antimoine), — sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif), — de mercure (précipité blanc), — de mercure doux . . .	<i>ibid.</i>
Acétate de potasse liquide. (Terre foliée de tartre.) .	<i>ibid.</i>
Acétate de soude liquide. (Terre foliée minérale) . .	218
ammoniacal liquide. (Esprit de mindérérus.)	<i>ibid.</i>
de plomb liquide. (Extrait de saturne.) . . .	220
Tartrite antimonié de potasse. (Émétique.)	221
acidule de potasse soluble. (Crème de tartre soluble.)	222
de fer desséché. (Boule de mars de Nancy.)	222
Carbonate de potasse	225
de soude	224
d'ammoniaque. (Alkali volatil concret.) .	225
de magnésie pure	<i>ibid.</i>
Oxide de fer. (Safran de mars à la rosée.)	<i>ibid.</i>
Médicamens obtenus par la décomposition des carbonates	226
Magnésie calcinée	<i>ibid.</i>
Eau de chaux	<i>ibid.</i>
Médicament dû à la combinaison de l'alkali et de l'huile	227
Savon médicinal	<i>ibid.</i>
Médicamens reconnus pour être des combinaisons de l'oxigène avec les métaux	<i>ibid.</i>
Oxide de fer noir. (Ethiops martial.)	<i>ibid.</i>
Ammoniaque liquide. (Alkali volatil fluor.)	228
Potasse caustique. (Pierre à cautère.)	229
Oxide de mercure par l'acide nitrique (précipité rouge), de zinc sublimé (fleurs de zinc), — d'antimoine gris,	

(chaux d'antimoine), — sulfuré demi-vitreux (crocus metallorum), — vitreux (verre d'antimoine), — blanc, antimoine diaphorétique, lavé, non lavé (fondant de Rotrou.)	229
Médicamens tirés du soufre natif.	<i>ibid.</i>
Fleurs de soufre.	<i>ibid.</i>
lavées.	<i>ibid.</i>
Médicamens résultant de l'union du soufre avec les alkalis, les terres, les métaux.	230
Sulfures alkalis, — terreux.	<i>ibid.</i>
Sulfure de magnésie.	<i>ibid.</i>
d'antimoine (antimoine porphyrisé), — de mercure. Ethiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir), — cinabre (oxide de mercure sulfuré rouge.)	<i>ibid.</i>
Oxide d'antimoine hydro-sulfuré. (Kermès.)	231
Médicamens résultant de l'action des acides sur l'alkool,	232
Ether sulfurique.	<i>ibid.</i>
Rectification de l'éther.	233
Ether sulfurique alkoolisé. (Liqueur minéral d'Hoffmann.)	234
Acide sulfurique alkoolisé. (Eau de Rabel.)	<i>ibid.</i>
nitrique alkoolisé. (Esprit de nitre dulcifié.)	235
Ether acétique.	<i>ibid.</i>

TROISIÈME PARTIE.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

SECTION PREMIERE.

Boissons.	236
Tisane commune.	<i>ibid.</i>
Infusion béchique.	237
pectorale.	<i>ibid.</i>
de fleur de sureau.	<i>ibid.</i>
Tisane de racine de patience.	<i>ibid.</i>
sudorifique.	<i>ibid.</i>

T A B L E.

xxxj

Tisane d'eau de riz	238
Décoction blanche	<i>ibid.</i>
Eau gommeuse.. . . .	239
Gélatine	<i>ibid.</i>
Préparation de la gélatine.	240
Autre préparation de la gélatine.	241
Préparation du fébrifuge du citoyen Séguin.	242
Manière de faire usage de ce fébrifuge	243
Gelée de pomme-de-terre.. . . .	245
Salep de pomme-de-terre	<i>ibid.</i>
Infusion amère.. . . .	246
vulnéraire.	247
Décoction de racine de guimauve.. . . .	<i>ibid.</i>
Infusion de graine de lin.	<i>ibid.</i>
Oxycrat.	<i>ibid.</i>
Limonade avec l'acide de tartre.	<i>ibid.</i>
minérale.	248
Eau de tamarin	249
de casse	<i>ibid.</i>
Lait.	<i>ibid.</i>
Petit-lait.. . . .	250

SECTION III.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.	250
Eau hydro-sulfureuse simple	251
hydro-sulfureuse composée	252
ferrugineuse	<i>ibid.</i>
ferrugineuse par l'acide carbonique	253
gazeuse simple	<i>ibid.</i>
gazeuse composée	<i>ibid.</i>
Eaux salines	254

SECTION III.

SUCS D'HERBES.	255
La bourrache, — la buglose, — la chicorée sauvage, — le pissenlit, — la laitue, — le cresson de fontaine, — l'oseille, — le cochléaria, — le becabunga, — la fu- meterre, — le cerfeuil.	<i>ibid.</i>

SECTION IV.

APOZÈMES.	256
anti-scorbutique.	257
apéritif.	<i>ibid.</i>
diurétique.	258
fébrifuge.	<i>ibid.</i>
purgatif.	259
Eau fondante.	<i>ibid.</i>
de goudron.	<i>ibid.</i>
martiale.	260
anti-siphilitique.	<i>ibid.</i>

SECTION V.

POTIONS.	261
Potion purgative ordinaire.	<i>ibid.</i>
purgative majeure.	262
purgative avec la manne.	<i>ibid.</i>
purgative avec le catholicum.	<i>ibid.</i>
pour les enfans nouveaux-nés.	<i>ibid.</i>
vermifuge pour les enfans.	263
vomitiv avec l'émétique.	264
vomitiv avec l'ipécacuanha.	<i>ibid.</i>
cordiale.	265
de rivière.	<i>ibid.</i>
avec le quinquina.	<i>ibid.</i>
anti-spasmodique.	266
anti-histérique.	266
anti-septique.	<i>ibid.</i>
anti-septique camphrée.	<i>ibid.</i>

SECTION VI.

LOOCHS	267
Looch gommeux.....	<i>ibid.</i>
gommeux incisif.....	<i>ibid.</i>
huileux	268
huileux incisif.....	<i>ibid.</i>

SECTION VII.

JULEP	<i>ibid.</i>
Julep anodin.....	269
acidulé.....	<i>ibid.</i>
Mixture diurétique.....	<i>ibid.</i>

SECTION VIII.

ÉMULSIONS.....	270
Émulsion simple.....	271
cathartique.....	<i>ibid.</i>

SECTION IX.

VINS MÉDICINAUX.....	272
Vin amer.....	274
d'absynthe.....	275
d'aunée.....	<i>ibid.</i>
de quinquina.....	<i>ibid.</i>
anti-scorbutique.....	<i>ibid.</i>
diurétique amer.....	276
miellé.....	<i>ibid.</i>
chalibé ou martial.....	<i>ibid.</i>
cordial.....	<i>ibid.</i>

SECTION XI.

BOLS	277
Bol stomachique.....	<i>ibid.</i>

Bol purgatif.....	277
anthelmintique.....	278
thériacal.....	<i>ibid.</i>
astrigent.....	<i>ibid.</i>
calmant.....	<i>ibid.</i>
camphré.....	<i>ibid.</i>
Remède contre le tænia.....	279

SECTION XII.

GARGARISMES.....	280
Gargarisme adoucissant.....	<i>ibid.</i>
détersif.....	281
anti-vénérien.....	<i>ibid.</i>
astrigent.....	<i>ibid.</i>
anti-scorbutique.....	<i>ibid.</i>
anti-septique.....	282

SECTION XIII.

COLLYRE.....	282
Collyre détersif simple.....	<i>ibid.</i>
détersif composé.....	<i>ibid.</i>
résolutif.....	283
sec.....	<i>ibid.</i>

SECTION XIV.

LOTIONS, FOMENTATIONS, INJECTIONS, BAINS, &c.	283
Fomentations.....	184
Lotions.....	<i>ibid.</i>
Bains.....	<i>ibid.</i>
Injections.....	285
Vins aromatiques.....	286
Eau végeto-minérale.....	<i>ibid.</i>
anti-psorique.....	287
Injection émolliente.....	<i>ibid.</i>
Fomentation ou injection résolutive.....	<i>ibid.</i>
anti-septique.....	<i>ibid.</i>
tonique.....	288

SECTION XV.

VÉSICATOIRES	288
Vésicatoire emplastique.	290
extemporané.	291
Teinture alcoolique de cantharides.	292
éthérée de cantharides.	293
Sinapisme.	<i>ibid.</i>
Usage du thymelœa ou garou en vésicatoire.	294
Premier onguent épispastique.	<i>ibid.</i>
Deuxième onguent épispastique.	296
Troisième onguent épispastique.	298

SECTION XVI.

LINIMENS.	303
Liniment.	304
ammoniacal	<i>ibid.</i>
camphré	<i>ibid.</i>
savonneux.	<i>ibid.</i>

SECTION XVII.

CATAPLASMES.	305
Cataplasme émollient.	<i>ibid.</i>
anodin.	<i>ibid.</i>
résolutif.	306
contre la gangrène.	<i>ibid.</i>
suppuratif.	<i>ibid.</i>

SECTION XVIII.

LAVEMENS.	<i>ibid.</i>
Lavement ordinaire.	307
adoucissant.	<i>ibid.</i>
astringent.	<i>ibid.</i>
laxatif.	<i>ibid.</i>
de tabac.	<i>ibid.</i>
anodin des peintres.	308

Autre lavement des peintres.	308
Lavement anti-septique des peintres.	<i>ibid.</i>
purgatif des peintres.	<i>ibid.</i>
OBSERVATIONS sur la conservation des médicamens officinaux.	309
OBSERVATIONS sur la conservation des médicamens magistraux.	311
OBSERVATIONS sur les médicamens externes confiés aux élèves en chirurgie.	312
MOYENS de maintenir et de rétablir la salubrité de l'air dans les hôpitaux.	314
1°. Moyens de propreté.	316
2°. Moyens mécaniques	318

F I N D E L A T A B L E.

CODE PHARMACEUTIQUE

A l'usage des hospices civils, des secours
à domicile et des prisons.

PREMIÈRE PARTIE.

MATIÈRE MÉDICALE.

RÈGNE VÉGÉTAL.

ABSINTHE.

ABSINTHIUM ponticum (TOURNEFORT), flos-
culeuses ; *Artemisia absinthium* (LINNÉE),
syngénésie, polygamie superflue ; (JUSSIEU)
corymbifères.

Europe, herbacée, vivace, usitée ; aroma-
tique ; donnant une huile volatile, verte-foncée,
amère, très-âcre.

ACACIA.

Suc épaissi des gousses non complètement mûres du *mimosa nilotica* (L.) polygamie monoécie; (J.) légumineuses.

Afrique, Arabie, Egypte.

Arbre épineux, dur.

La gousse qui fournit le suc, est alongée, remplie de dix à douze semences, retrécie dans les intervalles qui les séparent.

Suc brun, acerbe, en pains ronds, soluble dans l'eau, rare dans le commerce; remplacé par l'extrait du prunier sauvage.

ACHE.

Apium palustre et *apium officinarum*
(T.) ombelles;

Apium graveolens (L.) pentandrie digynie;
(J.) ombellifères.

France, lieux humides. Hrbacée, vivace.
C'est le céleri non cultivé.

Toute la plante usitée.

Odeur forte.

ACORUS VRAI.

Acorus sive calamus officinalis aromaticus
(T.), liliacées; *Acorus calamus* (L.), hexan.
mon.; (J.) aroïdes.

Hollande, Inde, Amérique septentrionale.

Herbacé, vivace.

Racine noueuse, articulée, grosse, usitée;
odeur agréable; jaunâtre à l'extérieur.

AGARIC BLANC.

Boletus laricis.

Substance spongieuse, brunâtre à l'extérieur,
blanche intérieurement : sur le tronc des arbres
du genre des mélèses.

Tartarie, Sibérie, Orient.

Saveur nauséabonde. Peu usité.

AGARIC DE CHÊNE.

Boletus igniarius (L.).

Champignon qui croît sur les chênes. Pré-
paré par percussion ; amadou ; agaric astringent.

France, forêts.

AIGREMOINE.

Agrimonia officinarum (T.) rosacées;

Agrimonia eupatoria (L.) dodécandrie
digynie;

(J.) rosacées.

Europe, prairies, lieux incultes. Annuelle.
Toute la plante usitée.

AIL.

Allium sativum (T.) liliacées;

(L.) hexandrie monogynie;

(J.) asphodèles.

Afrique; cultivée en grand. Annuelle. Bulbe usitée, crue ou cuite.

Odeur forte, qui pénètre toute l'économie animale, *prophylactique*; assaisonnement, surtout dans les pays méridionaux; contient du soufre et une huile aromatique pesante.

A L O Ë S

Suc brun épaissi de l'*aloë vera* et de l'*aloë vulgaris* (T.) liliacées;

(L.) hexandrie monogynie;

(J.) asphodèles.

Ile de Soccotora, Indes orientales, transporté aux Indes occidentales.

Trois espèces dans le commerce, tirées des mêmes lieux: soccotrin et lucide, hépatique, cabalin; très-amer.

A M A N D I E R.

Amygdalus sativa (T.) arbres rosacés;

Amygdalus communis (L.) icosandr. monog.;
(J.) rosacées.

Barbarie, Europe. Arbre.

Fruit, semences émulsives. Huile douce fixe, contenant du mucilage, et légèrement aromatique.

A M M I.

Ammi majus (L.) pentandrie digynie; (J) ombelles.

Europe, herbacée.

Semences usitées.

Saveur âcre, aromatique.

AMMOMUM EN GRAPPE.

Amomum cardamomum (L.) monandrie
monoécie; (J.) balisiers.

Indes orientales, herbe s'élevant de huit à
douze pieds.

Fruits en grappe; semences usitées; odeur
forte, aromatique; saveur âcre, piquante.

ANGÉLIQUE.

Imperatoria sativa (T.) ombelles;
Angelica archangelica (L.) pentand. digyn.;
(J.) ombellifères.

Bohême, Alpes, Pyrénées. Herbacée. Toute
la plante usitée. Cultivée dans les environs de
Niort pour en confire la tige et la racine, faire
dragées et ratafia.

Odeur forte, aromatique. Ambrée.

ANIS.

Apium anisum dictum (T.) ombelles;
Pimpinella anisum (L.) pentandrie digynie;
(J.) ombellifères.

Egypte. Cultivée, herbacée; semences aro-
matiques usitées. Parenchyme; huile fixe;
écorce, huile volatile presque toujours cris-
tallisable: contient l'acide gallique.

ARISTOLOCHE.

Aristolochia rotunda flore ex purpurâ nigro (T.), anomales.

Aris. rotunda (L.), gynandrie hexandrie ;
(J.) aristoloches.

Aris. longa vera (T.) ; *A. longa* (L.).

Aris. clematitis recta (T.) ; *A. clematidis*
(L.).

France , départemens méridionaux.

Racines usitées. Saveur âcre , amère.

ARMOISE.

Artemisia vulgaris major (T.) flosculeuses ;
Artemisia vulgaris (L.) syngénésie polygamie
superflue ;

(J.) corymbifères.

Asie , Europe. Herbacée. Toute la plante
usitée.

ARNICA.

Doronicum radice scorpii (T.) radiées ; *Do-*
ronicum pardalianches (L.) syngénésie, poly-
gamie superflue ;

(J.) corymbifères.

Europe, Alpes. Sans culture, herbacée. Fleurs
et feuilles usitées. Contient l'acide gallique.

ARRÊTE-BŒUF.

Anonis spinosa, flore purpureo (T.) papilionacées ; *Ononis spinosa* (L.) diadelphie décandrie ;
(J.) légumineuses.

France. Lieux incultes, vivace.

Racine usitée, traçante, ligneuse, brune à l'extérieur, blanche intérieurement.

ASPERGE.

Asparagus sativa (T.) rosacées ; *asparagus officinalis* (L.) hexandrie monogynie ;
(J.) liliacées.

Europe, lieux et terrains sablonneux. Vivace. Racines, tiges et semences usitées. Communique aux urines une odeur forte.

ASSA FŒTIDA.

Gomme-résine en larmes et en masse, brune à l'extérieur, blanchâtre, souvent violette intérieurement ; odeur forte, alliée, désagréable ; soluble, partie dans l'eau, partie dans l'alcool : par incision de la tige et du collet de la racine du *Ferula assa foetida*

(L.) pentandrie digynie,

(J.) ombellifères.

Partie orientale de la Perse.

AUNÉE.

Aster omnium maximus, helenium dictus (T.) radiées; *Enula helenium* (L.) syngénésie, polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe, bois vivace. Racine usitée, huile aromatique blanche, concrète, analogue au camphre.

BARDANE.

Lappa major, arctium dioscoridis (T.), flosculeuses.; *arctium lappa* (L.) syngénésie, polygamie égale; (J.) cynarocéphales.

France, revers des chemins. Vivace, amyliacée. Feuilles et racines usitées.

BASILIC.

Ocimum vulgatius (T.) labiées; *Ocimum basilicum* (L.) didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Inde, Egypte, dans les jardins. Herbacé. Annuel.

Toute la plante usitée; odeur forte, aromatique.

BAUME DE COPAHU.

Faux baume, résine liquide, odeur forte; couleur citrine légère, par incision du *Copaïfera*

officinalis, arbre; (L.) décandrie monogynie;
(J.) légumineuses.

Brésil, Caïenne.

BAUME DE TOLU.

Véritable baume à acide benzoïque, par incision et décoction du *Toluisera balsamum*, arbre (L.) décandrie monogynie;

(J.) térébentacées.

Amérique méridionale.

Deux espèces, sec et noir; sous le nom de baume de Tolu, du Pérou sec et du Pérou liquide.

BAUME DE JUDÉE.

Opobalsamum, résine blanche, liquide; odeur suave, très-pénétrante; saveur amère, âcre, astringente, surnageant l'eau lorsqu'elle est récente, par incision et ébullition de l'*Amyris opobalsamum* (L.) octandrie monogynie; (J.) térébentacées.

Arabie, Syrie, Egypte.

Rare dans le commerce, souvent falsifiée.

BDELLIUM.

Gomme-résine sèche, en forme de grosse olive, odeur foible, par incision d'un *Amyris* non décrit, ou plutôt d'un *mimosa* (le *niottout* d'Adanson).

Médie, Arabie, Perse.

BELLADONE.

Belladonna majoribus foliis et floribus (T.)
campaniformes.

Atropa belladonna (L.) pentandrie monogynie; (J.) solanées.

France, herbacée, feuilles usitées.

Narcotique, dangereux.

BENJOIN.

Baume solide, en pain; parsemé de taches blanches, ressemblant à des amandes coupées, d'où lui vient le nom de benjoin amygdaloïde par incision du *Styrax benjoin*,

arbre (L.) décandrie monogynie;

(J.) plaqueminiers ou ébénacées.

Sumatra.

Acide benzoïque, odeur très-agréable.

BÉTOINE.

Betonica purpurea (T.) labiées;

Betonica officinalis (L.) didynamie gymnospermie;

(J.) labiées.

Europe, bois. Annuelle.

Feuilles et fleurs usitées.

BISTORTE.

Bistorta major radice minus intortá

(T.) fleurs à étamines;

Polygonum bistorta (L.) octandrie trigynie;

(J.) polygonées.

France, Alpes. Herbacée, vivace. Cultivée pour fourrage. Racines usitées; contient amidon, tannant et acide gallique.

BOIS DU BAUMIER.

Xylobalsamum, petites branches, noueuses, brunâtres, odorantes du balsamier de la Mecque, *Amyris opobalsamum*.

BOUILLON BLANC.

Verbascum mas latifolium luteum

(T.) infundibuliformes;

Verbascum thapsus (L.) pentand. monogyn.;

(J.) solanées.

Europe, bois. Herbacé.

Feuilles et fleurs usitées.

BOURRACHE.

Borrago floribus cæruleis (T.), infundibuliformes;

Borrago officinalis (L.) pentandrie monogynie;

(J.) borraginées.

Europe. Herbacée, annuelle.

Feuilles et fleurs usitées ; contient du nitre.

BUGLE.

Bugula dodenai (T.) labiées ;
Ajuga reptans (L.) didynamie gynosp.
 (J.) labiées.

Europe, bois. Herbacée.

Feuilles et fleurs usitées.

BUGLOSSE.

Buglossum angustifolium majus, flore cæruleo
 (T.) infundibuliformes ;
Anchusa officinalis (L.) pentand. monogynie ;
 (J.) borraginées.

Europe, lieux incultes ; herbacée.

Feuilles et fleurs usitées.

CABARET.

Asarum dodonæi (T.) fleurs à étamines ;
Asarum Europæum (L.) dodécandrie monogynie ;
 (J.) aristoloches.

Alpes, lieux ombragés. Herbacée.

Feuilles et racines usitées.

CACA O.

Cacao clusii (T.) arbres rosacées ;
Theobroma cacao (L.) polyadelphie pentand. ;
 (J.) malvacées.

Amérique méridionale. Arbre de la forme du

cerisier. Amandes usitées, d'un brun violet roussâtre, renfermées dans un fruit en forme de concombre, au nombre de vingt à trente.

Plusieurs espèces dans le commerce.

Huile fixe, concrète, abondante, jaunâtre.

CACHOU.

Improprement *Terre du Japon*; suc épaissi, brun, de couleur hépatique, acerbe, amer, agréable, légèrement sucré en se fondant dans la bouche. En petits pains, souvent en masses, du *Mimosa catechu* (L.) polygamie monoécie ;
(J.) légumineuses.

Indes orientales, Malabar.

CALAMENT.

Calamintha vulgaris (T.) labiées ; *Melissa calamintha* (L.) didynamie gymnospermie.
(J.) labiées.

Europe, lieux incultes.

Feuilles et fleurs usitées.

CAMOMILLE.

Chamæmelum nobile seu odoratius (T.), labiées ; *Anthemis nobilis* (L.) syngénésie polygamie superflue.
(J.) corymbifères.

Italie, France. Herbacée.

Feuilles et fleurs usitées : donne une huile

volatile d'un bleu léger; odeur forte; aromatique; saveur amère; contient l'acide gallique.

CAMPBRE.

L'un des matériaux immédiats des végétaux, volatil, acidifiable, retiré par décoction, distillation; purifié par sublimation du bois du *Laurus camphora*, très-répandu dans les diverses plantes indigènes, et sur-tout dans les labiées, inflammable sur l'eau par le contact d'un corps embrasé, (L.) ennéandrie monogynie (J.), lauriers.

Japon, Chine, Moluques.

CANNELLE.

Laurus cinnamomum (L.), ennéandrie monogynie.

(J.), lauriers.

Ceylan, Chine.

Seconde écorce, roulée. Celle de Ceylan, saveur âcre sucrée, odeur agréable; celle de Chine, écorce plus épaisse, saveur piquante, odeur de punaise.

Nota. La cannelle de la Cochinchine est fournie par le *laurus cassia* de Linnée.

La cannelle giroflée est produite par le *laurus myrrha* de Loureiro.

La cannelle blanche est l'écorce du *drymis aromatica*. C'est aussi celle du *winterania-cannelle*.

CAPILLAIRE.

Adiantum capillus Veneris (T.) à pétales sans fleurs ;

Adiantum pedatum (L.) cryptogamie ;
(J.) fougères.

Canada, France, lieux incultes ; contre les murailles et les rochers humides ; feuilles usitées.

CARDAMOME.

Semences d'une plante connue sous le nom d'*Amomum cardamomum* (L.) monandrie monogynie ;
(J.) balisiers.

Indes orientales.

Dans le commerce, trois espèces de cardamomum ; le grand ou graine de paradis ; le moyen et le petit.

CASCARILLE.

Clusia eleutheria (L.) monoécie monadelph.
(J.) euphorbes.

Pérou, Paraguai.

Ecorce roulée sur elle-même ; grise en dessus, roussâtre en dedans ; ressemblant au quinquina. Aromatique, amère ; échauffée dans la main ou sur les charbons, odeur d'ambre.

Nota. *Linnaeus*, dans sa matière médicale, attribue l'écorce de cascarille au *clusia* ; ailleurs il croit qu'elle vient du *croton cascarilla*, et cette dernière opinion doit peut-être prévaloir.

CASSE.

Cassia fistula (T.) rosacées.

(L.) décandrie monogynie.

(J.) légumineuses.

Originaires des Indes orientales ; transportée en Egypte et en Amérique. Arbre.

Fruits usités, pulpe sucrée ; graines applaties dans l'intérieur des gousses.

CASSIA LIGNEA.

Laurus cassia (L.) ennéandrie monogynie.

(J.) lauriers.

Malabar, Java, Ile de France. Arbre ; écorce intérieure usitée.

Brune, noirâtre épaisse, très-odorante ; mucilage plus abondant que dans la cannelle.

CENTAURÉE (PETITE).

Centaurium minus (T.) infundibuliforme ;

Gentiana centaurium (L.) pentandrie digynie.

(J.) gentianées.

Europe. Lieux incultes ; bois. Herbacée. Sommités fleuries usitées.

CERFEUIL.

Chærophyllum sativum (T.), ombelles ;

scaudix cerefolium (L.), pentandrie digynie.

(J.), ombellifères.

Jardins potagers. Herbacée. Feuilles usitées. Aromatique.

CEVADILLE.

Cevadilla.

Nouvelle Espagne.

Semences usitées. Caustiques.

On ne connoît point la plante qui fournit la cevadille, à moins que ce ne soit le *veratrum sabadilla* de Retz, dont les fruits se rapportent assez aux descriptions qu'on en donne. Le *Veratrum* est dans la polygamie monoécie de Linnée. (J.) joncs.

CHARDON BÉNI.

Carduus benedictus, sive *Cnicus silvestris*
Hirsutior (T.) flosculeuses;
centaurea benedicta (L.) syngénésie, polyga-
mie frustranée;
(J.) cynérocéphales.

Europe méridionale, jardins. Herbacée.
Usitée.

CHARDON ROLLAND.

Eryngium vulgare (T.) ombelles;
Eryngium campestre (T.) pentandrie digynie;
(J.) ombellifères.

Europe, le long des chemins. Herbacé, co-
riace.

Racine usitée.

CHÊNE.

Quercus latifolia (T.) arbres amentacés ;
Quercus robur (L.) monoécie polyand. ;
 (J.) amentacée.

Europe, forêts. Arbre, écorce usitée.

Fournit le tannin le plus communément employé ; remplace avantageusement le quinquina à l'extérieur : contient l'acide gallique ; donne un beau noir pour la chapellerie.

CHICORÉE SAUVAGE.

Cichorium silvestre sive officinarum
 (T.) semi-flosculeuse ;
Cichorium intybus (L.) syngénésie ;
 (J.) chicoracées.

Europe, lieux incultes. Herbacée. Usitée.
 Cultivée pour fourrage.

CHIENDENT.

Gramen loliaceum radice repente sive, gramen officinarum (T.) fleurs à étamines ;
 — *Triticum repens* (L.) triandrie digynie ;
 (J.) graminées.

Europe. Herbacée, vivace. Feuilles et racines usitées ; saveur sucrée.

Le *Gramen dactylon radice repente sive Gramen officinarum* (T.), *Panicum repens* (L.), est aussi employé comme chiendent.

CIGUË.

- Cicuta major* (T.) ombelles ;
Conium maculatum (L.) pentandrie digynie ;
 (J.) ombellifères.

Europe, terrains aquatiques. Herbacée, tachetée à la base, tiges et feuilles usitées. Odeur nauséuse. Contient un sel particulier.

Poison pour beaucoup d'animaux.

CITRONNIER.

- Citream vulgare* (T.) arbres rosacés ;
Citrus medica (L.) polyadelph. icosandr. ;
 (J.) orangers.

Syrie, Perse, France méridionale, Italie, Espagne, Portugal, &c. Arbre. Fleurs, fruits, huile volatile, usitée, aromatique.

Celui-ci est le vrai citron. Celui que l'on vend à Paris, sous ce nom, est le limon ou la lime douce, *Citream limon* (L.), avec lequel on fait la limonade. Le citron a l'écorce du fruit très-épaisse ; celle du limon est mince et le fruit plus terminé par un mamelon.

Fournit l'acide citrique cristallisé en prismes rhomboïdaux.

COCHLÉARIA.

Cochlearia folio subrotundo (T.) cruciformes;
Cochlearia officinalis (L.) tetradynamie
 siliculeuse;
 (J.) crucifères.

Europe, lieux humides. Herbacé.

Très - usité, saveur âcre, piquante. Huile volatile, odorante : contient du soufre.

COIGNASSIER.

Cydonia angustifolia vulgaris (T.) arbres rosacés;
Pyrus cydonia (L.) icosandrie pentagynie;
 (J.) rosacées.

Bords du Danube, France.

Fruits âpres, semences muqueuses, usités.

CYNORRONDON.

Fruit oblong, rouge, du rosier, églantier.
 (Voyez ce mot.)

COLOQUINTE.

Colocynthis fructu rotundo majore
 (T.) campaniformes;
Cucumis colocynthis (L.) monoécie syngénésie;
 (J.) cucurbitacées.

Syrie, France méridionale.

Les semences, la pulpe, blanche, fongueuse, très-amère.

CONSOUE (GRANDE).

Symphytum consolida major

(T.) infundibuliformes;

Symphytum officinale (L.) pentand. monogyn.;

(J.) borraginées.

France, prés, bords des ruisseaux, herbacée.

Racine usitée, mucilagineuse.

COSTUS ARABIQUE.

Costus arabicus (L.) monandriemonogynie;

(J.) balisiers.

Les deux Indes, vivace. On trouve dans le commerce trois espèces de racines sous le nom de *Costus*; on doute que les *Costus* des modernes soient les mêmes que ceux des anciens.

CAROTTE.

Daucus sativus radice lutea (T.), ombellifères; *Daucus carotta* (L.) pentand. digynie;

(J.) ombellifères.

Europe, champs et jardins potagers.

Racines et semences usitées, odeur forte, saveur légèrement sucrée.

CATAIRE, herbe au chat.

Cataria major vulgaris (T.) labiées ;

Repetia cataria (L.) didynamie gym-
nospermie ;
(J.) labiées.

Europe, lieux humides, herbacée. Toute la plante usitée.

Odeur forte, aromatique, saveur âcre, amère.

COQUELICOT.

Papaver erraticum, rhæas dioscoridis.

(T.) rosacées ;

Papaver rhæas (L.) polyandrie monogynie ;
(J.) papavéracées.

Europe. Inculte. Fleurs usitées.

CORIANDE.

Coriandrum majus (T.) ombellifères ;

Coriandrum sativum (L.) pentandrie digyn. ;
(J.) ombelles.

Europe, Italie. Herbacée. Semence sphérique, concave, fraîche ; odeur forte, agréable, sèche. Huile volatile. Usitée pour la bière blanche et les dragées.

CRESSON D'EAU.

Sisymbrium palustre repens (T.) crucifères ;

Sisymbrium silvestre (L.) tétradynamie silicul. ;
(J.) crucifères.

Europe, fontaines et petits ruisseaux. Feuilles usitées. Saveur piquante.

Le vrai cresson de fontaine est le *Sisymbrium aquaticum* (T.) crucifères ; *Sisymbrium nasturtium* (L.) tétradynamie siliqueuse ; (J.) crucifères.

On doit bien le distinguer du cresson de rivière ; *Sisymbrium palustre repens nasturtii folio* (T.), *Sisymbrium silvestre* (L.).

CYN OGLOSSE.

Cynoglossum majus vulgare,
(T.) infundibuliformes ;
Cynoglossum officinale (L.) pentand. monogyn. ;
(J.) borraginées.

Europe, lieux incultes. Feuilles velues.

Herbacée. Racines usitées.

DICTAME DE CRÈTE.

Origanum creticum latifolium dictamnus creticus (T.) labiées ;
Origanum dictamnus (L.) didynam. gymnosperm. ;
(J.) labiées.

Sur les rochers de l'île de Crète. Vivace. Feuilles usitées, velues, cotonneuses ; contient camphre, et une huile volatile très-odorante.

DIGITALE.

Digitalis purpurea (T.) personnées ;
 (L.) didynamie angiospermie ;
 (J.) scrophulaires.

France méridionale, lieux humides. Feuilles et fleurs usitées. Racine amylacée. Suc et parenchyme vénéneux.

ÉCORCE D'ORANGE, Voyez ORANGER.

ÉLÉMI (résine).

Résine jaune-verdâtre en masse, odeur forte, pénétrante : donne, par la distillation, une huile volatile aromatique semblable à celle de la térébenthine. Saveur amère ; entièrement soluble dans l'alkool, par incision de l'*Amymis elemifera* (L.) octandrie monogynie ;
 (J.) térébentacées.

Brésil.

Seconde espèce, molle, citrine, ordinairement impure.

ENCENS MALE (OLIBAN).

Résine sèche, friable, blanc-jaunâtre, odorante, légèrement amère, par incision du *Juniperus lycia* (L.) dioécie monadelphie ;
 (J.) conifères, ou plutôt, du *Thuya quadrivalvis*, selon Desfontaines.

Arbre. Côte d'Afrique , voisine de Babel-Mandel.

EUPHORBÉE.

Gomme-résine en larmes roussâtres , creuses intérieurement ; odeur forte , saveur âcre, caustique ; par incision de l'*euphorbia antiquorum* (L.) dodécandrie trigynie , et de l'*euphorbia officinarum* (J.) euphorbes.

Afrique, Lybie.

ÉPINE-VINETTE.

Berberis dumetorum (T.) arbres rosacées ;
Berberis vulgaris (L.) hexandrie monogynie ;
 (J.) famill. des vinettiers.

France, lieux secs et sablonneux. Arbrisseau couvert d'aiguillons ; fleurs jaunes en grappes ; fruits et semences usités ; saveur acide.

FENOUIL.

Foeniculum vulgare germanicum
 (T.) ombelles ;
Anethum fœniculum (L.) pentand. digynie ;
 (J.) ombellifères.

France méridionale, Syrie, Archipel, Grèce, Italie. Herbacé.

Usité en entier. La semence fournit une huile volatile odorante , et une huile fixe verte.

FENU-GREC.

Fœnum græcum sativum (T.) papilionacées;
Trigonella Fœnum græcum (L.) diadelph. déc. ;
 (J.) légumineuses.

France méridionale , Grèce , Archipel ,
 Egypte.

Semences jaunâtres, usitées. Odeur forte, pénétrante.

FIGUIER.

Ficus communis (T.) arbres amentacés;
Ficus carica (L.) polygamie trioécie;
 (J.) orties. Arbre.

Asie, cultivé en Europe.

Fruits sucrés. Usités.

Suc de l'arbre laiteux, âcre, caustique.

FOUGÈRE MALE.

Filix non ramosa dentata (T.) apétales sans
 fleurs;
Polypodium filix mas (L.) cryptogamie;
 (J.) fougères.

Bois, lieux incultes. Herbacée, vivace. Racine
 ligneuse, écailleuse, usitée.

FRAISIER.

Fragaria vulgaris (T.) rosacées;
Fragaria vesca (L.) icosandrie polygyn. ;
 (J.) rosacées.

Europe. Herbacé; racine ligneuse et chevelue. Racines, fruits usités.

FRUITS DU BAUMIER.

Carpo balsamum, semences ovoïdes de l'*Amyris opobalsamum*, (voyez ce mot).

Compactes, blanchâtres à l'extérieur.

FUMETERRE.

Fumaria officinarum (T.) anomales;

Fumaria officinalis (L.) diadelphie,
hexandrie;

(J.) papavéracées.

Les champs, sans culture. Herbacée, annuelle. Feuilles et fleurs usitées.

GAYAC.

Guajacum officinale (L.) décandrie monogynie;

(J.) rutacées.

Saint-Domingue, la Jamaïque. Arbre dur, pesant, résineux.

Ecorce, bois, résine, usités.

GALANGA.

Kæmpferia galanga (L.) monandrie monogynie;

(J.) balisiers.

Indes orientales. Herbacé. Racine usitée.

Acre, aromatique, camphrée.

GALBANUM.

Gomme résine en larmes et en masse, rous-
sâtre à l'extérieur, jaunâtre intérieurement;
peu fragile; odeur forte, désagréable; saveur
amère, âcre. Retirée par incision de la racine
du *Bubon galbanum* (L.) pentandrie digynie;
(J.) ombellifères.

Ethiopie.

GALLE (NOIX DE).

Excroissance formée sur un chêne, arbris-
seau qui croît dans toute l'Asie mineure, dé-
crit par Olivier, sous le nom de *quercus*
insectoria; par la piqure d'un insecte qu'il
nomme *diplolepis gallæ tinctoriæ*, insecte
hyménoptère, dont la femelle pourvue d'un ai-
guillon, dépose ses œufs dans la blessure.

Alep, France; meilleure dans les pays les
plus chauds. Très-employée dans la tein-
ture, &c. contient acide gallique et tannin.

GARANÇE.

Rubia tinctorum sativa (T.) campaniformes;
Rubia tinctorum (L.) tétrandrie mo-
nogynie;
(J.) rubiacées.

Orient. Cultivée en France et ailleurs.

Racine usitée pour les arts. Teint en rouge le phosphate calcaire des os et l'urine des animaux, comme les autres rubiacées.

G A R O U (B O I S G E N T I L).

Thymelæa laurifolia deciduo

(T.) arbre monopétales ;

Daphne mezereum (L.) octand. monogynie ;

(J.) thymélées.

France, Italie. Arbrisseau. Feuilles toujours vertes. Ecorce usitée.

Vésicatoire.

Le *Daphne gnidium* (L.) ou sain-bois, est le plus actif et le plus usité pour les cautères.

G E N É V R I E R .

Juniperus vulgaris fruticosa

(T.) arbres amentacés ;

Juniperus communis (L.) dioécie monadelphie ;

(J.) conifères.

Europe ; lieux incultes. Arbrisseau.

Bois et baies usités. Huile volatile aromatique.

G E R M A N D R É E (P E T I T C H Ê N E).

Chamædrys major repens (T.) labiées ;

Teucrium chamædrys (L.) didyn. gym. ;

(J.) labiées.

France, les bois et montagnes.

Feuilles usitées, saveur amère.

GINGEMBRE.

Amomum zinziber (L.), monandrie monogynie;

(J.), balisiers.

Indes orientales et occidentales.

Racine noueuse, aplatie, grise. Caustique, camphrée, donne une huile odorante.

GENTIANE.

Gentiana major lutea (T.) campaniformes;

Gentiana lutea (L.) pentandrie digynie;

(J.) gentianées.

Europe, sans culture.

Racine jaunâtre, charnue, spongieuse, très-amère, usitée sur-tout dans la médecine vétérinaire.

GIROFLES.

Boutons de fleurs non développés du *Caryophyllus aromaticus* (T.) arbre rosacé, polyandrie monogynie;

(J.) myrte.

Moluques, Nouvelle-Guinée; transplanté à l'île de la Réunion, où les girofles sont moins

bruns, moins gros, mais aussi aromatiques et aussi abondans en huile.

Les choisir bruns, sains, odorans, agréables ; fournit huile volatile pesante , d'une saveur brûlante.

GOMME ADRAGANTHE.

Suc gommeux en forme de petites bandes ; souvent roulées ; d'un blanc opaque, inodore, saveur fade ; produit de l'*Astragalus tragacantha*, observé dans l'île de Crète par Tournefort, d'un arbuste du même genre des frontières de la Perse, rapporté par Olivier, mais non encore décrit ; d'un *Astragalus gummifer* du mont Liban, selon la Billardièrre. Il fournit avec l'eau un mucilage très-épais

GOMME AMMONIAQUE.

Gomme résine en larmes et en masse, jaunâtre à l'extérieur, blanche en dedans ; odeur forte, désagréable ; saveur amère ; par incision d'une plante non décrite. Espèce de fêrule.

Partie occidentale de la Perse.

GOMME ARABIQUE.

Suc gommeux en larmes presque rondes, blanches ou citrines, plus ou moins foncées, raboteux à l'extérieur, brillant intérieurement, soluble dans l'eau ; obtenu spontanément du

32 MATIÈRE MÉDICALE,

mimosa nilotica et du *mimosa senegal* (L.)
polygamie monoécie; (J.) légumineuses.

Haute-Egypte, Nubie, Sénégal.

GOMME GUTTE.

Suc résino gommeux, sec, cassant, jaune, ordinairement de forme cylindrique; peu odorant, amer; retiré par incision des branches du *Cambogia gutta*, ou du *Stalagmitis cambogioides* de Murray; (L.) polyandrie monogynie (J.) guttifères.

Malabar, Ceylan. Celle d'Amérique provient d'un millepertuis, arborescent de Cayenne.

GOMME LIÈRE.

Gomme-résine en masse, brune à l'extérieur; parsemée de taches blanches dans son intérieur.

Odeur forte, désagréable; par incision du lierre commun, *hedera helix*; (L.) pent. monog. (J.) chèvrefeuilles.

GOUDRON.

Résine liquide, noirâtre; extraite par combustion étouffée des branches et racines du pin.

Odeur forte, aromatique; saveur amère. Usité en médecine et dans les arts.

GUIMAUVE.

GUIMAUVE.

- Althœa Dioscoridis* (T.) campaniformes ;
Althœa officinalis (L.) monand. polyand. ;
(J.) malvacées.

Europe. Plante ligneuse , vivace , cotonneuse , mucilagineuse. Feuilles , fleurs et racines usitées.

GRENADIER.

- Punica quæ malum granatum fert*
(T.) rosacées ;
Punica granatum (L.) icosandrie monogynie ;
(J.) myrtes.

Afrique, Italie, France. Arbre. Ecorce du fruit usitée. Contient tannin et acide gallique.

HELLÉBORE NOIR.

- Helleborus niger flore roseo*
(T.) rosacées ;
Helleborus fœtidus (L.) polyandrie polygin. ;
(J.) renonculacées.

Alpes , terrains sablonneux et arides. Vivace. Racine noirâtre , fibreuse , usitée.

HOUBLON.

- Lupulus mas et fœmina*
(T.) fleurs à étamines ;

Humulus lupulus (L.) dioécie pentandrie ;
(J.) orties.

Europe, vivace. Les sommités usitées.

HYPOCISTE (SUC D').

Suc épais, brun-noirâtre, cassure luisante, en petits pains ; par décoction du *cytinus hypocistis* (L.) gynandrie dodécandrie ; *hypocistis cretica flore purpureo* (T.) campaniformes ;
(J.) aristoloches.

Petite plante parasite sur les racines des grands cistes ligneux de la partie méridionale de l'Europe et des côtes de Barbarie.

HYSSOPE.

Hyssopus officinarum (T.) labiées ; *Hyssopus officinalis* (L.) didynamie gymnospermie ;
(J.) labiées.

France. Usitée. Aromatique.

IVETTE.

Chamæpitys lutea vulgaris, sive folio trifido
(T.) labiées ;

Teucrium chamæpitys (L.) didyn. gymnospermie ;
(J.) labiées.

Europe, lieux arides, herbacée.

Toute la plante usitée ; odeur de résine.

J A L A P.

Convolvulus jalappa (L.) pentandrie monogynie; (J.) convolvulacées.

Amérique, herbe vivace.

Racine usitée, grise, brunâtre à l'extérieur, d'un blanc sale intérieurement; desséchée en tronçons. Abondante en résine. La choisir pesante, inflammable. Saveur âcre, nauséuse.

J O N C O D O R A N T.

Andropogon schœnanthus (L.) polygamie monoécie (J.) graminées.

Arabie. Sans culture. Panicule chargé d'épis odorans. Fleurs usitées.

J O U B A R B E.

Sedum majus vulgare (T.) rosacées;
Sempervivum tectorum (L.) dodécandrie polygynie;
(J.) fam. des joubarbes.

Europe, les vieux murs, cultivée dans les jardins.

Feuilles oblongues, charnues, usitées.

I P É C A C U A N H A.

Psychotria emetica (L.) pentand. monog. ;

Viola ipecacuanha (L.) syngénésie monogamie;

Euphorbia ipecacuanha (L.) dodécand. trigyn.

Mexique, Brésil, Virginie. Vivace. Racine usitée : trois espèces, noirâtre, grise et blanche.

La plus estimée est celle qui est grise, par anneaux, la partie interne, ligneuse; externe, résineuse.

Saveur âcre, amère; odeur désagréable.

Nota. L'*ipecacuanha* du Brésil n'est point un *psychotria*, mais d'après la description et le dessin envoyés du Brésil par M. Gomez à M. Brotero, professeur de botanique à Coimbre, et insérés dans le sixième vol. de la société de Londres, c'est un *callicocca*. Il le nomme *callicocca ipecacuanha*.

IRIS DE FLORENCE.

Iris florentina (L.) triandrie monogynie; (J.), iridées; *Iris alba florentina* (T.) liliacées.

Italie, lieux humides. Racine usitée, blanche, tubéreuse, amylacée. Odeur agréable de violette.

Les pétales du glayeul ordinaire donnent, avec la chaux, le vert d'iris usité dans la miniature.

JUSQUIAME.

Hyoscyamus vulgaris niger (T.) infundibuliformes; *Hyoscyamus niger* (L.) pentand. monogynie; (J.) solanées.

Europe. Herbacée, feuilles velues; corolle grise sur le limbe, pourpre noirâtre intérieurement. Feuilles, fleurs et semences usitées. Odeur forte, désagréable. Sa racine contient de l'amidon.

Lieux incultes, dans les fossés et auprès des habitations.

L A I T U E.

Lactuca capitata (T.) semi-flosculeuses;
Lactuca sativa (L.) syngénésie polygamie égale;
 (J.) chicoracées.

Europe. Herbacée, annuelle, usitée.

L A V A N D E.

Lavandula angustifolia (T.) labiées;
Lavandula spica (L.) didynamie
 gymnosperm.
 (J.) labiées.

Europe. Vivace. Fleurs usitées. Camphrée.
 Huile aromatique volatile.

L A U R I E R.

Laurus vulgaris (T.) arbres monopétales;
Laurus nobilis (L.) ennéandrie monog.
 (J.) lauriers.

Italie, Espagne, France méridionale. Feuilles et baies usitées. Aromatique, âcre, amer.

LIERRE TERRESTRE.

Calamintha humilior rotundiore folio

(T.) labiées ;

Glechoma hederacea (L.) didynam. gymnosperm. ;

(J.) labiées.

Europe. Herbacée, annuel, usité, amer, aromatique.

LIN.

Linum sativum (T.) caryophyllées ;

Linum usitatissimum (L.) pentandrie pentagynie ;

(J.) caryophyllées.

Europe ; annuel. Semences usitées. Mucilage, huile par expression.

LIVÈCHE.

Angelica montana perennis paludarii folio

(T.) ombellifères ;

Ligusticum levisticum (L.) pentand. digynie ;

(J.) ombellifères.

Europe, Alpes. Herbacée.

Toute la plante usitée.

Odeur forte et aromatique.

MACIS.

Seconde enveloppe du fruit appelé *noix muscade*. (Voyez ce mot.)

M A N N E.

Substance mucoso-sucrée, concrète, plus ou moins blanche, soluble dans l'eau, obtenue par incision du *fraxinus ornus*.

(L.) polygamie dioécie ;

(J.) jasmins.

Sicile, Calabre.

Dans le commerce, trois espèces ; en larmes, en sorte sèche, dite *geracy* ; en sorte grasse, dite *capacy*. La choisir nouvelle. Très-usitée, devient avec le temps jaunâtre.

Nota. Il y a aussi la manne de Briançon, tirée du mélèze. *Larix folio deciduo conifera* (T.) arbres amentacées ; *pinus larix* (L.) monoécie ; (J.) amentacées.

M A N D R A G O R E.

Mandragora fructu rotundo

(T.) campaniformes ;

Atropa mandragora (L.) pent. monogyn. ;

Mandragora officinalis (J.) solanées.

Italie, France ; herbacée, feuilles et racines usitées. Contient de l'amidon.

Odeur forte, saveur âcre : dangereuse.

M A L A B A T R U M.

Feuilles longues, à trois nervures, lisses, connues sous le nom de feuilles d'Inde.

Le *malabattrum* est une espèce distincte du *laurus cassia* ou *laurus cinnamomum*, dont il avoit été regardé comme variété par quelques auteurs.

MARJOLAINE.

Majorana vulgaris (T.) labiées;
Origanum majorana (L.) didyn. gymnospermie;
 (J.) labiées.

Europe. Usitée, aromatique, camphrée.
 Huile volatile.

MARRUBE BLANC.

Marrubium album vulgare (T.) labiées;
Marrubium vulgare (L.) didyn. gymnospermie;
 (J.) labiées.

Europe. Lieux incultes. Usité. Odeur forte, aromatique.

MARUM,

Chamoedrys maritima incana frutescens
 (T.) labiées;
Teucrium marum (L.) didyn. gymnospermie;
 (J.) labiées.

Europe méridionale. Sous-arbrisseau. Feuilles usitées. Odorant, amer.

MASTIC.

Résine blanche ou citrine, solide, odorante,

légèrement amère, en larmes; par incision du
Pistacia lentiscus (L.) dioécie pentandrie;
(J.) térébinthacées.

Ile de Chio, Italie. Usitée principalement
dans les arts.

MATRICAIRE.

Matricaria vulgaris (T.) radiées;
Matricaria parthenium (L.) syngénésie, poly-
gamie superflue;
(J.) corymbifères.

France. Usitée. Odorante, amère, distincte
de la camomille par son calice écailleux.

MAUVE.

Malva vulgaris flore majore
(T.) campaniformes;
Malva silvestris (L.) monadelph. polyand. ;
(J.) malvacées.

France. Herbacée. Feuilles et fleurs usitées.

MÉLILOT.

Melilotus officinarum Germaniæ (T.) pa-
pilionacées; *Trifolium melilotus officinalis*
(L.) diadelphie décandrie;
(J.) légumineuses.

Bois, lieux incultes. Herbacé, annuel. Fleurs
usitées. Cultivé pour fourrage; odeur agréable.

M É L I S S E.

Melissa hortensis (T.) labiées ;

Melissa officinalis (L.) didynam. gymnosperm.;
(J.) labiées.

Europe. Herbacée. Usitée. La recueillir avant le développement des fleurs. Aromatique, citronnée, amère. Huile volatile.

M E N T H E C R Ê P U E.

Mentha crispa danica (T.) labiées ;

Mentha crispa (L.) didynam. gymnospermie ;
(J.) labiées.

Sibérie, France, usitée. Fleurs axillaires, feuilles sessiles, tige velue. Aromatique, camphrée. Huile volatile.

M E N T H E P O I V R É E.

Mentha sapore fervido piperis (T.) labiées ;

Mentha piperita (L.) didynam. gymnosperm.;
(J.) labiées.

Angleterre, France.

Usitée. Fleurs en épis ; feuilles ovées, pétiolées. Saveur piquante, froide. Cultivée pour en retirer une huile volatile, base des pastilles de ce nom.

MÉNYANTHE.

*Menyanthes palustre latifolium et triphyl-
lum* (T.) infundibuliform.;

Menyanthes trifoliatum (L.) pentandrie mo-
nogynie ;
(J.) lysimachies.

Europe , marais. Sauvage , vivace. Usité ;
très-amer.

Les habitans du nord s'en servent dans la
brasserie , à la place du houblon.

MERCURIALE.

Mercurialis testiculata et spicata

(T.) fleurs à étamines ;

Mercurialis annua (L.) dioécie ennéandrie ;

(J.) euphorbes.

Europe. Lieux incultes. Herbacée, annuelle.
Odeur nauséuse.

MEUM.

Meum foliis anethi (T.) ombellifères ;

Atusa meum (L.) pentand. digynie ;

(J.) ombellifères.

Italie, France, herbacé.

Racine usitée, brunâtre à l'extérieur, blan-
che en dedans.

Odeur aromatique.

M I F L.

Suc mucoso-sucré , blanc , citrin, recueilli et élaboré par les abeilles.

Par-tout. Celui de Narbonne et du Gâtinois plus estimé.

MILLEPERTUIS.

Hypericum vulgare (T.) rosacées;

Hypericum perforatum (L.) polyadelphie polyandrie;
(J.) millepertuis.

Europe. Lieux incultes. Fleurs jaunes, amères, usitées. Contient dans ses vésicules du tannin , une double matière colorante , l'une rouge de sang , l'autre jaune.

M O R E L L E.

Solanum officinarum acinis nigricantibus
(T.) infundibuliformes;

Solanum nigrum (L.) pentandrie monogyn. ;
(J.) solanées.

Lieux incultes. Herbacée, annuelle. Usitée à l'extérieur.

M O R E L L E G R I M P A N T E.

Solanum scandens seu dulcamara
(T.) infundibuliformes;

Solanum dulcamara (L.) pentand. monogyn. ;
(J.) solanées.

Lieux humides , haies.

Plante ligneuse, vivace. Tige usitée. Saveur exprimée par son nom.

MUSCADES.

Myristica officinalis (L.) polyandrie monogynie.

Iles Moluques et France. Arbre ayant quelque affinité avec le laurier.

Fruit usité. Noix contenant une graine; veinée, très-aromatique, recouverte d'une membrane en réseau, nommée *macis*, également aromatique, et renfermée dans un brou succulent assez considérable, en forme de poire.

Deux espèces dans le commerce, une oblongue sauvage, nommée muscade *mâle*; une autre ronde, cultivée, nommée muscade *femelle*. Cette dernière préférée.

La muscade fournit par expression une huile aromatique concrète, et par distillation seulement, une huile volatile très-odorante et liquide.

MYRRHE.

Gomme-résine, solide, jaunâtre à l'extérieur, brune intérieurement; onglée dans sa cassure; odeur agréable; saveur amère; par incision du *Cassa gummifera* de Bruce. Arbrisseau.

Afrique, Abyssinie, vis-à-vis le détroit de Babel-Mandel.

NARD CELTIQUE.

Nard des montagnes, racine de la valériane celtique (L.) triandrie monogynie.

Alpes, mont Saint-Bernard.

NARD INDIEN.

Racine d'une autre espèce de valériane, non décrite. *Nardus indica* (L.) triandrie monog. Quelques-uns pensent que ce n'est pas cette valériane qui fournit le nard indien.

Cochinchine, Java. Peu usité.

NAVET SAUVAGE.

Napus sativa radice albâ (T.) cruciformes;
Brassica napus (L.) tetradyn. sili-
 queuse;
 (J.) crucifères.

Angleterre, France. Herbacé. Semences usitées, saveur douceâtre.

NENUPHAR.

Nymphæa alba major (T.) rosacées;
Nymphæa alba (L.) polyand. monogynie.

Europe, étangs. Herbacé, vicace. Racine et fleurs usitées.

NERPRUN.

Rhamnus catharticus (T.) arbre monop;
 (L.) pentandrie monog.; (J.) nerpruns.

Europe, arbrisseau épineux, écorce lisse. baies usitées; donnent avec la chaux le vert de vessie très-employé dans la peinture en détrempe.

NICOTIANE.

Nicotiana major latifolia (T.), infundib.;
nicotiana tabacum (L.), pent. monog.
 (J.), solanées.

Plante annuelle, originaire de l'Amérique méridionale. En Europe depuis 1560.

Cultivée en France et dans l'Amérique septentrionale. Feuilles usitées; objet de grandes fabriques; odeur forte, irritante; saveur âcre.

NOYER.

Nux juglans, sive regia vulgaris
 (T.) arbres amentacés;
Juglans regia (L.) monoécie polyand.;
 (J.) térébinthacées.

Perse; cultivée en France. Arbre. Les feuilles, la noix, l'huile exprimée, usitées, contiennent tannin et acide gallique.

ŒILLET ROUGE.

Caryophyllus hortensis simplex flore majore
 (T.) caryophyllées;
Dianthus caryophyllus (L.) décandrie digyn.
 (J.) caryophyllées.

Italie; cultivé en France. Pétales mondés de leurs onglets, usités. Odeur de girofle.

OIGNON.

Cepa vulgaris (T.) liliacées;
Allium cepa (L.) hexandrie monogynie;
 (J.) asphodèles.

Jardins potagers. Bulbe arrondie, composée de tuniques; contient du sucre au Midi, du soufre au Nord.

Odeur pénétrante, irritante.

Se mange cru, cuit, confit; assaisonne les mets.

OLIVIER.

Olea sativa (T.) arbres monopétales;
Olea Europæa (L.) diandrie monogynie;
 (J.) jasminées.

Europe, France méridionale. Arbre toujours vert. Fruit, huile exprimée, très-usitée.

OPIUM.

Suc épais, extrait-résineux en masse, couleur noirâtre, sanguine; odeur vireuse; cassant quand il est sec; souvent mollasse; amer, soluble en partie dans l'eau froide; retiré par incision, expression et décoction du *Papaver somniferum* (L.), polyandrie monogynie (J.), papavéracées.

Syrie,

Syrie, Turquie.

Donne une huile concrète très-vireuse et un sel particulier soluble dans l'alkool, principalement dans les acides.

ORANGER.

Aurantium acri medullâ vulgare

(T.) arbres rosacées ;

Citrus aurantium (L.) polyadelphie icosand. ;

(J.) orangers.

Indes, transplanté en Espagne, en France.
Arbre.

Feuilles, fleurs et fruits usités.

Huile volatile des fleurs, *neroli*.

ORGE.

Hordeum distichon (T.) fleurs à étamines ;
(L.) triandrie digynie ; (J.) graminées.

Europe, Plante annuelle, herbacée ; semence usitée.

Séparée de son enveloppe, orge mondée, de son écorce, polie et arrondie, orge perlée ; concassée par les meules, gruau.

Cultivée pour grain et pour fourrage, remplace en Espagne et en Egypte l'avoine pour les chevaux, nourrit et engraisse la volaille.

ORTIE BLANCHE.

Lamium vulgare album. (T.) labiées ;

D

Lamium album (L.) didyn. gym.
(J.) labiées.

France, lieux humides, incultes, herbacée,
annuelle.

Fleurs usitées.

Saveur sucrée.

ORIGAN.

Origanum silvestre (T.) labiées;
Origanum vulgare (L.) didyn. gymnosperm.
(J.) labiées.

Europe, lieux élevés. Herbacé.

Toute la plante usitée. Odeur aromatique,
huile volatile abondante.

OSEILLE.

Acetosa pratensis (T.) fleurs à étam. ;
Rumex acetosa (L.) hexandrietrigynie;
(J.) polygonées.

Europe, prés, jardins potagers, herbacée.

Feuilles et racines usitées.

C'est des feuilles du *rumex acetosa* qu'on re-
tire le sel d'oseille, oxalate acide de potasse.

PARIÉTAIRE.

Parietaria officinarum et dioscoridis
(T.) fleurs à étamines;
Parietaria officinalis (L.) polyg. monoécie;
(J.) orties.

Europe, sur les vieux murs et les ruines.
Herbacée, nitreuse.

Toute la plante usitée.

PATIENCE.

Lapathum aquaticum folio cubitali

(T.) fleurs à étamines ;

Rumex aquaticus (L.) hexandrie trigynie ;

(J.) polygonées.

Lieux humides. Racine usitée, brune à l'extérieur, jaune intérieurement, amère. Contient soufre et amidon.

PAVOT.

Papaver hortense semine albo

(T.) rosacées ;

Papaver somniferum (L.) polyand. monog. ;

(J.) papavéracées.

Jardins, champs.

Fleurs et fruits usités.

Les semences renfermées dans une capsule orbiculaire, glabre, surmontée d'une couronne, donnent une huile fixe, appelée huile d'œillet dans le commerce : cultivé pour cet objet.

PÊCHER.

Persica molli carne, vulgaris viridis et alba

(T.) rosacées ;

Amygdalus persica (L.) icosandrie monog.

(J.) rosacées.

Cultivé en Europe. Arbre.

Feuilles, fleurs et fruits usités. Odeur douce.

P E R S I C A I R E.

Persicaria mitis maculosa et non maculosa

(T.) fleurs à étamines;

Polygonum persicaria (L.) octand. trigynie.

(J.) polygonées.

Les bords des chemins, fossés humides.

Toute la plante usitée.

P E R S I L.

Apium hortense seu petroselinum vulgò

(T.) ombellifères,

Apium petroselinum (L.) pentandrie digynie;

(J.) ombellifères.

Europe, jardins potagers. Herbacé.

Toute la plante usitée.

Odeur forte, aromatique.

P E T I T H O U X.

Ruscus myrtifolius aculeatus

(T.) campaniformes;

Ruscus aculeatus

(L.) dioéciesyngénés.;

(J.) asperges.

Europe, les bois. Arbrisseau toujours vert.

Feuilles sessiles, obliques, terminées par une pointe,

Racine blanche, noueuse, usitée.

PEUPLIER.

Populus nigra (T.), arbres amentacés; (L.) dioécie octandrie; (J.) amentacées.

Europe. Arbre.

Les boutons, avant le développement, résineux, odorans, contiennent de l'acide benzoïque en petite quantité.

PIED DE CHAT.

Elichrysum montanum, longiore folio et flore purpureo (T.) flosculeuses; *Gnaphalium dioicum* (L.) syngénésie polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe, Alpes. Herbacé; annuel. Fleurs usitées.

PIED DE VEAU.

Arum vulgare (T.) personées;

Arum maculatum (L.) gynandrie polyand.;
(J.) aroïdes.

Europe, lieux aquatiques. Herbacé, vivace, fleur blanche, en forme de cornet, portée sur une hampe.

Racine usitée, tubéreuse, abondante en amidon, âcre, corrosive, poivrée.

PISSENLIT.

Dens leonis latiore folio (T.) semi - floscu-
leuses ;

Leontodon taraxacum (L.) syng. polyg.
égale ;

(J.) chicoracées.

Europe, lieux incultes. Herbacé.

Toute la plante usitée. Amère.

PIVOINE.

Pæonia folio nigricante splendido quæ mas
(T.) rosacées ;

Pæonia officinalis (L.) polyandrie digynie ;

(J.) renonculacées.

Europe ; herbacée, vivace ; racine et fleurs
employées de toute antiquité en médecine.
Contient de l'amidon.

POIVRE NOIR.

Semence de la grosseur d'un petit pois, ron-
de, écorce noirâtre, ridée du *piper nigrum*
(L.) diandrie trigynie.

Plante sarmenteuse.

Java, Sumatra, Siam, Colonies françaises.

Aromatique, acre, brûlant.

POIVRE BLANC.

Semences blanches, arrondies ; dont la plante
est inconnue, soupçonnée une variété du poivre
noir.

POIVRE LONG.

Epi oblong, desséché, grisâtre, du *piper longum* (L.).

Le petit poivre long, l'épi du *piper malabaricum*, figurés l'un et l'autre dans *Rumphius*.

Bengale, saveur brûlante, caustique.

POIX RÉSINE.

Térébenthine commune, épaissie par l'eau bouillante; par incision du *pinus silvestris*, (T.) amentacées; (L.) monoécie monadelphie, (J.) conifères. France méridionale.

POIX BLANCHE (de Bourgogne).

Diffère de la précédente par un mélange de la térébenthine commune fondue avec la poix résine.

POIX NOIRE.

Résine sèche, brune, noirâtre, en partie charbonnée, provenant de l'incinération des résidus de térébenthine.

POLYPODE.

Polypodium vulgare (T.) apétales sans fleurs; (L.) cryptogamie; (J.) fougères.

Europe, le pied des vieux chênes, et la crête des murailles.

Racine usitée, noueuse, noirâtre. Saveur sucrée, amère.

POMME ÉPINEUSE.

Stramonium fructu spinoso rotundo, flore albo simplici (T.) infundibuliformes ;

Datura stramonium (L.) pentandrie monog.
(J.) solanées.

Amérique, France. Herbacée.

Feuilles usitées. Odeur désagréable.

POMME - DE - TERRE.

Solanum tuberosum esculentum

(T.) infundibuliformes ;

Solanum tuberosum (L.) pentandrie monog. ;
(J.) solanées.

Virginie, Europe. Tubercule usité.

La grosse marquée de points rouges, propre à tous les terrains, plus féconde. Les espèces rouges plus abondantes en fécule amylacée.

POTASSE.

Carbonate de potasse. Sel dans le commerce, non saturé par l'acide carbonique, plus ou moins pur ; obtenu par lixiviation des cendres des végétaux.

France, Allemagne, Amérique septentrionale, Pologne. Usitée en médecine et dans les arts.

POULIOT.

Mentha aquatica (T.) labiées ;

Mentha pulegium (L.) didynamie gymnos.
(J.) labiées.

Europe. Herbacé, annuel, usité.

Odeur forte.

POURPIER.

Portulaca latifolia sive sativa

(T.) rosacées;

Portulaca cleracea (L.) dodécand. monog.;

(J.) portulacées.

Jardins. Annuel, usité.

PYRÈTHRE.

Anthemis pyrethrum (L.) syngén. polyg.
superflue; (J.) corymbifère.

Afrique, Tunis.

Racine usitée, ridée, roussâtre à l'extérieur,
blanche intérieurement. Saveur âcre, brûlante.

Rare dans le commerce.

QUINQUINA.

Cinchona officinalis (L.) pentandrie mono-
gynie; (J.) rubiacées.

Pérou, Santa-Fé.

Arbre de la hauteur du chêne, écorce usitée.

Quatre espèces officinales, l'orangé, le rouge,
le jaune et le blanc.

L'orangé, *Cinchona officinalis* (L.), *Cin-
chona lancifolia* de Mutis, très-rare, même au
Pérou et à Santa-Fé.

Le rouge, écorce épaisse, roulée, rouge à

l'extérieur, brune intérieurement, *Cinchona oblongifolia* de Mutis, très-commun au Pérou et dans l'Amérique méridionale, astringent par excellence.

Le jaune, *Cinchona pubescens* Vahl; *Cinchona multifolia* de Mutis, écorce jaune, fortement amère.

Le blanc, *Cinchona macrocarpa* Vahl, *Cinchona ovalifolia* Mutis. Indigène.

De Santa-Fé. Saveur savonneuse, peu astringente et amère.

Nota. Le *Cinchona caribæa*, quinquina gris du commerce, doit former un genre particulier, tant à cause de son caractère que de ses propriétés.

QUINTEFEUILLE.

Quinquefolium majus repens

(T.) rosacées;

Potentilla reptans (L.) icosandrie polyginie;

(J.) rosacées.

Europe, les champs, herbacée.

Ecorce de la racine usitée.

Couleur brunâtre, saveur acerbe. Contient tannin et acide gallique.

RAISIN D'AMÉRIQUE.

Phytolacca americana majori fructu

(T.) rosacées;

Phytolacca decandra (L.) décand. décagynie;
(J.) arroches.

Virginie, cultivé en France.

Feuilles usitées.

RAIFORT SAUVAGE.

Cochlearia folio cubitali (T.) cruciformes;
Cochlearia armoracia (L.) tétradynamie sili-
culeuse;
(J.) crucifères.

Europe, herbacée.

Racine usitée, blanche, longue; odeur forte,
piquante; saveur âcre, chaude; contient sucre,
soufre et amidon.

RÉGLISSE.

Glycyrrhiza siliquosa germanica
(T.) papilionacées;
Glycyrrhiza glabra (L.) diadelphie décand.;
(J.) légumineuses.

Europe méridionale. Racine très - usitée,
longue, traçante, roussâtre à l'extérieur, jaune
intérieurement; saveur douce, sucrée.

Extrait ou suc préparé en grand en Espagne.

RAPONTIC.

Rhabarbarum dioscoridis et antiquorum
(T.) campaniformes;
Rheum rhaponticum (L.) ennéandrie trigyn.;
(J.) polygonées.

Perse, Tartarie; cultivé en France. Vivace. Feuilles larges, lisses, pétiolées. Racine usitée, brunâtre en dehors, jaune en dedans, spongieuse : odeur foible, saveur légèrement amère, visqueuse.

RHUBARBE.

Rheum undulatum (L.) ennéandrie trigyn.;
(J.) polygonées.

Chine, Moscovie. Feuilles ondulées à leurs bords, tige cannelée. Racine usitée, grosse, longue, jaune à l'extérieur, safranée et marbrée au-dedans; aromatique, styptique, amère, nauséuse. Contient oxalate de chaux, tannin et acide gallique.

Le *Rheum palmatum* (L.) fournit une rhubarbe blanchâtre. Il passe pour plus purgatif que l'autre, et plusieurs auteurs le regardent comme la vraie rhubarbe de colline; c'est celle que l'on commence à cultiver en France. Elle produit les mêmes effets que celle des officines, et presque à même dose. Le *Rheum compactum* est cultivé au Port-Louis.

RICIN (PALMA CHRISTI).

Ricinus vulgaris (T.) fleurs à étamines;
Ricinus communis (L.) monoécie monadelph.;
(J.) euphorbes.

Indes occidentales ; cultivé en France dans les jardins d'ornement. Huile exprimée de ses semences, usitée après avoir subi une préparation.

R I Z.

Oryza mathioli (T.) herbes à pétales ;
Oryza sativa (L.) hexandrie trigynie ;
(J.) graminées.

Egypte, Indes, Italie. Plante graminée croissant dans les terrains arrosés. Semences usitées, farineuses, nutritives. Une variété, non aquatique, croît sur les lieux élevés.

R O M A R I N.

Rosmarinus hortensis angustiore folio
(T.) labiées ;
Rosmarinus officinalis (L.) diandrie monogyn. ;
(J.) labiées.

France méridionale. Arbrisseau toujours vert. Feuilles et fleurs usitées ; fournit beaucoup aux abeilles. Huile aromatique camphrée.

R O N C E.

Rubus vulgaris (T.) arbres rosacés ;
Rubus fruticosus (L.) icosandrie polygynie ;
(J.) rosacées.

France. Arbrisseau épineux, lieux incultes. Feuilles usitées.

RAQUETTE.

Erucago segetum (T.) cruciformes ;
Bunias erucago (L.) tétradynamie siliqueuse ;
(J.) crucifères.

Europe, lieux un peu humides, sans culture.
Herbacée, annuelle ; fleurs jaunes. Toute la
plante usitée ; odeur forte, saveur âcre, pi-
quante, contient du soufre.

ROSIER.

Rosa rubra simplex (T.) arbres rosacés.
Rosa gallica (L.) icosandrie polygynie ;
(J.) rosacées.

Europe, cultivé. Arbrisseau épineux ; fleurs
usitées.

Deux espèces de roses, pâle et rouge.

La première, odeur suave, douce, donne,
par distillation, une huile odorante concrète.

La seconde, odeur foible, astringente. Choi-
sie avant le développement des pétales, usitée ;
contient tannin et acide gallique.

RUE.

Ruta hortensis latifolia (T.) rosacées ;
Ruta graveolens (L.) décandrie monogynie ;
(J.) rutacées.

France méridionale. Herbacée, vivace. Usitée.

Huile volatile. Odeur forte , nauséabonde ; saveur âcre , amère.

S A B I N E.

Sabina folio cupressi (T.) arbres amentacés ;
Juniperus sabina (L.) dioécie monadelphie ;
 (J.) conifères.

Italie, France méridionale. Feuilles usitées.
 Huile volatile, odeur pénétrante, forte ; saveur désagréable, aromatique, résineuse.

S A F R A N.

Crocus sativus (T.) liliacées ;
 (L.) triandrie monogynie ;
 (J.) iridées.

Asie, France, par-tout. Racine bulbeuse. Stigmate triple ; seul usité , seul recherché : couleur rouge foncé , odeur aromatique , agréable ; saveur amère. Huile volatile aromatique. Sophistiqué dans le commerce par la fleur de carthame ; reconnoissable par sa configuration ; le vrai safran étant un stigmate, et le faux, un pétale.

Cultivé en grand , très-usité en médecine et dans l'économie domestique. Celui du Gâtinois le plus estimé.

S A G A P E N U M.

Gomme-résine, en larmes et en masse, jaune,

64 MATIÈRE MÉDICALE,

roussâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, s'échauffant très - aisément au toucher. Odeur d'ail, saveur très - désagréable ; par incision d'une espèce de fêrûle non décrite.

Perse.

SAGOU.

Substance médullaire, farineuse, renfermée dans le tronc de plusieurs palmiers, *Sagus farinifera*, *areca oleracea*, *cycas circinalis* et *cycas japonica* (L.).

Malabar, îles Moluques.

Cette moelle séparée par les tamis et les lotions, est mise sous forme de petits grains de couleur rousse. V. Gelée de pommes-de-terre.

SALEP.

Racine bulbeuse, blanchâtre, préparée par l'eau bouillante de l'*Orchis mascula*

(L.) gynandrie diandrie ;

(J.) orchidées.

Turquie. Sans odeur, saveur fade.

Voyez Salep de pommes-de-terre.

SANG DRAGON.

Gomme-résine, sèche, rouge, en petits pains orbiculaires et aplatis, ou cylindriques, ou en olives enveloppées de roseaux, ou en masse ; par incision du *Dracæna draco* (L.) hexandrie monogynie,

monogynie, et du *Pterocarpus draco* (L.), de l'Inde, et par une décoction du fruit d'une espèce de Rotang, *Calamus rotang* (L.).

S A N I C L E.

Sanicula officinarum (T.) ombellifères;
Sanicula Europea (L.) pentandrie digynie;
 (J.) ombellifères.

Europe, lieux incultes; herbacée. Feuilles usitées.

S A N T A U X.

Bois durs, dont on trouve trois espèces dans le commerce : blanc, citrin, rouge; les deux premiers retirés du même arbre,

Santalum album (L.) tétrandrie monogynie.

Indes orientales, Siam. Le rouge, fourni par le *Pterocarpus Santalinus* (L.) diadelphie;
 (J.) légumineuses.

Indes orientales, saveur astringente.

S C H É N A N T E.

Adropogon schænanthus

(L.) hexandrie monogynie;
 (J.) graminées.

Arabie, le pied du Mont-Liban.

Fleurs et feuilles usitées.

Odeur agréable, saveur âcre, légère.

SAPIN.

Abies taxifolio (T.) arbres amentacés ;
Pinus picea (L.) monoécie monadelphie ;
 (J.) conifères.

Forêts , hautes montagnes. Arbre toujours vert ; tige droite , en pyramide.

Les jeunes pousses employées dans la brasserie , *sapinette* , suc résineux usité.

SAPONAIRE.

Lychnis silvestris quæ saponaria vulgò
 (T.) caryophyllées ;
Saponaria officinalis (L.) décandrie digynie ;
 (J.) caryophyllées.

France , dans les terres fortes et humides. Herbacée , articulée. Usitée , amère.

SASSAFRAS.

Laurus Sassafras (L.) ennéandriemonogyn. ;
 (J.) lauriers.

Amérique , Floride , les bords du Mississipi. Arbre. Racine usitée , grosse , ligneuse ; écorce grisâtre , couleur de rouille intérieurement ; bois léger. Acre , aromatique. Huile volatile , pesante , plus abondante dans l'écorce que dans le bois.

SALSEPAREILLE.

Smilax Salsaparilla (L.) dioécie hexandrie;
(J.) asperges.

Amérique septentrionale, Virginie, Chine.
Epineuse, sarmenteuse, vivace.

Racine usitée, traçante, longue, brune à l'extérieur, blanche en dedans, se déchirant dans sa longueur.

Une autre salsepareille, plus blanche, vient de l'*Aralia nudicaulis* (L.), moins estimée, assez commune. Saveur légèrement amère, visqueuse.

S A U G E.

Salvia major (T.) labiées.

Salvia officinalis (L.) diandrie monogynie;
(J.) labiées.

France, vivace. Feuilles et fleurs usitées.
Aromatique, camphrée, amère, pénétrante.
Huile volatile.

S C A B I E U S E.

Scabiosa folio hirsuto (T.) flosculeuses;
Scabiosa succisa (L.) tétrandrie monogynie;
(J.) dipsacées.

Europe, bois. Lieux incultes. Herbacée, vivace. Feuilles usitées. Amère.

Suc concret, extrait résineux, en masse, dont trois espèces dans le commerce : d'Alep, de Smyrne et de Montpellier.

La première, légère, friable, d'un gris-bleuâtre, cendrée, amère, âcre, odeur désagréable ; par incision du *Convolvulus syriacus* et *Scammonia Syriaca* (T.) campaniformes ; *Convolvulus Scammo-*

nia (L.) pentand. monog. ;
(J.) liserons.

Alep, Saint-Jean-d'Acre.

La seconde, pesante, compacte, noirâtre, amère, âcre, nauséuse ; par incision du *Periploca foliis oblongis an-*

gustioribus (T.) campaniformes ;
Periploca scammonia (L.) pentand. digynie ;
(J.) apocinées.

Smyrne, les environs du Mont Taurus.

La troisième, peu usitée, extrait du *Periploca Monspeliaca foliis rotundioribus*

(T.) campaniformes ;
le *Cynanchum Mons-*
peliacum (L.) pentand. digynie ;
(J.) apocinées.

SCILLE.

Ornithogalum maritimum (T.) liliacées ;
Scilla maritima (L.) hexandrie monogynie ;
 (J.) asphodèles.

Espagne, Minorque, Céphalonie. Bulbe grosse, rougeâtre, formée d'écailles épaisses ; âcre, amère, nauséabonde, corrosive.

SCOLOPENDRE.

Lingua cervina officinarum
 (T.), apétales sans fleurs ;
Asplenium Scolopendrium
 (L.) cryptogamie ;
 (J.) fougères.

Les fentes des rochers, les puits. Feuilles en forme de langue, dont la partie inférieure porte un duvet roussâtre, rangé sur plusieurs lignes. Saveur acerbe.

SCORDIUM.

Chamædris palustris canescens
 (T.) labiées ;
Teucrium Scordium (L.) didyn. gymnosperm. ;
 (J.) labiées.

Lieux humides. Herbacé, annuel. Tige et feuilles velues, usitées. Odeur forte d'ail ; saveur amère.

SEMEN-CONTRA (BARBOTINE)

Artemisia contra et judaica

(L.) syngénésie polygamie superflue;

(J.) corymbifères.

Perse, Éthiopie. Semences usitées. Odeur forte, pénétrante; saveur amère.

SEMENCES FROIDES.

Les semences de citrouille, de melon, de courge et de concombre.

SÉNÉ.

Senna Italica, sive foliis obtusis

(T.) papilionacées;

Cassia senna (L.) décandrie monogynie;

(J.) légumineuses.

Afrique. Indes. Cultivé en Italie. Feuilles et fruits usités.

Trois espèces: de la Palthe, de Tripoli et de Moka.

On mêle à celui de la Palthe des feuilles de *Cynanchum Arghel*

(DELISLE) pentandrie digynie;

(L.) apocinées.

Le premier de la Palthe, feuilles verdâtres, longues, étroites; odeur agréable. Follicules, deux membranes lisses, verdâtres, alongées.

Le second de Tripoli, feuilles larges, lon-

gues, arrondies. Follicules recourbées et couvertes d'aspérités.

Le troisième de Moka, feuilles larges, arrondies. Peu employé.

SÉNÉVÉ (MOUTARDE).

Sinapi rapifolio (T.) cruciformes;
Sinapi nigra (L.) tétradyne siliqueuse;
 (J.) crucifères.

Europe, annuel. Semences usitées. Odeur foible; saveur amère, âcre. Contient du soufre.

SERPENTAIRES DE VIRGINIE.

Aristolochia serpentaria
 (L.), gynandrie hexandrie;
Aristolochia Pistoria, seu *Serpentaria*
Virginiana caule nodoso (T.) monopétales
 anomales;
 (J.) aristoloches.

Virginie, Caroline. Une autre espèce vient de la *Collinsonia præcox* (L.) didyne gymnosperme;
 (J.) labiées.

Racine usitée, menue, roussâtre. Odeur aromatique, pénétrante; saveur âcre, amère, camphrée.

SERPOLLET.

Serpillum vulgare majus (T.) labiées;
Thymus Serpillum (L.) didyn. gym-
 nospermie;
 (J.) labiées.

Europe. Lieux incultes. Tige ligneuse. Huile volatile aromatique.

SIMAROUNBA.

Ecorce jaunâtre, longue, coriace, filamenteuse, roulée sur elle-même; fruit amer, inodore, du *Quassia Simarouba* (L.) décand. monog.;
 (J.) magnoliers.

Guiane.

STÆCHAS.

Stæchas folio serrato (T.) labiées;
Lavandula Stæchas (L.) didynamie gym-
 nospermie
 (J.) labiées.

Europe méridionale. Sous-arbrisseau. Fleurs en épis usitées. Aromatique, amer.

SOUDE.

Kali (T.), sal-sola soda (L.). Plante marine; plusieurs variétés: fournissant par combustion dans de grandes fosses des cendres qui, après avoir éprouvé une demi-fusion, deviennent compactes en refroidissant; par solution

dans l'eau et évaporation convenable, des cristaux octaèdres, rhomboïdaux; c'est du carbonate de soude effleurissant à l'air.

Espagne, Sicile, sur les bords de la mer.

Très-usitée pour les verreries et dans les fabriques de savon.

STORAX.

Baume en larmes et en masse solide, friable, brun, rougeâtre, parsemé de taches blanches, odeur agréable, suave par incision de l'*Aliboufier* *Styrax folio mali cotonei*.

(T.) arbres monopétales;

Styrax officinalis (L.) polyandrie monogynie;

(J.) plaqueminiers.

Crète, Caramanie, Perse, Syrie. Contient de l'acide benzoïque.

STYRAX LIQUIDE.

Baume mou : gluant, opaque, gris, noirâtre, odeur fort pénétrante, par ébullition du *Liquidambar styraciflua* (L.), monoécie monadelphie, (T.) et (J.) amentacées.

Contient de l'acide benzoïque; usité.

Virginie, Mexique.

SUCRE.

Un des matériaux immédiats des végétaux, blanc, doux, sapide, par expression, clarifica-

74 MATIÈRE MÉDICALE,

tion et cristallisation de l'*Arundo saccharifera*

(T.) apétales ;

Saccharum officinarum (L.) triand. monog.

(J.) graminées.

Archipel indien, Siam ; transplanté en Amérique.

Condiment agréable.

S U M A C H.

Rhus folio ulmi (T.) arbres rosacés ;

Rhus coriaria (L.) pentandrie trigynie ;

(J.) térébinthacées.

Europe ; arbre. Baies usitées, rougeâtres, aigrelettes.

Contient tannin et acide gallique.

Cultivé pour la teinture.

S U R E A U.

Sambucus fructu in umbellâ nigro

(T.) arbres monopétales ;

Sambucus nigra (L.) pentandrie trigynie ;

(J.) chèvrefeuille.

Europe. Arbre tendre. Seconde écorce, feuilles, fleurs et fruits usités. Racine contenant de l'amidon.

T A C A M A H A C A.

Résine sèche, friable, en masse plus ou moins grosse, blanchâtre, odeur forte, pénétrante

par incision du *Calaba* de l'Inde, *Calaphyllum calaba* (L.) polyandrie monog. (J.) guttifères.

Il est une autre résine tacamahaca, qui provient du peuplier balsamifère, c'est le baume focot du Canada.

Ces deux espèces de résines ne sont pas le vrai tacamaque. Cette dernière, qui est très-rare, provient d'un arbre encore inconnu des botanistes; c'est l'*arbor populo similis resinosa* de Bauhin, dont le fruit renferme un noyau peu différent de celui de la pêche.

Il croît dans l'Amérique méridionale. La résine est verdâtre, odeur de lavande.

TAMARINIER.

Tamarindus Raii (T.)

Tamarindus indica (L.) triandrie monogyn.;
(J.) légumineuses.

Pulpe usitée, contenue dans des gousses, noire, acide, parsemée de semences plates, dures, apportées d'Abyssinie sous forme de petits pains. Arbre transplanté dans les Deux-Indes.

TANAISIE.

Tanacetum vulgare luteum

(T.) flosculeuse;

Tanacetum vulgare (L.) syngénésie polyg.
superflue;

(J.) corymbifères.

Europe. Herbacée. Fleurs jaunes usitées; âcre, odorante. Huile volatile jaune, piquante, amère.

TARTRE.

Tartrite acidule de potasse, déposé sur les parois et au fond des tonneaux qui contiennent le vin, en prismes tétraèdres tronqués au sommet.

Rouge ou blanc, selon la couleur du vin; peu soluble dans l'eau, purifié dans des fabriques.

TÉRÉBENTHINE.

Suc résineux, liquide, jaunâtre, odorant, amer, soluble dans l'alkool, par incision du *Pinus picea*, du *Pinus larix*, du *Pistachia terebinthus* et autres arbres.

Chypre, Venise, France.

La térébenthine ordinaire se tire du *Pinus picea*.

La térébenthine de Venise du *Pinus larix*.

La térébenthine de Chio, du *Pistachia terebinthus*, donne aux urines odeur de violette, fournit huile volatile abondante, usitée dans les arts et en chirurgie.

THYM.

Thymus vulgaris folio tenuiore

(T.) labiées;

Thymus vulgaris (L.) didynamie gymnosperm.;

(J.) labiées.

Europe. Sous-arbrisseau ; fournit une huile volatile abondante , camphrée , aromatique.

Entre dans les parfums et sert d'assaisonnement.

TILLEUL.

Tilia fœmina folio majore

(T.) arbres rosacés ;

Tilia europæa

(L.) polyand. monog.

(J.) liliacées.

Europe , France. Arbre.

Fleurs et écorce usitées en médecine , dans les arts.

TORMENTILLE.

Tormentilla silvestris (T.) rosacées ;

Tormentilla erecta

(L.) icosand. polyg. ;

(J.) rosacées.

Lieux humides , incultes. Herbacée , vivace.

Racine usitée ; saveur styptique , amère , contient tannin et acide gallique.

TUSSILAGE.

Tussilago vulgaris (T.) radiées ;

Tussilago farfara

(L.) syngénésie polyg.

superflue ;

(J.) corymbifères.

Europe , lieux incultes , humides. Herbacé , vivace.

Fleur solitaire au sommet de la tige , usitée.

VALÉRIANE.

Valeriana silvestris major

(T.) infundibuliformes ;

Valeriana officinalis (L.) triand. monogynie.

(J.) dipsacées.

Europe, lieux incultes. Herbacée. Racine usitée ; aromatique, pénétrante, camphrée.

VERVEINE.

Verbena communis flore cœruleo

(T.) labiées ;

Verbena officinalis (L.) diandrie monogynie ;

(J.) gattiliers.

Les bords des chemins. Herbacée, annuelle.

Toute la plante usitée : amère

VIGNE.

Vitis vinifera (T.), arbres rosacés, (L.) pentandrie monogynie ; (J.) vignes.

Perse. Cultivée dans les pays tempérés, arbrisseau sarmenteux de longue durée ; tige garnie de vrilles, fleurs en grappes, opposées aux feuilles ; fruit, une baie dont le suc fermentescible fournit le vin, le tartrite acidule de potasse, l'alkool et le vinaigre.

Originaire d'Asie ; cultivée dans les pays chauds et tempérés. Un grand nombre d'espèces et de variétés.

VIOLETTE.

- Viola martia purpurea* (T.) anomales ;
Viola odorata (L.) syng.monog. ;
(J.) cistes.

Les bois, les prés, le long des haies. Herbacée.

Feuilles et fleurs usitées. Odeur agréable.

VIOLIER.

- Leucoium luteum vulgare* (T.) cruciformes ;
Cheiranthus cheiri (L.) tetradynam.
siliqueuse ;
(J.) crucifères.

France, les rochers, dans les jardins. Herbacé.

Feuilles et fleurs usitées.

ZÉDOAIRE.

- Kœmpferia rotunda* (L.) monandrie monogynie ; (J.) balisiers.

Ceylan, Malabar, île Saint Laurent.

Racine usitée, tubéreuse, odeur de gingembre, camphrée ; saveur aromatique, amère, chaude.

AMBRE GRIS.

Substance grisâtre, cendrée, concrète, tenace, molle, désagréable, se ramollissant par la chaleur, en morceaux irréguliers, composée de couches successives, tachetée de points noirs ou blancs; fournie, au rapport de plusieurs voyageurs, par le cachalot; donne entre autres à l'analyse, cire, résine et acide benzoïque.

Côtes de Madagascar, Sumatra et autres lieux de l'Océan.

AXONGE.

Graisse qui recouvre les intestins et autres parties du porc.

CANTHARIDES.

Insectes coléoptères, à quatre palpes, à antennes en forme de fil de soie, à cinq articles aux doigts, à élytres flexibles, *Meloe vesicatoria* (L.). Les mylabres, les buprestes et autres coléoptères peuvent les remplacer.

Europe, les saules, les frênes. Acres, caustiques, vésicatoire : odeur vireuse. Recueillies au printemps.

CASTORÉUM.

CASTORÉUM.

Substance rougeâtre, onctueuse, entremêlée de membranes fines ; odeur forte, tenace, désagréable ; contenue dans les follicules placées près des glandes inguinales du castor. *Castor fiber* (L.), quadrupède de l'ordre des rongeurs. Soluble en partie dans l'alkool.

Sibérie, Canada, Laponie.

Souvent falsifié par des résines et du sang.

CIRE JAUNE.

Huile fixe, concrète, produit des abeilles, insectes hyménoptères *apis mellifera* (L.), avec le pollen des fleurs ; colorée par une matière qui n'a pas été encore suffisamment examinée, et qu'on lui enlève par l'action combinée de l'oxygène de l'air et de l'humidité, cire blanche.

CLOPORTES.

Oniscus asellus (L.), insecte aptère vivipare, à plusieurs paires de mâchoires, à deux antennes sétacées ; corps ovale, queue terminée par un appendice qui en a deux à ses côtés.

Caves, bois. Saveur fraîche, salée.

COCHENILLE.

Coccus lasti, gallinsecte, hémiptère, sur le nopal ; pour la teinture écarlate. Amérique.

CORAIL.

Production polypeuse, formée de carbonate de chaux et de gluten, souvent colorée en rouge, solide dans le centre, et parsemée à l'extérieur de cavités qui servent de demeure à des polypes; *Isis nobilis* (L.). Méditerranée.

CORALLINE OFFICINALE.

Corallina officinalis (L.), genre de polypiers, qui a pour caractère une tige bipinnée et les articulations presque turbinées.

Les mers de l'Europe, rochers qui entourent la Corse.

CORNE DE CERF.

Exostose naturel et annuel du crâne du cerf; animal mammifère, à deux sabots, à quatre estomacs, ruminant, sans incisives supérieures: *cervus elaphos* (L.)

Europe, forêts. La corne et les produits usités. Donne, par une forte ébullition, comme toutes les substances osseuses divisées, de la gélatine, distincte du mucilage des végétaux par l'azote qu'elle contient, et reconnoissable par le tannin qui la précipite.

ÉPONGES.

Zoophyte, *spongia officinalis* (L.), tissu fibreux, de nature animale, semblable à celle

du poil ; enduit dans son état frais d'une gelée animale très-mince : après la mort, cette gelée disparoît. Méditerranée.

L A I T.

Liqueur animale, blanche, opaque. Saveur douce ; odeur fugace, fournie par les femelles des animaux mammifères , composée de trois substances principales, beurre, fromage, sérum : celui-ci contient entre autres un sel essentiel nommé *sucré de lait*.

Le lait usité, ainsi que chacun de ses produits, objet d'autant de fabriques.

M O U S S E D E C O R S E.

Corallina rubeus, zoophytes en forme de mousse. Dans le commerce, mêlés avec le *fucus purpureus*, Varec.

Saveur salée, odeur marine.

Ile de Corse.

M U S C.

Substance onctueuse, inflammable, soluble en partie dans l'alkool. Odeur forte, pénétrante. Couleur brun-noirâtre ; renfermée dans une poche placée près de l'ombilic du *Moschus moschiferus*, quadrupède ruminant, à deux dents canines et sans molaire.

ŒUF DE POULE.

Corps organique de forme elliptique, plus ou moins allongée; espèce de matrice contenant, sous une coque blanche et dure, une membrane mince qui enveloppe trois liqueurs visqueuses, limpides, distinctes, désignées ensemble, sous le nom d'albumen, ou vulgairement blanc d'œuf. Au milieu de ces liqueurs est suspendue une masse globuleuse, jaune, molle, portant sur un point de sa surface un petit corps blanc, le siège d'un germe ou d'un embryon. C'est ce germe qui, par l'effet d'une incubation de vingt-un jours, se développe, s'accroît aux dépens du jaune et du blanc, et devient un poulet.

Le jaune et le blanc usités comme aliment et comme médicament.

La coque, composée d'une grande quantité de carbonate calcaire, d'une petite quantité de phosphate de chaux, unis par un peu de gluten, possède les propriétés des yeux d'écrevisses.

Le blanc fournit du soufre, de la soude caustique, comme l'albumine; le jaune, une huile grasse dans un état savonneux; délayé dans l'eau, forme une émulsion qui prend le nom de lait de poule.

POISSON (COLLE DE).

Membrane interne desséchée, blanche-argentée, de la vessie à air d'un esturgeon, l'*Acipenser huso* : la meilleure, abondante dans le Volga, la Samara : obtenue aussi des membranes qui forment le canal intestinal de différens poissons : retirée quelquefois par cuisson.

Russie. Substance gélatineuse.

SANGSUES.

Hirudo medicinalis. Ver dépourvu d'épines et de soies, étroit, noirâtre, marbré en dessous, vivant dans l'eau, pourvu d'un disque charnu triangulaire, qui exerce une force de succion.

SUIF.

Huile animale concrète, fournie par les animaux ruminans.

VIPÈRE.

Reptile très commun dans quelques cantons de la France, de deux décimètres de long; peau écailleuse, noirâtre, couleur d'acier; tête plate, triangulaire, ayant un rebord autour des extrémités de la partie supérieure; deux dents creuses pointues; glandes vénéneuses placées sous l'orbite : *Coluber borus* (L.), reptile vivipare faux.

Celle qui entre dans la thériaque est le *coluber vipera* (L.). Egypte. On se sert aussi du *coluber aspis* (L.). Graisse et chair usitées.

R È G N E M I N É R A L.

ACIER, voyez FER.

ALUN.

Sulfate acide d'alumine et de potasse, préparée et formée par combinaison immédiate de l'acide sulfurique en vapeurs avec l'alumine contenue dans les argiles ; extrait en Italie par lixiviation des pierres , des laves décomposées des efflorescences qui le contiennent.

Dans le commerce, en grosses masses cristallines , *alun de roche* : en masses moins volumineuses rougeâtres , *alun de Rome* : se boursoufflant au feu et perdant l'eau de sa cristallisation , *alun brûlé*, *alun calciné* : saveur styptique.

Très-usité dans les arts, et sur-tout dans la teinture.

ANTIMOINE.

Métal volatil , cassant, oxidable, combiné avec l'arsenic , ou minéralisé par le soufre : spéculaire, strié, aiguillé, chatoyant.

Hongrie, France. Employé comme sulfure ,

oxide, métal, et dans toutes ses combinaisons salines.

A R G E N T.

Métal blanc, très-ductile, sonore, difficilement oxidable, devenant noirâtre par le contact des vapeurs du soufre; sous cinq états dans la nature: natif, antimonié, sulfuré, oxidé et muriaté.

Europe, et les autres parties du globe. Usité en feuilles et dans l'état salin.

A R S E N I C.

Métal cassant et acidifiable, reconnoissable par l'odeur d'ail qu'il répand en brûlant sur les charbons ardents; existant à l'état de régule natif, d'oxide: de sulfure jaune, orpin, orpiment; de sulfure rouge, réalgar; combiné avec beaucoup de métaux.

Allemagne, France, &c. Employé dans la teinture, dans la verrerie et dans la peinture.

B I T U M E D E J U D É E.

Substance d'origine animale, inflammable, noire, cassante, translucide dans sa cassure. Abondante sur les eaux de la mer Morte ou lac Asphaltite. Peu usitée. Employée comme goudron par les Indiens et les Arabes.

BOL D'ARMÉNIE.

Substance argileuse, colorée par l'oxide rouge de fer.

Arménie, France, Italie.

BORAX.

Borate sursaturé de soude, apporté de l'Inde sous le nom de *tinchal*, *chrysocolle* en cristaux prismatiques hexaèdres.

Chine, Indes orientales, Perse. Apporté brut de l'Inde, et purifié en France, en Hollande. Donne l'acide boracique, usité en médecine et dans les arts.

CALAMINAIRE (PIERRE). *Voyez* ZINC.

CÉRUSE.

Oxide très-blanc, formé à la surface des lames de plomb exposées à la vapeur du vinaigre; dans le commerce, sous la figure de croûtes, *blanc de plomb*, ou en petites masses coniques enveloppées avec du papier, appelées communément *céruse*, et souvent alongée par la craie, qui lui donne une pesanteur moins considérable.

CHAUX.

Terre subalcaline, sapide, teignant en vert les couleurs bleues végétales; obtenue par la calcination du carbonate de chaux.

Usitée en médecine et dans les arts.

CINABRE.

Sulfure de mercure rouge. (*Voy.* MERCURE).

CRAIE BLANCHE.

Carbonate de chaux, sel plus ou moins pur : dépôt formé dans la mer par la vase calcaire chariée par les fleuves, et résultat des débris des montagnes, ou par la terre des coquillages brisés et pulvérisés par le frottement.

Abondant au nord de la France.

CUivre.

Métal rouge, ductile, malléable, facilement oxidable ; quelquefois natif, oxidé, arsénié, sulfuré, carbonaté, &c.

Sibérie, Suède, Hongrie, France, &c.

Usité sous ses différentes combinaisons d'oxide, de sulfate, d'acétate. Dans l'eau, reconnoissable par l'ammoniaque.

E A U.

Oxide d'hydrogène formé par la combustion de quinze parties d'hydrogène et quatre-vingt-cinq d'oxigène. Sous trois états dans la nature : solide, liquide et gazeux.

Solide. C'est la glace, ou en masse informe ou cristallisée en prismes à quatre pans et à sommet dièdre.

Liquide. C'est l'eau proprement dite, limpide, peu sapide, inodore, donnant le niveau parfait.

Gazeux. Fait partie du fluide de l'atmosphère ; vaporeux : constitue les nuages , les brouillards , la rosée.

Usitée dans beaucoup de préparations : purifiée par distillation.

É T A I N.

Métal ductile, malléable, facilement oxidable ; existant sous forme d'oxide, de sulfure.

Inde, Angleterre : très-rare en France. Reconnoissable par un cri lorsqu'on le courbe.

Usité contre les vers , et sur-tout contre le ver solitaire.

F E R.

Métal ductile, oxidable à la température ordinaire , très-abondant , attirable par l'aimant, sous différens états : oxidé , carburé ; sulfuré, sulfaté, chromaté, phosphaté, combiné avec le carbone , *acier* , &c.

Très-employé, reconnoissable dans ses combinaisons salines par l'acide gallique qui le précipite en noir, et les prussiates qui le précipitent en bleu.

L I T H A R G E.

Oxide de plomb demi-vitreux. *Voy.* PLOMB.

MANGANÈSE.

Métal cassant et oxidable, en petits globules blancs, gris, brillans, très-changeans à l'air, dans la nature toujours sous l'état d'oxide.

Connu sous les noms de *savon des verriers*, de *magnésie noire*.

Europe, France.

MINIUM.

Oxide rouge de plomb. (*Voyez* PLOMB.)

MERCURE.

Métal très-pesant, demi-ductile; oxidable, blanc, liquide jusqu'à 32 degrés au-dessous de 0, volatil à 120 degrés: ou natif, ou allié à d'autres métaux, ou combiné avec le soufre, *cinabre*, soit naturel, soit artificiel, avec des acides. Retiré par distillation.

Allemagne, Hongrie, France, Espagne, Amérique; très-employé.

NAPHTE.

Huile d'origine animale, due à la distillation des bitumes, par la chaleur qui accompagne la décomposition des pyrites.

Le pétrole et les autres liquides de ce genre, ne sont que des variétés, des modifications du naphte.

Les sources qui le fournissent existent en plu

sieurs lieux ; une en France près Beziers. *Huile de gabian.*

N A T R U M.

Carbonate de soude mêlé avec plus ou moins de muriate de soude et de terre retirée en masse cristalline après l'évaporation totale ou partielle de l'eau de certains lacs ; existant dans plusieurs eaux minérales , dans des pierres , abondant en Egypte.

Fourni par la décomposition du muriate de soude , il est en cristaux octaèdres ; saveur urineuse.

N I T R E.

Nitrate de potasse , combinaison saturée , sel qui effleurit dans les pays chauds , à la surface des terres en friche , et dans les pays froids , à la superficie du sol des lieux habités ; abondant dans certains végétaux , retiré impur par la lixiviation des terres. Raffiné à plusieurs reprises par solution , évaporation et cristallisation : en octaèdres profondément tronqués , à sommets cunéiformes , en prismes hexaèdres , fusant sur les charbons.

Saveur fraîche , amère et piquante , inaltérable à l'air. Très-usité.

P L O M B.

Métal ductile , facilement oxidable , abon-

dant et très-varié dans la nature; uni au soufre, à l'acide carbonique, chromique, phosphorique, &c.

Soumis à l'action violente du feu, dans l'opération de la coupelle, *litharge*; au feu de réverbère, *minium*.

Europe, Allemagne, France; très-employé sous ses différens états. Saveur métallique, désagréable, sucrée lorsqu'il est combiné avec quelques acides.

SEL AMMONIAC.

Muriate d'ammoniaque, combinaison saturée, produit de la nature et de l'art; sublimé dans les fabriques, en pains orbiculaires, purifiés, en cristaux semblables aux barbes d'une plume.

Egypte, France; saveur salée, âcre, froide.

SEL D'EPSOM.

Sulfate de magnésie, connu aussi dans le commerce sous les noms de sel de Sedlitz et de Schultz; combinaison saturée. Cristallisé confusément en aiguilles, et s'humectant à l'air. Saveur amère, forte.

Angleterre, Hongrie, Espagne.

SEL DE GLAUBER.

Sulfate de soude, combinaison saturée en cristaux prismatiques, à six pans cannelés, ter-

minés par une pyramide à deux faces, s'effleurissant à l'air.

France, la ci-devant province de Lorraine; saveur amère. Sa composition découverte par *Glauber*.

SEL MARIN.

Muriate de soude; combinaison saturée. Saveur franche, salée.

Sous deux états; solide, en masse, souvent cubique dans le sein de la terre, sel gemme.

Hongrie, Pologne.

Dissous dans les eaux de la mer et de quelques fontaines.

Très-usité.

SEL OU SUCRE DE SATURNE.

C'est l'acétate de plomb cristallisé en prismes tétraèdres dans une dissolution rapprochée de la céruse non-sophistiquée ou blanc de plomb par le vinaigre distillé.

Sel doux, sucré, usité à l'extérieur, poison intérieurement.

S O U F R E.

Corps combustible, simple, jaunâtre, odorant, électrique, fusible, volatil, existant dans les trois règnes de la nature, abondant près des volcans allumés, combiné avec beaucoup de

métaux, purifié par fusion, *soufre en canon* ;
par sublimation, *fleurs de soufre*.

Produit l'acide sulfurique par sa combinaison avec l'oxygène.

Très-usité en médecine et dans les arts.

S U C C I N.

Substance d'origine animale, électrique, inflammable, solide, cassante, plus ou moins jaune et transparente ; donne par distillation, un acide particulier, l'acide succinique et une huile volatile analogue au naphte : usité en fumigation.

Prusse, Suède, et autres contrées.

T E R R E S I G I L L É E.

Substance argileuse, légèrement colorée par l'oxide de fer, douce au toucher, en petits pains orbiculaires, empreints d'un cachet.

Lemnos, France.

V E R D E T O U V E R T - D E - G R I S.

Oxide vert, formé sur des lames de cuivre, exposées successivement à l'action du vinaigre et de l'air humide d'une cave ; plus ou moins desséché dans le commerce et enfermé dans des sacs de peau.

Usité à l'extérieur, employé dans la peinture.

VERDET DISTILLÉ OU CRISTAUX DE VÉNUS.

C'est l'acétate de cuivre déposé en cristaux rhomboïdaux sur des bâtons fendus dans presque toute leur longueur en quatre parties qu'on tient écartées. De là cette forme de pyramide ou de grappes qu'a ce sel dans le commerce.

Sa couleur est d'un beau vert foncé. Il fournit par la distillation l'acide acétique concentré ; usité sur-tout dans la peinture.

VITRIOL BLEU DE (CHYPRE).

Sulfate de cuivre ; combinaison obtenue par lixiviation des pyrites cuivreuses ou artificielles calcinées, et ensuite effleuries à l'air ; cristallisée en rhomboïdes.

Saveur styptique, usité à l'extérieur.

VITRIOL VERT, (COUPEROSE VERTE).

Sulfate de fer ; combinaison immédiate de l'acide sulfurique et du fer ; ou retiré par la décomposition des pyrites martiales très-communes dans la nature en cristaux rhomboïdaux.

Saveur styptique, très-usité pour les fabriques d'encre et dans la teinture.

VITRIOL BLANC, (COUPEROSE BLANCHE).

Sulfate de zinc en masse blanche, ayant l'aspect du sucre en pain, obtenue par solution ,
évaporation ,

évaporation et cristallisation de ce sel, qu'on trouve en efflorescence dans les mines de Goslar; cristaux en prismes tétraèdres, terminés par des pyramides à quatre pans.

Saveur fortement styptique; sert à l'extérieur.

YEUX D'ÉCREVISSES.

Concrétions dures, blanches, convexes d'un côté, concaves de l'autre, formant un carbonate calcaire, dont les molécules sont unies par un gluten existant dans l'estomac du *cancer astacus* (L.), obtenu par la décomposition et le lavage des écrevisses.

Les véritables, en digestion dans le vinaigre, laissent des masses gélatineuses transparentes qui conservent leur forme primitive.

Le Volga et autres rivières.

ZINC.

Métal demi-ductile, volatil, très-fusible, facilement oxidable, sous quatre états dans la nature; oxide, sulfure, sulfate et carbonate.

La belle flamme qu'il donne, le rend d'un grand usage dans la composition des feux d'artifice.

DEUXIÈME PARTIE.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

LA pharmacie est une science qui apprend à connoître, à choisir, à préparer, à composer et à conserver les médicamens.

Elle tient de l'histoire naturelle, la connoissance de leurs caractères extérieurs.

De la physique, des observations sur leurs propriétés et les phénomènes qu'ils présentent.

De la chimie, les instrumens et les procédés par lesquels elle s'assure de leurs parties constituantes.

Toutes les substances qui, prises intérieurement ou appliquées extérieurement, produisent un effetsalutaire, sont comptées au nombre des médicamens.

Ils sont simples ou composés.

Les premiers s'emploient seuls, comme la nature les donne, ou préparés de manière à n'être altérés que le moins possible.

Les seconds sont des mélanges ou des combinaisons plus ou moins durables.

On les divise en médicamens officinaux, et en médicamens magistraux.

Les médicamens officinaux sont ainsi nommés, parce que confectionnés dans la saison favorable, d'après des formules écrites dans les dispensaires connus ou adoptés, ils peuvent être gardés pendant un certain temps.

Les autres sont ceux qui se préparent journellement pour être employés sur-le-champ et presque au chevet du lit des malades.

On les divise encore en médicamens internes et en médicamens externes; mais cette division n'est pas exacte, puisque souvent un remède interne est employé extérieurement, *et vice versa*.

SECTION PREMIERE.

RÉCOLTE , DESSICCATION ET CONSERVATION DES PLANTES.

PARMI les plantes médicinales les plus usitées, les unes se plaisent dans les bois, les autres dans les marais; celles-ci dans les plaines, celles-là sur les montagnes; il en est qui aiment la chaleur des sables de l'Afrique, d'autres le froid des roches de l'Islande et de la Laponie; il en est encore qui croissent au fond et à la surface des eaux.

C'est dans ces lieux qui sont propres à chacune d'elles, qu'il faut les faire ramasser, plutôt

que dans les jardins où on les fait venir par artifice, et où elles ne peuvent acquérir au même degré ni les principes qui doivent les constituer, ni les propriétés qui doivent les caractériser.

Voici les règles générales établies pour la récolte des végétaux :

Les feuilles sont dans leur plus grande vigueur un instant avant la floraison de la plante.

Les fleurs doivent être cueillies quand elles vont s'épanouir, excepté les roses rouges qu'on demande en boutons.

Les fruits sont pris dans leur parfaite maturité, à moins que leur principale vertu n'existe dans l'acérbe de leur suc, comme le fruit d'acacia.

Les racines sont tirées de terre à l'automne, sauf quelques exceptions déterminées par la durée des plantes qui les fournissent, et par les lieux dans lesquels ces plantes vivent, croissent et meurent.

Les substances ligneuses sont préférées lorsqu'elles sont saines et provenant de sujets ni trop jeunes ni trop vieux.

Les écorces enlevées aux branches et nouvellement séchées, sont plus estimées que celles fournies par le tronc.

Les semences sont ramassées au moment où elles sont sur le point de se répandre.

Lorsqu'on veut conserver les plantes ou leurs parties, il est nécessaire d'en enlever l'eau de végétation, et de les dessécher.

On y réussit en les exposant, en raison de leur nature, à l'action de l'air atmosphérique, à la chaleur du soleil, à celle de l'étuve ou à celle du four.

1°. Les plantes qui contiennent beaucoup d'humidité subiroient une fermentation qui altérerait leurs qualités, si on les soumettoit à une dessiccation lente : on la rend plus prompte en les plaçant sous des châssis de toile au soleil, et quelquefois ensuite sur le dessus d'un four ayant 40 ou 50 degrés.

2°. On se hâte moins pour les plantes peu abondantes en sucs aqueux, et sur-tout pour celles qui sont aromatiques ; on les sèche à l'ombre.

3°. On a soin d'envelopper de papier celles dont on veut dessécher les sommités, à cause de l'odeur et de la couleur, qui sont très-fugaces : telles sont les menthes, la petite centaurée, le millepertuis, &c.

4°. On traite les fleurs séparées de leurs tiges, comme les feuilles ; dessiccation prompte pour celles qui sont aqueuses, telles que les fleurs de mauve, de lis, de pavot rouge ; dessiccation

lente pour celles qui ont moins d'eau, comme la camomille.

5°. On emploie la dessiccation accélérée pour les écorces, les bois et les racines qui ne sont point aromatiques.

Quant aux racines, toutes sont lavées, nettoyées, et quelques-unes ratissées, avant d'être soumises à l'opération qui doit les priver de leur humidité surabondante.

Les petites sont enfilées; celles qui ont un cœur ligneux, on le leur enlève en les fendant longitudinalement; celles qui sont charnues, sont coupées par tranches minces; et celles qui sont bulbeuses; effeuillées, divisées par lanières ou transversalement.

6°. On étend dans un grenier bien aéré les semences émulsives pourvues de leurs enveloppes, fussent-elles ligneuses, mais sans leurs parties charnues. On opère de même pour les semences farineuses, bien mûres, et séparées de leurs bales.

On dessèche à l'étuve les semences mucilagineuses, de coing, par exemple; au soleil, les autres graines inodores; et à l'ombre, celles qui sont aromatiques ou douées d'un principe âcre et volatil.

7°. On obtient l'exsiccation de la plupart des fruits en les exposant successivement et à plu-

sieurs reprises à la chaleur ménagée d'un four et à celle du soleil : aux uns on conserve leur peau, les prunes ; on en dépouille les autres, les pommes, les poires.

8°. Il est des racines, comme celles des orchis, pour faire le salep, par exemple, qu'on enfile et qu'on plonge dans l'eau bouillante avant de les faire sécher.

Ce procédé, introduit dans l'économie domestique pour la dessiccation des haricots verts, des jeunes fèves de marais, &c., nous procure l'avantage de manger, au milieu de l'hiver, ces légumes presque dans le même état de couleur et de saveur qu'ils ont en été.

Quand on a employé toutes les précautions indiquées pour la dessiccation de ces diverses substances, il convient, avant de les renfermer, de les secouer sur une toile pour en séparer le sable, la terre et les œufs qui pourroient s'y trouver mêlés, sans quoi les roses rouges, les coquelicots, &c., deviendroient bientôt la proie des insectes.

SECTION II.

DES ESPÈCES.

On donne le nom d'espèces au mélange de plusieurs plantes douées d'une même vertu, sé-

chées et coupées menues; mais il ne faut réunir que les mêmes parties des végétaux : ainsi les racines ne doivent pas être confondues avec les tiges et les écorces, les feuilles avec les fleurs, les fleurs avec les fruits, et ceux-ci avec les semences, parce qu'ayant chacune un tissu différent, les unes exigent, pour fournir à l'eau la totalité de leurs principes actifs, le concours d'une macération, d'une infusion plus ou moins prolongée, tandis que les autres demandent une décoction plus ou moins soutenue.

Espèces pectorales.

Prenez feuilles séchées

de capillaire.....
de scolopendre.....
d'hysope.....
de lierre terrestre.....
de véronique.....

} De chaque
parties égales.

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces béchiques.

Prenez fleurs séchées

de mauve.....
de guimauve.....
de pied-de-chat.....
de tussilage.....

} De chaque
parties égales.

Mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces amères.

Prenez feuilles séchées

de camœdris.....	} De chaque parties égales.
de fumeterre.....	
de marrube blanc.....	
sommités de petite centaurée	

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces aromatiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées.

de sauge.....	} De chaque parties égales.
de mélisse.....	
de thym.....	
de serpolet.....	
d'hysope.....	
d'origan.....	
de romarin.....	
baies de genièvre concassées	

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces émollientes.

Prenez feuilles séchées

de mauve.....	} De chaque parties égales.
de guimauve.....	
de bouillon blanc.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Nota. Les espèces aromatiques, ainsi que les espèces émollientes, peuvent être réduites en poudre et conservées pour s'en servir sous forme de cataplasmes, de sachets, &c.

Espèces anthelminthiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de tanaïsie.....	} De chaque	
d'absinthe.....		parties égales.
de camomille romaine....		

Incisez , mêlez et conservez.

Espèces apéritives.

Prenez racines sèches

d'ache.....	} De chaque	
de fenouil.....		parties égales.
de persil.....		
de fraisier.....		
d'asperge.....		

Coupez , mêlez , et conservez pour l'usage.

Espèces diurétiques.

Prenez racines sèches

d'éringium.....	} De chaque	
de petit houx.....		parties égales.
d'arrête-bœuf.....		

Incisez , mêlez , et conservez pour l'usage.

Espèces sudorifiques.

Prenez bois de gayac râpé.....

racines de salsepareille ha-	} De chaque	
chée.....		parties égales.
squine coupée par tranches.		

Mêlez , et conservez pour l'usage.

Espèces astringentes.

Prenez racines sèches

de bistorte.....	} De chaque parties égales.
de tormentille....	
écorces de grenade.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces vulnéraires.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de lierre terrestre.....	} De chaque parties égales.
de millepertuis.....	
d'aigremoine.....	
de tanaïsie.....	
de bugle.....	
de bétaine.....	
de verveine.....	
de menthe.....	
de marjolaine.....	
d'absinthe.....	
de romarin.....	
de sauge.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

La classe des plantes amères, aromatiques, pectorales et vulnéraires est fort étendue. A défaut d'une espèce on prendra l'autre dans la même classe. Il en est de même des racines apéritives, une ou deux peuvent remplacer les autres.

SECTION III.

DE LA PULVÉRISATION.

La pulvérisation est une opération mécanique par laquelle on divise les corps à l'aide de plusieurs instrumens, dont les principaux sont la lime pour les métaux, la râpe pour les substances osseuses et ligneuses, le pilon de bois pour les matières salines et les semences émulsives, le pilon de fer pour les plantes sèches, la meule pour les graines farineuses, un cylindre de fer pour le cacao, la molette de porphyre pour certaines substances terreuses et métalliques dont la division doit être extrême ; l'eau enfin pour les matières déposées, comme la craie et les glaises.

Le choix du procédé auquel il faut avoir recours pour diviser un corps, doit être subordonné à la nature de ce corps, et à l'emploi qu'on veut en faire.

Les règles à suivre dans la pulvérisation, sont :

1°. De piler à grands coups, et dans un mortier de fer, les racines, les feuilles, les semences, les écorces, les bois, les cornes, les os ; ces trois dernières substances râpées auparavant, les autres parfaitement mondées, incisées, découpées.

2°. De broyer seulement, et par un temps sec et froid, les résines, les gommés-résines, dans un mortier légèrement huilé.

3°. De triturer les substances salines dans le marbre, la porcelaine, le verre ou sur le porphyre.

4°. D'ajouter un peu d'eau pour diminuer la volatilisation de la poudre des substances trop sèches, mais seulement lorsque cette addition ne peut pas nuire.

5°. De pulvériser dans une atmosphère très-sèche les matières susceptibles d'attirer l'humidité de l'air, comme le safran et certaines fleurs.

6°. D'ajouter du sucre très-sec pour faciliter la division et la pulvérisation des substances huileuses ou pulpeuses disposées à se réduire en pâte, comme la muscade et la vanille, &c.

7°. De mêler, lorsqu'on fait des poudres composées, les matières que le pilon ramollit avec celles qui restent dans leur état solide, et qui peuvent faciliter la division des autres.

8°. D'éviter l'évaporation de la poudre en couvrant le mortier d'un sac de peau, sur-tout lorsqu'il y a à craindre pour le pileur l'action d'une substance âcre et caustique.

C R I B R A T I O N.

La pulvérisation nécessite une autre opération que les anciens ont nommée *cribration*. Elle consiste à séparer à l'aide du tamis ou du crible les parties les plus divisées des substances sèches ou humides d'avec celles qui sont plus grossières.

Les tamis employés à cet effet, sont de crin, ou de soie. Ils sont couverts ou non couverts. Ceux-ci n'ont qu'une simple toile tissue de l'une ou de l'autre de ces matières; les autres sont composés de trois pièces, savoir le couvercle, qui empêche l'évaporation de la poudre; le tamis proprement dit, qui la laisse passer; le fond qui la reçoit.

Les cribles sont de fil de fer-blanc, de parchemin, &c. La grandeur de leurs trous est en raison du volume des substances qui doivent rester dans les cribles ou passer à travers.

Les règles à observer pour la cribration relative à la pulvérisation, qui rend cette dernière opération complète, sont :

1°. De proportionner la finesse du tamis à celle que doit avoir la poudre à préparer.

2°. De tamiser à mesure qu'il y a une certaine quantité de poudre de faite dans le mortier, de peur que le pilon ne la volatilise en en formant de nouvelle.

3°. De prendre des tamis couverts pour éviter l'évaporation des poudres précieuses, de celles qui sont ou légères ou irritantes, et de toutes celles qui devant être prises intérieurement, ont besoin d'être portées au plus grand degré de ténuité possible.

4°. De choisir, pour celles-ci sur-tout, non-seulement un tamis fort serré, mais encore de le balancer dans les mains, ou de le remuer circulairement en l'appuyant sur le mortier, sans jamais frapper contre, afin d'aider et non de forcer les poudres à passer.

5°. De conserver seulement la poudre des écorces des semences aromatiques, comme l'anis, le fenouil et les premières poudres des herbes sèches et de plusieurs racines fibreuses, les résidus ne sont, les uns que des amandes qui ne participent en rien des qualités des écorces, les autres ne sont que des débris inertes de la fibre végétale.

6°. De préférer au contraire les dernières poudres du quinquina et du jalap, &c. les premières ne contenant que la partie la moins active et la plus friable.

7°. De repasser ensemble toutes les poudres obtenues d'une même substance lorsqu'elles doivent être toutes employées, ou les poudres de différentes substances lorsqu'elles doivent

être réunies ; mais en employant dans ces deux cas un tamis plus gros que celui par lequel chacune d'elles a passé la première fois.

8°. D'exposer les poudres insuffisamment sèches à une dessiccation légère, pour enlever l'humidité qui quelquefois détermine leur moisissure lorsqu'elles sont mises dans les boîtes sans cette précaution.

9°. De les tenir enfermées à l'abri du contact de l'air, de l'humidité, de la lumière et de la chaleur. Presque toutes les poudres pouvant être altérées par ces agens.

P O R P H Y R I S A T I O N .

Opération qui consiste à faire mouvoir horizontalement une molette de porphyre sur une table de la même pierre, chargée de la poudre d'un corps dur, jusqu'à ce que cette poudre qu'on y a mise ou sèche ou en pâte liquide, soit impalpable.

La porphyrisation s'exécutant avec ou sans eau, étant toujours précédée de la pulvérisation, et exigeant souvent encore des manipulations préliminaires ; il est bon de présenter les règles auxquelles sont assujetties les différentes substances qu'on soumet à cette opération.

Le fer est limé, pulvérisé, et ensuite broyé à sec, pour éviter la rouille.

Les

Les pierres précieuses, comme l'hyacinthe, l'émeraude, le saphir, le grenat, lorsqu'on croyoit à leurs propriétés médicamenteuses, étoient pulvérisées, puis broyées à l'eau.

La corne de cerf et les os calcinés à blanc, la pierre calaminaire, le verre d'antimoine, le sulfure d'antimoine, la tuthie, les os de sèche, la pierre ponce, &c. sont également pulvérisés avant d'être porphyrisés à l'eau.

Les écailles d'huîtres, les coquilles d'œufs, les yeux d'écrevisses, sont lavés avant leur pulvérisation, pour enlever la poussière qui leur est adhérente et les corps légers avec lesquels ils peuvent être mêlés.

Leur poudre est mise en infusion dans l'eau bouillante, pour lui enlever une portion du gluten, qui, contenu dans ses molécules, s'oppose à leur division ultérieure.

Elle est ensuite porphyrisée dans l'état humide et comme les autres poudres, jusqu'à ce qu'elle ne crie plus sous la molette, et qu'on ne la sente plus sous les doigts.

La nature a, pour ainsi dire, pris soin elle-même de porphyriser certaines substances, comme le bol d'Arménie, la terre sigillée, la craie, &c. Leur préparation se borne à les purifier. Pour y parvenir, on les pulvérise, on délaye leur poudre dans l'eau; elle s'y divise,

elle y reste suspendue assez de temps pour que les corps étrangers qui lui étoient unis se précipitent : séparée de ces corps par décantation, elle se dépose à son tour. On verse l'eau qui la surnage, on lui en conserve ce qu'il lui en faut pour être comme les autres substances porphyrisées à l'état de pâte liquide, et pouvoir comme elle, à l'aide d'un entonnoir, former sur des feuilles de papier de petits cônes qu'on nomme trochiques; opération imaginée pour faciliter leur dessication.

Autrefois on trituroit dans un mortier avec une petite quantité d'eau la litharge et la céruse; on les délayoit ensuite, et on décantoit l'eau troublée par les molécules les plus subtiles de ces substances qu'on recueilloit pour l'usage.

Maintenant qu'on a reconnu cette préparation inutile pour la litharge, qui n'a pas besoin d'une finesse extrême, nuisible pour la céruse qui y perd l'acétate de plomb qu'elle contient, on pulvérise la litharge à la manière ordinaire; et comme il est difficile de tamiser la céruse parce qu'elle obstrue le tamis, on emploie pour la mettre en poudre le procédé suivant :

On promène sur un tamis de crin un pain de céruse. Cette substance, pulvérisée par ce seul frottement, passée à travers le tamis, est remise

sur une feuille de papier, et on la conserve pour l'usage.

Il est d'autres substances, comme la pierre à fusil et autres pierres quartzeuses dont les arts facilitent la pulvérisation et la porphyrisation en les faisant rougir à plusieurs reprises au feu et en les éteignant à chaque fois dans l'eau.

A tous ces procédés employés pour pulvériser les corps, on peut ajouter :

1°. Celui par lequel on sépare sous forme de poudre un sel qui étoit en solution dans l'eau.

Il consiste à troubler tellement la cristallisation qui devoit avoir lieu sur la fin de l'évaporation, qu'au lieu de former des masses d'un certain volume, le sel soit presque réduit à ses molécules intégrantes.

Cette espèce de pulvérisation est employée pour le nitrate de potasse qui doit servir à la poudre à canon, pour le sucre qu'on nomme sablé chez les pharmaciens et les confiseurs.

C'est encore d'après les mêmes principes qu'on peut pulvériser l'étain.

On verse dans une boîte à savonnette de l'étain fondu, à l'instant où il est disposé à se prendre, et on agite fortement ; il se réduit en poudre.

Ce métal étoit dissous par le calorique. Le mouvement qu'on lui imprime à l'instant où

celui-ci le quitte, ne permet pas à ses molécules de se réunir.

2°. Les procédés par lesquels plusieurs dissolutions fournissent des poudres que les chimistes ont désignées sous le nom de précipité.

POUDRES SIMPLES.

Poudre d'oignons de scille.

On sait que les squammes ou écailles de scille sont recouvertes d'une pellicule mince, dont le tissu est tellement serré et visqueux, qu'il est presque impossible à l'humidité qu'elles renferment de s'en échapper : de là cette difficulté extrême de les sécher, dans leur intégrité, à la chaleur du four ; ce qui détermine à les effeuiller et à les diviser par lanières. Mais la dessiccation s'opère plus promptement par le procédé suivant.

Les squammes étant séparées des racines et de la substance intérieure, on détruit leur tissu dans un mortier de marbre, à l'aide d'un pilon de bois ; et en ajoutant dans le mortier une certaine quantité de poudre de scille réservée des précédentes pulvérisations, on en forme une pâte qui, divisée et exposée à l'ardeur du soleil ou à la chaleur de l'étuve pendant douze heures au plus, donne la scille dépouillée de toute son humidité, d'une belle couleur rose, si la scille

employée est rouge , et parfaitement blanche , si au contraire elle est de cette couleur. La pulvérisation s'exécute par percussion : on passe cette substance par un tamis de soie très-fin , et on la conserve pour l'usage dans un vaisseau bien bouché.

Poudre de racine de guimauve.

Prenez des racines de guimauve mondées ; coupez-les transversalement par tranches extrêmement minces ; faites-les sécher à l'étuve , en prenant la précaution de les remuer souvent. Peu de temps après les avoir retirées de l'étuve , pilez-les dans un mortier de fer , et passez la poudre à travers un tamis de soie très-fin. Lorsque le résidu ne présentera plus que des débris fibreux , cessez la pulvérisation et renfermez la poudre obtenue dans un vaisseau bien bouché.

Ce mode est applicable à toutes les racines , tiges et feuilles dont le tissu est fibreux , tandis que pour les racines et les écorces résineuses , telles que le quinquina et le jalap , il faut pousser jusqu'à la fin la pulvérisation , et éviter de laisser un résidu.

Poudre d'ipécacuanha.

C'est le seul émétique du règne végétal employé aujourd'hui , et on sait qu'entre des mains

habiles il devient incisif, tonique, vomitif et purgatif, selon la dose qu'on en prescrit, la forme qu'on lui donne et les substances qu'on lui associe : on ne sauroit donc être trop attentif à le bien choisir ; il doit être compacte, résineux et d'un brun gris.

Les propriétés de l'ipécacuanha résidant absolument dans l'écorce de ses racines, il faut séparer cette écorce du cœur ligneux qu'elle enveloppe, pour ne pulvériser qu'elle.

On parvient à faire cette séparation en frappant légèrement dessus chaque racine avec un pilon de bois ; l'écorce se brise, se détache, on la met à part et on la pile.

Comme la poudre de l'ipécacuanha est volatile, âcre et nauséabonde, il faut avoir soin de couvrir le mortier de cette espèce de sac qui retient l'évaporation des poudres de ce genre et les empêche d'incommoder le pileur.

Poudre de gomme adragant.

Pour favoriser la pulvérisation de cette gomme, on la fait dessécher à l'étuve ; mais cette pratique est très-vicieuse, elle altère la gomme au point que la poudre obtenue après cette dessiccation, fournit un mucilage peu abondant et moins parfait. Malgré les soins qu'on a pris de monder la gomme, la première poudre qui

passee est rarement très-pure ; il faut lui préférer celles qui suivent.

POUDRES COMPOSÉES.

Poudre cathartique.

Prenez poudre de jalap. 160 g^{mes} [5 onces.]
 de tartrite acidulé de po-
 tasse [crème de tartre]. 64 g^{mes} [2 onces.]
 de scammonée 32 g^{mes} [1 once.]

Triturez pendant quelques minutes les trois substances, pour en former un mélange exact et homogène.

La dose sera d'un gramme [18 grains] à 3 grammes [50 grains], sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre anthelmintique.

Prenez coralline de Corse mondée. . . . } De chaque
 semen contra. } parties égales.

Avant de confier ces deux substances au mortier, on les portera à l'étuve ; et après leur refroidissement, on les mêlera et les réduira en poudre.

La dose sera de 2 grammes [demi-gros] à 4 grammes [1 gros].

Poudre de Dower.

Prenez sulfate de potasse } De chaque
 nitrate de potasse. . . . } 6 g^{mes} [1 gros et dem.]
 ipécacuanha en poudre. 1 g^{me} [18 grains.]
 extrait d'opium. 2 décigr^{mes}. [4 grains.]

Triturez et mêlez pour une poudre.

La dose depuis un demi-gramme [9 grains] jusqu'à 2 grammes [36 grains], et quelquefois plus.

Poudre incisive.

Prenez sucre..... 24 g^{mes} [6 gros.]
 soufre sublimé et lavé... 12 g^{mes} [3 gros.]
 poudre de scille..... 6 g^{mes} [1 gros $\frac{1}{2}$.]

Triturez long-temps pour en faire un mélange exact, dont la dose est de 2 décigrammes [4 grains] à 4 décigrammes [8 grains], sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre incisive et fondante.

Prenez poudre d'iris de Florence. }
 d'énula campana..... } De chaque
 de jalap..... } 12 g^{mes} [3 gros.]
 de sucre..... }

Mêlez et triturez long-temps ensemble, pour prendre à la dose de 3 décigrammes [6 grains] à 6 décigrammes [12 grains]; sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre tempérante.

Prenez nitrate de potasse en poudre. 32 g^{mes} [1 once.]
 camphre divisé par l'alkool. 8 g^{mes} [2 gros.]

Triturez et mêlez.

La dose est de 3 décigrammes [6 grains]. Plusieurs fois dans le jour.

Poudre absorbante nitrée.

Prenez magnésie calcinée ou pure. 32 g^{mes} [1 once.]
 nitrate de potasse purifié.. 8 g^{mes} [2 gros.]
 sucre en poudre fine..... 16 g^{mes} [4 gros.]

Triturez et mêlez. La dose est de 2 grammes [un demi gros]. Plusieurs fois dans le jour.

Les yeux d'écrevisses jouissoient autrefois de la réputation d'être le meilleur absorbant pour neutraliser les acides contenus dans les premières voies ; on leur a substitué des coquilles d'œufs et la craie, &c. Mais leurs effets ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'il y a décomposition de ces carbonates de chaux. Alors ils laissent dégager du gaz acide carbonique, lequel, en se dilatant, distend l'estomac et le fatigue. Pour éviter cet inconvénient, on les remplace avec avantage par la magnésie calcinée, dont la tendance à se combiner avec les acides est plus marquée, et s'effectue toujours plus promptement et plus efficacement sans dégagement de gaz.

Fécule amylacée.

Substance spécialement blanche, reconnue pour être un des matériaux immédiats des végétaux, existant dans beaucoup de plantes de différentes familles et dans plusieurs de leurs organes ; indépendante de leur couleur, de leur saveur et de leur odeur ; jouissant d'un très-grand degré de ténuité, inaltérable à l'air, indissoluble dans l'eau froide ; se convertissant,

par le concours de la chaleur, en une gelée transparente, couleur d'opale.

Fécule de pomme-de-terre.

Prenez des pommes-de-terre bien nettoyées et lavées ; jetez-les dans la trémie d'un moulin-râpe ; elles se réduiront en pulpe, que vous délaierez dans l'eau, et que vous verserez sur un tamis de crin. La fécule sera entraînée par l'eau ; elle se déposera dans le vaisseau placé pour la recevoir. Lavez-la dans plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement pure. Décantez, faites-la sécher à l'étuve, et passez-la au tamis de soie.

Ce procédé est applicable à toutes les racines charnues, aux fruits et semences pulpeux qui contiennent de la fécule amylacée, quand on veut l'avoir pure.

Toutes les pommes-de-terre, pourvu qu'elles ne soient ni altérées à un certain point, ni séchées, peuvent fournir la fécule ; mais le moment le plus favorable pour l'extraire, est toujours avant l'hiver, parce qu'à mesure que ces tubercules s'éloignent de l'époque de la récolte, la fécule, se combinant insensiblement avec les autres parties constituantes, diminue de quantité et devient d'une extraction moins facile.

La pomme-de-terre marquée de points rouges

à l'extérieur et veinée intérieurement, étant la variété la plus féconde, la plus vigoureuse de toutes celles connues et cultivées jusqu'à présent, prospère dans tous les terrains, même les plus médiocres. C'est cette espèce qu'il convient de planter de préférence, quand on a pour objet d'en retirer la fécule amylacée, quoique les variétés rouges et violettes en fournissent davantage, toutes choses égales d'ailleurs; mais à la récolte, elles sont inférieures en produits; elles exigent en outre une bonne qualité de sol, et sont plus assujetties aux vicissitudes des saisons.

SECTION IV.

EXTRAIT DES VÉGÉTAUX.

L'EXTRAIT ou l'extractif est, aux yeux des chimistes, un des matériaux immédiats des végétaux, dont les propriétés sont d'être solubles dans l'eau sans lui donner beaucoup de consistance; d'être coloré en brun, plus ou moins amer, ou âcre ou acerbe, de se combiner avec les alkalis, d'attirer fortement l'oxygène, d'être précipité par les acides, et sur-tout par l'acide muriatique oxygéné, par l'alun, par les dissolutions métalliques, par les oxides, et de pouvoir, à l'aide de ces mordans, adhérer aux

124 MÉDICAMENS OFFICINAUX,
étoffes, comme le fait la partie colorante des végétaux.

Les médicamens connus en pharmacie sous le nom d'*extrait*, ne présentent point cet extractif pur et isolé.

Ce sont des produits obtenus par l'évaporation des sucs ou infusions ou décoctions des plantes, sous différens degrés de consistance, depuis celle du miel jusqu'à l'état sec et pulvérulent.

Ces mélanges souvent très-composés, renferment tous les principes immédiats des végétaux que l'eau avoit pu entraîner avec elle, soit qu'ils y fussent naturellement solubles, soit qu'ils eussent acquis cette propriété tant à l'aide du calorique que par l'action réciproque qu'ils ont exercée les uns sur les autres.

La liste de ces matériaux immédiats des végétaux existans dans les extraits, ou qu'on peut en séparer, est très-considérable.

On y compte le muqueux doux ou le mucilage, le muqueux acide, le muqueux acide et sucré, le sucre et toutes ses modifications, le muqueux combiné avec de la résine, l'extractif proprement dit; deux espèces de principes colorans; le tannin, l'albumine, la fécule amylacée, le gluten, le soufre; les acides très-multipliés des végétaux, comme les acides gallique, benzoï-

que , citrique , malique , oxalique , acéteux ; les acidules oxaliques , tartareux ; les combinaisons de ces acides et de ces acidules avec les terres calcaires ou alumineuses , et avec les alkalis.

Enfin on y trouve du sulfate de potasse , de soude , de chaux , du muriate de potasse et de soude , du nitrate de potasse , &c.

En attendant qu'on puisse , à l'aide d'analyses faites avec la plus grande exactitude , distribuer les extraits dans les classes qui leur conviendroient précisément , on continue à les ranger tous dans les quatre suivantes :

1°. Les extraits gommeux : ils ressemblent à la colle , à la gelée , à la gomme.

Ils sont fournis par la graine de lin , par les malvacées , &c.

2°. Les extraits gommeux-résineux : ce sont ceux qui contiennent de la gomme et de la résine unies ensemble.

Le jalap , l'aloës , les donnent.

3°. Les extraits savonneux : ce sont ceux dans lesquels les principes gommeux et résineux sont si bien combinés , qu'ils ne se séparent point.

Tels sont les extraits de chardon-béni , de fumeterre , &c.

4°. Les extraits résineux : ce sont des résines proprement dites , obtenues soit par le moyen de l'alkool , qui les donne plus ou moins pures ,

à raison de son degré de concentration, soit par le moyen de l'éther, qui les fournit absolument dépouillées du principe gommeux.

Les différens extraits ont reçu différens noms:

Rob, *sapa*, *defrutum*, *gelée*, *extrait*.

Rob : c'est le suc d'un fruit épaissi en consistance de miel.

Sapa : c'est le suc du raisin évaporé au même degré.

Defrutum : c'est le même suc privé des deux tiers de son humidité, et qui dans cet état, mis à fermenter, donne le vin cuit.

Gelée : c'est l'infusion ou la décoction des substances mucilagineuse des végétaux, ou gélatineuse des animaux, rapprochées au degré d'une consistance tremblante.

Extrait : c'est le résultat de l'évaporation des sucs, infusions ou décoctions des végétaux.

Le but qu'on se propose en préparant ces différens extraits, est de concentrer et de conserver sous un petit volume, les propriétés des substances qui les procurent.

Les moyens employés pour y parvenir, sont : l'extraction des sucs des herbes fraîches, la macération, infusion ou décoction des plantes sèches ou solides, et l'évaporation.

EXTRACTION DES SUCS D'HERBES.

Elle consiste à cueillir les herbes lorsqu'elles sont en pleine végétation, à les nettoyer exactement, à les laver, à les piler dans un mortier de marbre, à les mettre à la presse enfermées dans des sacs de crin, après y avoir ajouté un peu d'eau et quelques brins de paille; mais seulement lorsqu'elles sont ou trop peu aqueuses ou trop mucilagineuses.

Tous les vaisseaux de la plante, séveux ou autres, sont brisés par l'action du pilon; tous les liquides qu'ils contenoient coulent ensemble avec la fécule verte et les débris atténués du végétal.

DÉPURATION DES SUCS D'HERBES.

Elle se fait ou par le repos, ou par la chaleur de l'eau bouillante, ou à l'aide du blanc d'œuf, ou en les faisant passer à travers le papier gris; quelquefois par le moyen des acides végétaux ou de l'alkool.

Le premier moyen convient aux sucres des fruits.

Le second peut être employé pour tous les sucres d'herbes destinés à faire des extraits.

Le troisième sert pour tous les sucres, infusions

ou décoctions qui ne contiennent point de tannin.

Le quatrième est nécessaire pour tous les suc dont les vertus résident particulièrement dans des principes volatils.

Il est préféré dans les pharmacies pour les suc magistraux, qu'ils soient volatils ou qu'ils ne le soient pas, les suc trop visqueux exceptés, pour lesquels il faut toujours le concours de la chaleur.

MACÉRATION.

C'est le séjour plus ou moins prolongé des substances végétales sèches et dures dans l'eau froide. Cette eau attirée insensiblement par ces substances, gonfle leur tissu, rend fluide ou propre à le devenir, ce qu'elle y trouve de soluble.

DIGESTION.

C'est encore le séjour plus ou moins long d'une substance dans un liquide quelconque, mais à une température plus élevée que celle de l'atmosphère.

INFUSION.

Cette opération a lieu en versant de l'eau à différens degrés de température, jusqu'à celui de
de

de l'ébullition sur des plantes qu'on y laisse tremper dans un vaisseau couvert.

Dans l'infusion, le calorique, plus abondant que dans la macération et la digestion, rend l'eau plus pénétrante, plus active, plus dissolvante; elle se charge d'un plus grand nombre de principes du végétal.

D É C O C T I O N.

Ayant à traiter des parties ou extrêmement solides des végétaux, ou nullement volatiles, on leur applique l'eau dans l'état d'une ébullition qu'on continue plus ou moins long-temps.

Dans l'ébullition, l'eau saturée de calorique acquiert la plus grande énergie; elle pénètre plus intimement le végétal soumis à son action; elle force à devenir solubles les substances qui ne l'étoient pas à une température plus basse; elle fond, elle sépare celles qui sont huileuses ou résineuses; elle dissipe celles qui sont volatiles; enfin elle en combine, mais aussi elle en décompose plusieurs.

É V A P O R A T I O N.

C'est en général une opération par laquelle, à l'aide du calorique, on met une substance dans l'état vaporeux ou gazeux.

Dans l'évaporation des sucs ou des infusions et des décoctions, l'eau, chargée des principes solubles et fixes des végétaux, les abandonne peu à peu pour s'unir au calorique et former avec lui un fluide volatil connu sous le nom de *vapeurs*.

Par-là les principes étendus auparavant se rapprochent, et acquièrent la consistance et le nom d'*extraits*.

Les règles générales pour préparer les extraits, sont :

1°. D'employer les sucs des plantes préparés sans eau, ou avec le moins d'eau possible, pour ne pas étendre les principes qu'ils contiennent ;

2°. De ne clarifier les sucs, les infusions et décoctions par le blanc d'œuf, qu'autant qu'il n'est pas possible de le faire par le repos et le blanchet seulement, parce que le blanc d'œuf enlève toujours quelque principe dont la privation est essentielle à l'extrait ;

5°. De préférer en général, pour les substances sèches, la macération et l'infusion à la décoction, et de se servir toujours, pour ces opérations, de l'eau extrêmement pure ; de celle qui prend le mieux le savon, cuit mieux les légumes, et seulement de la quantité nécessaire, eu égard à la solidité des substances employées,

afin d'obtenir sans altération ce qui est soluble ;

4°. D'évaporer à la chaleur du bain-marie ou de l'eau saturée de muriate de soude, toutes les liqueurs, quelle que soit la manière dont on les a obtenues, pour éviter les décompositions qu'elles éprouvent à une température plus élevée ;

5°. De procéder à cette évaporation dans un alambic au bain-marie, lorsqu'on veut empêcher l'oxigénation de l'extractif ;

6°. De ne pas employer des vaisseaux évaporatoires en cuivre, parce qu'ils seroient attaqués par l'acide à nu que contiennent presque tous les extraits.

En observant ces règles générales, on évite les précipités qui ont ordinairement lieu pendant l'évaporation des liqueurs devant fournir les extraits savonneux, et lors du refroidissement des décoctions des racines ou écorces abondantes en matières résineuses.

Ces précipités, jugés les uns salins, les autres résineux, sont un mélange de chaux, de matière extractive plus ou moins oxigénée, de substances ou huileuses ou résineuses dans les uns, ou résino-astringentes dans les autres, quelquefois d'un peu de sel calcaire, quelquefois d'un peu de silice et d'alumine, qui méritent d'être examinés plus attentivement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Les extraits usités dans les hospices , qui doivent être préparés d'après le Codex de la ci-devant Faculté de médecine de Paris, et conformément aux règles générales ci-dessus, sont :

Les extraits de trèfle d'eau,	
_____	fumeterre,
_____	chicorée sauvage,
_____	bourrache,
_____	quinquina,
_____	gentiane.

Il en est d'autres qui demandent des procédés particuliers.

Extrait ou Robs de Sureau et de Noirprun.

Les robs de sureau et de noirprun se font avec les sucS retirés des baies mûres de ces deux arbrisseaux, vingt-quatre heures après qu'elles ont été exprimées, par la raison qu'un plus long délai établiroit une fermentation, détruiroit une portion du mucoso sucré, et par conséquent de leurs propriétés.

Extrait de Genièvre.

Ils'obtient de la macération dans l'eau des baies récentes de genièvre que l'on a concassées : on évapore à petit feu. La liqueur passée simplement au blanchet , fournit un extrait sucré et aroma-

tique. Il seroit âcre et résineux, si l'on employoit l'ébullition pour le faire.

Extrait de Casse.

Il n'est aussi que le produit de la macération dans l'eau, de la pulpe de ce fruit, que l'on rapproche convenablement. A la vérité, la casse en bâtons est si rarement de bonne qualité dans le commerce, elle est si susceptible de s'altérer, qu'il seroit à souhaiter qu'on en préparât l'extrait sur les lieux où croît la silique qui porte ce nom, et sur-tout à l'instant de sa récolte. Mais comment se fier pour cette préparation aux habitans de ces contrées?

Extrait de Coloquinte.

Il se fait avec la décoction de la chair de ce fruit dépouillé de sa graine; mais comme il a besoin, pour être plus doux et moins susceptible de donner des tranchées, de perdre sa résine, on le fait redissoudre à froid dans l'eau: on filtre; la résine reste sur le papier. On répète trois fois la même opération.

Purification de l'Opium, des sucs d'Acacia, d'Hypocistis et de Cachou.

On les dissout dans l'eau, après les avoir

coupés par tranches ; on passe la liqueur à travers un blanchet , et on l'évapore au bain-marie.

Extraits calmans d'Opium.

Lorsqu'on veut rendre l'opium plus calmant que narcotique, on le soumet à l'une ou à l'autre des opérations suivantes :

1°. On expose l'opium sous le robinet d'une fontaine qui ne donne qu'un petit filet d'eau ; on le malaxe ; sa partie extractive se dissout ; sa résine reste dans les mains ; on filtre la liqueur , et on l'évapore en consistance d'extrait.

2°. Le second moyen est celui qui est recommandé plus haut pour débarrasser l'extrait de coloquinte de la résine nuisible qu'il contient ; et comme la résine de l'opium est plus difficile à enlever que celle de la coloquinte , on répète jusqu'à six fois la dissolution à froid , la filtration et l'évaporation , excepté qu'on n'emploie pas la décoction pour dissoudre l'opium.

Extraits de Ciguë, de Stramonium, de Jusquiame, de Belladone.

Ces extraits étoient préparés par *Stork*, avec les sucs non dépurés de ces plantes.

Il vaut mieux évaporer ces sucs après les avoir

dépurés, et mêler sur la fin de la cuite la fécule verte mise à part.

Extrait de Patience.

Les racines charnues et amylacées ont besoin d'être privées de leur fécule par le procédé connu, mais seulement lorsqu'on les emploie fraîches pour en faire l'extrait.

Extrait de Bourrache.

La dessiccation produit dans l'état muqueux des borraginées un changement avantageux ; on obtient de ces plantes séchées des extraits moins mucilagineux, moins altérables et plus abondans.

Extrait de Réglisse.

La réglisse de nos jardins, traitée par infusion, donne un extrait brun, d'une saveur douce, très-agréable, bien préférable à l'extrait noir et âcre qui nous vient de l'étranger, et qui contient du charbon et du cuivre, l'un et l'autre enlevés au fond de la bassine ratissée avec une spatule de fer.

Extraits secs de la Garaye.

Les extraits secs de la *Garaye*, improprement

nommés *sels essentiels*, se font tous par de simples macérations dans l'eau, dont on augmente l'action au moyen d'un mouvement rapide; on passe ensuite la liqueur au blanchet, et on l'évapore jusqu'à siccité au bain-marie ou à l'étuve, sur des assiettes de faïence bien polies : ces extraits sont en écailles extrêmement minces.

La *Garaye* filtre une seconde fois ses liqueurs lorsqu'elles étoient évaporées à moitié; mais cette seconde filtration est inutile s'il n'existe point de dépôt, et elle est nuisible s'il y en a un, parce qu'en le séparant, au lieu de le laisser se redissoudre, l'extrait acquiert la faculté d'attirer fortement l'humidité.

*Extrait gommeux et résineux de Jalap, et
Extrait de Kinkina de la Pharmacopée
d'Edimbourg.*

Il est des extraits dans lesquels, comme dans ceux-ci, on veut conserver une substance résino-extractive ou extracto-résineuse. On y parvient en traitant successivement la plante qui la contient avec l'eau et avec l'alkool.

Le résultat de ces deux dissolutions, intimement mêlées et convenablement rapprochées, donne un extrait de ce genre.

On emploie quelquefois le vin pour n'avoir qu'une infusion à faire et remplir la même in-

dication: mais le vin ajoute à l'extrait celui qu'il contient lui-même, et son acide augmente dans les extraits la disposition qu'ils ont à la déliquescence.

Extrait résineux de Jalap, de Scammonée, de Gaïac.

Les extraits par l'alkool très-rectifié sont des résines; par l'alkool foible, des résines mêlées avec des substances gommeuses ou extractives.

Le moyen le plus certain pour prévenir la destruction spontanée qu'éprouvent les extraits trop mous, consiste à les rapprocher au point de leur donner une consistance pilulaire. Mais pour mieux défendre ceux qui attirent l'humidité de l'air, on couvre leur surface d'une couche de lycopodium.

SECTION V.

EAUX DISTILLÉES.

DISTILLATION.

LA distillation est en général une opération par laquelle, au moyen de fourneaux convenables, on administre à des substances contenues dans des vaisseaux appropriés qui y plongent par leur partie inférieure, une quantité

de calorique capable de réduire les fluides de ces substances en vapeurs, lesquelles, soit en s'élevant dans le vide des vaisseaux, soit en passant par un tuyau plus ou moins prolongé, plus ou moins contourné et qui traverse une masse d'eau, se condensent, prennent l'état d'un liquide qui coule et se rend dans des récipiens.

On distille l'eau pour la dépouiller des matières salines, ou pour la charger des principes volatils des végétaux : de là, l'eau distillée et les eaux simples des plantes.

On se borne ici aux eaux aromatiques préparées d'après les règles suivantes :

1°. Fourneau bien entendu, ne tirant ni trop ni trop peu , ne consumant que le moins de combustible possible.

2°. Alambic de verre ou de terre, exécuté d'après de bons modèles ; ou alambic de cuivre à chapiteau d'étain fait à la moderne, accompagné de son serpentín, ou d'un autre condensateur.

3°. Plantes récentes, hachées, mises dans trois fois leur poids d'eau, ou quantité suffisante pour les submerger et les empêcher de brûler contre les parois de la cucurbite.

4°. Cucurbite remplie de manière à laisser libre le mouvement de l'ébullition.

5°. Degré de chaleur propre à conserver ce mouvement jusqu'à ce qu'on ait obtenu tout ce qui est odorant.

Eaux de fleurs d'orange.....	} Conformément à la pharmaco- pée de Paris.
de menthe poivrée.....	
de roses pâles.....	
d'angélique.....	
de mélisse.....	
d'anis.....	
de plantes vulnér. simpl.	
de cannelle de Chine...	

Pendant la distillation des plantes aromatiques, il s'élève avec l'eau des huiles très-odorantes : les unes conservent l'état fluide, les autres prennent l'état concret. Elles sont plus légères que l'eau, à l'exception de celles de cannelle, de girofle, d'ail, de racines d'aunée, d'amandes amères, &c.

Il est des huiles volatiles qu'on peut obtenir par expression, en râpant l'écorce jaune des citrons, ou autres fruits de ce genre, et soumettant cette râpure à la presse, l'huile coule, accompagnée du mucilage auquel elle étoit unie dans les cellules apparentes qui la renfermoient, et qui se précipitent ensuite par le repos.

Plusieurs semences, celle d'anis, par exemple, contiennent deux huiles : l'une volatile aromatique, l'autre fixe.

La première existe dans leur écorce, l'autre dans l'amande de la semence.

Si on broie ces semences, leurs huiles confondues passent ensemble, par l'effort de la presse.

Il n'y a pas de doute que même les semences émulsives ne contiennent deux huiles distinctes, comme on le voit dans les amandes amères, qui, par la distillation, fournissent une huile épaisse caustique.

SECTION VI.

SUCS DES FRUITS PAR DÉPURATION ET FILTRATION.

La nature de l'instrument destiné à la filtration, varie infiniment. Le papier, les tissus de laine, de chanvre, de lin, la laine et le coton cardés, l'éponge, le sable, les terres, le verre pilé, le charbon, les pierres poreuses, toutes ces matières peuvent servir utilement à cette opération; mais leur pureté a besoin d'être examinée, sur-tout lorsqu'il s'agit de filtrer des dissolutions salines, des liqueurs vineuses, alcooliques et acides.

La forme de ces filtres, et leur disposition, ne sont pas plus indifférentes que leur matière: c'est au pharmacien à choisir dans leur nombre

celui qui, en opérant le mieux la clarification du fluide, n'apporte en même temps aucun changement à ses parties constituantes : or, le choix qu'il doit faire à cet égard sera toujours réglé sur la nature du fluide qu'il aura à traiter.

On écrase les fruits succulens; on râpe ceux qui sont fermes; on laisse macérer dans un endroit frais et pendant quelques heures seulement, ceux qui sont sucrés, pour éviter la fermentation; et pendant deux jours, ceux qui sont acides, et dont les fruits ont été cueillis avant leur maturité, et sur-tout ceux dont on veut obtenir la partie colorante logée sous l'écorce; on les met à la presse, après les avoir mêlés avec de la paille hachée pour favoriser l'écoulement du suc.

SUCS ACIDES.

La dépuration de ces sucs consiste à les renfermer dans des bouteilles, et à les laisser reposer pendant trois ou quatre jours.

La fécule, le mucilage qui les troublent, se séparent facilement d'eux-mêmes, sur-tout si les fruits ont été cueillis, comme il convient de le faire, avant leur parfaite maturité.

Ces sucs ainsi dépurés, sont filtrés au papier gris, distribués dans des bouteilles d'une mé-

diocre capacité, qu'on achève de remplir avec de l'huile d'œillet, et qu'on place dans une cave fraîche.

C'est par ce procédé qu'on prépare et qu'on conserve tous les sucs acides des fruits : seulement on y apporte quelques modifications, comme dans les sucs sucrés.

Suc de Verjus.

Le verjus, après avoir été écrasé dans un mortier de bois avec un pilon de même matière, est immédiatement porté au pressoir.

Autre Procédé pour conserver les Sucs acides.

Il consiste à les mettre dans des bouteilles, qu'on chauffe à la chaleur du bain-marie pendant un court espace de temps, et jusqu'à ce que toute la liqueur ait acquis une légère température. Les bouteilles refroidies, bouchées parfaitement, sont portées à la cave. C'est par un procédé semblable qu'on parvient à prolonger la durée du vinaigre et à s'opposer à la formation de cette pellicule qui recouvre sa surface.

SECTION VII.

SUCS SUCRÉS DES FRUITS.

FERMENTATION.

LA fermentation est un mouvement intestin et spontané, dont l'effet est de changer la combinaison des parties constituantes du corps qui l'éprouve, et d'en former de nouvelles.

On en connoît de trois espèces : la fermentation vineuse, acéteuse et putride.

La première donne le vin : elle est favorisée par le contact de l'air et par une température de 15 à 18 degrés.

La seconde, aidée par une chaleur un peu plus forte, convertit le vin en vinaigre.

La troisième n'a besoin que de quelques degrés au-dessus de la glace ; et avec le concours de l'air et de l'eau, elle parvient à décomposer tous les corps organisés. Son résultat le plus essentiel et le plus marqué est l'ammoniaque.

Les sucres des végétaux, les solutions des diverses modifications du sucre, les décoctions des graines farineuses germées, toutes ces liqueurs, appropriées et exposées à l'air, avec le concours de 10 à 16 degrés de chaleur, dans des vaisseaux convenables, se troublent,

s'échauffent, bouillonnent, se couvrent d'une écume qui s'épaissit, se boursoufle, se fend, laisse échapper du gaz acide carbonique, s'affaisse, se divise, se précipite. Alors les liqueurs sont beaucoup moins sucrées; elles ont une saveur vive, piquante, agréable. C'est du vin, du cidre, de la bière, du poiré, de l'hydromel vineux, &c. Le vin dépose un sel essentiel qu'on nomme *tartre*; mis à la cave il s'y éclaircit: une nouvelle fermentation, mais insensible, le porte au plus haut degré de perfection; ensuite il s'affoiblit, il se détériore, et enfin il s'anéantit.

TEINTURE VINEUSE.

Le vin est un de ces véhicules qui, contenant entr'autres de l'eau, de l'alkool et du tartre, &c. peut bien jouir à un certain degré des propriétés de chacune de ces matières, et de la faculté de se charger de l'arome, des extraits muqueux, savonneux, extracto-résineux et résino-extractif; mais telle est la nature de sa combinaison, au moins de celle des vins qu'on désigne sous le nom de *vins secs*, qu'ils ne peuvent s'unir à ces différentes substances sans éprouver de grands changemens dans leur manière d'être; c'est ce qui nous a déterminé à rejeter ces sortes de vins de la préparation des teintures vineuses officielles,

nales, à ne conserver que celles pour lesquelles les vins liquoreux sont prescrits, et à admettre les vins médicaux proprement dits au nombre des remèdes magistraux.

A la vérité l'inconvénient reproché au premier de ces deux vins n'empêche point qu'il ne puisse être considéré comme un excellent dissolvant de plusieurs matériaux immédiats des végétaux, et mériter dans ce cas la préférence sur l'eau, parce que les principes qui le constituent, agissant ensemble sur les matières huileuses et salines, ils se combinent avec elles et fournissent des extraits plus riches, plus savonneux et plus homogènes qu'ils n'étaient dans le corps d'où on les a séparés, comme *Sthaal* l'a fort bien remarqué dans les pilules balsamiques qui portent son nom. Mais le rôle que joue le vin dans les vins médicaux étant celui d'un excipient, il doit agir comme tel par lui-même, et se trouver par conséquent dans le meilleur état possible de combinaison. Cependant, quoique l'action des vins de liqueur sur les parties constituantes des végétaux semble s'opérer sans que la composition du dissolvant soit tout-à-fait rompue, cela n'empêche point que les teintures vineuses ne s'altèrent au bout d'un certain temps : nous persistons donc à croire qu'il convient de n'en préparer que peu à-la-fois, et de suivre le

sage conseil de *Bayen*, qui recommande d'y ajouter toujours un 32° d'alkool pour remplacer celui qui, dans le vin d'Espagne, s'est dissipé pendant l'opération, ou qui a été employé à dissoudre les matières extractives, ou bien encore pour servir de condiment à tout ce qui constitue les teintures vineuses.

LAUDANUM LIQUIDE.

Vin d'Opium composé.

Prenez opium choisi et coupé en pe-

tites tranches.....	64 g ^{mes} [2 onces.]
Cannelle de Chine concassée	} De chaque 8 g ^{mes} [2 gros.]
Cloux de girofle.....	
Safran incisé.....	16 g ^{mes} [4 gros.]
Vin de liqueur de France ou d'Espagne	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]

Mettez le tout dans un matras, et faites macérer pendant sept à huit jours, en agitant le mélange; passez à travers un linge avec expression, et ensuite par une étamine placée sur un entonnoir, en l'enfonçant un peu dans son col. Si on filtroit cette teinture vineuse au papier, elle pourroit déposer sur le filtre une partie de la matière extractive dont elle est très-chargée, et ses effets variroient nécessairement. La seule filtration au blanchet est donc suffisante pour lui donner toute la clarté possible; elle contient

environ, par 52 grammes [1 once], 18 décigrammes [56 grains d'opium].

A défaut du vin de liqueur ci-dessus, il faudroit prendre 436 grammes [14 onces] de vin blanc, 64 grammes [2 onces] d'alkool à 35 degrés, et 52 grammes [1 once] de sucre.

Nous avons cru devoir conserver la formule du laudanum liquide, telle que *Sydenham* la publie, à l'exception cependant de la quantité de safran que nous avons réduite à moitié, attendu que l'expérience a démontré que la proportion de vin employée est insuffisante pour en séparer tout ce qui est soluble. Les quatre substances qui entrent dans la composition de cette teinture vineuse fournissant en même temps les principes qui leur appartiennent, se servent réciproquement de correctif, et il résulte du tout un médicament dont les propriétés sont assez constatées et connues. Nous insistons sur cette observation, pour ne pas paroître en contradiction avec ce qui a été établi plus haut, sur les avantages précieux de l'emploi de l'extrait d'opium aqueux qu'on pourroit délayer dans la colature de cette teinture, au lieu de le mettre à macérer concurremment avec les autres ingrédients.

Vin d'Ipécacuanha simple.

Prenez ipécacuanha concassé.... 64 g^{mes} [2 onces.]

vin de liqueur de France

ou d'Espagne..... 1 k^{me} [2 livres.]

Faites macérer pendant huit à dix
jours, et ajoutez alkool à 35 degrés. 64 g^{mes} [2 onces.]

Filtrez et conservez pour l'usage.

Vin d'Ipécacuanha composé.

Prenez poudre d'ipécacuanha... 128 g^{mes} [4 onces.]

sucré en poudre..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Triturez ces deux substances ensemble pendant long-temps, et mettez ensuite le mélange dans un grand matras, et versez dessus.

alkool à 20 degrés..... 1 k^{me} [2 livres.]

Faites digérer au bain de sable à une chaleur modérée, pendant huit jours, ayant soin de tenir le matras fermé, et d'agiter de temps en temps.

Ajoutez ensuite :

vin blanc..... 4 k^{mes} [8 livres.]

badiane..... 32 g^{mes} [1 once.]

sucré..... 128 g^{mes} [4 onces.]

Laissez le tout macérer pendant six jours, ayant soin de remuer souvent, puis filtrez au papier, et conservez dans de petites bouteilles exactement fermées et mises à la cave.

Le vin d'ipécacuanha ainsi composé, est susceptible de se conserver long-temps sans s'altérer. Chaque once peut équivaloir à 8 décigrammes [16 grains] d'ipécacuanha pris en infusion; il ne fatigue pas autant et est plus agréable. Les personnes de tout âge sujettes aux affections catharrales et pituiteuses, ont donné à ce remède beaucoup de vogue dans plusieurs de nos départemens, par l'usage qu'en font journellement les praticiens et les effets salutaires qu'ils en obtiennent.

Vin scillitique.

Prenez squammes de scille séchées
et coupées menu..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Mettez dans un matras; versez dessus vin de liqueur de France ou d'Espagne..... 1 k^{me} [2 livres.]

Faites les macérer pendant trois à quatre jours en été, et plus long-temps en hiver.

Passez à travers un linge.

Ajoutez alkool à 35 degrés..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Filtrez la liqueur et conservez-la dans de petites bouteilles bien fermées.

On en prescrira la dose.

ALKOOL.

Le suc des raisins, et généralement toutes les matières susceptibles de la fermentation vineuse, fournissent par la distillation à feu nu

et au degré de l'ébullition, une liqueur connue dans le commerce sous le nom d'*eau-de-vie*, qui, par une première distillation au bain-marie, prend celui d'*esprit-de-vin*, par une seconde fractionnée ceux d'*esprit-de-vin rectifié*, et d'*esprit-de-vin très-rectifié*. Ce dernier sur-tout est limpide, incolore, très-léger, très-fluide, très-inflammable, d'une odeur suave, d'une saveur forte, pénétrante, brûlante, mais agréable.

Pour le déflegmer encore plus complètement, on le met macérer sur des matières salines sèches, telles que le muriate calcaire, la potasse, &c., qui, extrêmement avides d'eau, le dépouillent de celle qui lui restoit. Il ne s'agit plus alors que de l'en séparer par la distillation.

Toutes ces liqueurs sont maintenant connues en pharmacie sous les dénominations d'alkool, d'alkool rectifié, d'alkool très-rectifié. Mais elles n'ont pas un degré de force assez déterminé; il est nécessaire, pour plus d'exactitude, de spécifier dans les formules où entre l'alkool, le degré qu'il doit avoir d'après l'aréomètre de Baumé. Ainsi l'alkool, depuis 18 degrés jusqu'à 25, remplacera l'alkool qui désignoit l'eau-de-vie; l'alkool de 25 à 30 indiquera l'esprit-de-vin; l'alkool de 30 à 55 degrés tiendra la place de l'esprit-de-vin rectifié, et l'alkool depuis

35 jusqu'à 40, occupera le rang donné à l'esprit-de-vin ou à l'alkool très-rectifié.

Quelle que soit l'indentité des alkools portés au même degré de concentration, cette identité n'existe que par rapport aux effets chimiques qu'ils exercent sur les substances qu'ils s'approprient; car l'alkool des semences céréales, du sucre, des fruits pulpeux, des racines sucrées et amylacées, ont chacun le *gratter* qui en fait reconnaître facilement la source, qu'on saisit même dans les combinaisons et dans les usages étendus qu'on en fait, soit dans les arts, soit dans la société.

L'alkool dissout, à l'aide de la macération ou de l'infusion, plusieurs substances; il entraîne d'autres dans la distillation: de là les liqueurs qu'on nommait *teintures*, *élixirs*, *esprit*, *essence*, *quintessence*, *baumes*, &c., dénominations qui doivent être bannies de nos pharmacopées. Il vaut mieux désigner toutes ces teintures alkooliques par le nom de la substance qui en fait la base, ou par la propriété qu'on leur a reconnue de temps immémorial.

Alkool au cochléaria. { Conformément à la pharmacopée
——— au camphre.. { de Paris.

Quelque bien séchées que soient la mélisse et les zestes de citrons, ils perdent beaucoup de leur arôme en altérant même la suavité de l'eau de mélisse. On pourroit distiller à part l'un et l'autre avec de l'alkool, dans la saison où ces deux substances sont renouvelées. On tiendrait en réserve ces alkools aromatiques, qui trouveroient facilement leur emploi lorsqu'il s'agiroit de la confection de l'alkool à la mélisse. On a même tout lieu de croire que les différens aromates qui entrent dans cette eau composée sont également distillés à part, et qu'après les avoir réunis, on achève leur combinaison par une dernière distillation. C'est ainsi, dit-on, qu'opéroient les religieux qui ont donné tant de vogue à l'eau de mélisse dite des Carmes.

TEINTURES ALKOOLIKES.

L'alkool le plus convenable à la préparation des teintures, sur-tout de celles destinées à former, par leur mélange avec le vin, ces composés nommés *vins médicaux*, doit marquer vingt degrés à l'aréomètre de *Baumé*. Le dissolvant alors exerce constamment la même action sur les substances végétales qui y sont

soumises ; il enlève à-la-fois et l'extractif résineux, et le résino-extractif, de manière à ne pas troubler la transparence du vin, quand celui-ci sert de véhicule aux teintures qu'on y mêle en certaines proportions.

Une autre règle à établir dans la préparation générale des teintures alkooliques, c'est d'y procéder en deux temps, et de ne commencer la digestion que par la moitié de l'alkool prescrit, afin qu'il se charge d'abord de l'extract, et dispose ensuite le marc à fournir plus facilement ce qu'il en contient encore. Au moyen de cette précaution, l'alkool se trouve saturé, autant qu'il est possible, des deux extraits les plus essentiels pour opérer l'effet médicinal qu'on a en vue de produire.

Teinture de Gentiane.

Prenez racine de gentiane..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 écorces d'orange..... 32 g^{mes} [1 once.]
 alkool à 20 degrés..... 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Tous ces ingrédients étant grossièrement pulvérisés, sont mis dans un matras, avec la moitié de l'alkool indiqué : le vase reste pendant six jours exposé au soleil ou à la chaleur du bain de sable, selon la saison, en l'agitant souvent ; on décante et on recommence la digestion pendant le même espace de temps, en

versant sur le marc l'autre partie d'alkool. On exprime fortement; on réunit les deux liqueurs pour les filtrer et les distribuer dans des bouteilles de la capacité d'un double décilitre [demi-setier], qu'on place dans un lieu frais pour l'usage.

Teinture de Jalap.

Prenez jalap en poudre grossière.. 96 g^{mes} [3 onces.]
 cannelle de Chine concassée 8 g^{mes} [2 gros.]
 alkool à 55 degrés..... 1 k^{me} [2 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Cannelle.

Prenez cannelle de Chine..... 96 g^{mes} [3 onces.]
 racine d'angélique de Niort 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 alkool à 20 degrés..... 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture d'Absinthe.

Prenez sommités sèches d'absinthe
 coupées menu. 128 g^{mes} [4 onces.]
 alkool à 20 degrés. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Préparez comme ci-dessus.

Teinture d'Aunée.

Prenez racines d'aunée séchées. . 256 g^{mes} [8 onces.]
 roseau aromatique. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 alkool à 20 degrés. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Raifort composée.

Prenez racine fraîche de raifort,

coupée par tranches. . .	384 g ^{mes}	[12 onces.]
écorces d'orange.	32 g ^{mes}	[1 once.]
alkool au cochléaria. . .	2 k ^{mes}	[4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

A défaut de racine de raifort fraîche, on emploie celle qui est séchée, mais dans la proportion d'un tiers de plus, parce que la dessiccation la plus ménagée lui fait toujours perdre une partie de sa force : ce qui est le contraire pour les racines en général qui, dans ce cas, ne perdent que leur eau de végétation.

Teinture de Quinquina.

Prenez quinquina concassé. . . .	256 g ^{mes}	[8 onces.]
écorces d'orange	32 g ^{mes}	[1 once.]
alkool à 20 degrés	1 k ^{me} $\frac{1}{2}$	[3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Quinquina composée.

Prenez écorces de quinquina. . .	192 g ^{mes}	[6 onces.]
—— de citron.	32 g ^{mes}	[1 once.]
racine d'angélique.	64 g ^{mes}	[2 onces.]
—— de scille.	32 g ^{mes}	[1 once.]
baies de genièvre.	64 g ^{mes}	[2 onces.]
alkool.	2 k ^{mes}	[4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Scille.

Prenez squammes d'oignons de
 scille séchées et coupées menu. 156 g^{mes} [8 onces.]
 cannelle de Chine 32 g^{mes} [1 once.]
 alkool à 30 degrés. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture ou Élixir anti-scrofuleux.

Prenez racine de gentiane. 32 g^{mes} [1 once.]
 carbonate d'ammoniaque. 8 g^{mes} [2 gros.]
 alkool à 30 degrés. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites digérer et filtrez.

Teinture martiale.

Faites dissoudre
 tartrite de fer et de potasse. 64 g^{mes} [2 onces.]
 dans eau. 128 g^{mes} [4 onces.]
 alkool à 20 degrés. 64 g^{mes} [2 onces.]

Filtrez, et conservez pour l'usage.

Teinture vulnéraire. (Eau vulnéraire.)

Prenez espèces vulnéraires. 96 g^{mes} [3 onces.]
 Versez dessus alkool à 20 degrés. 2 k^{mes} [4 livres.]
 Mettez en digestion pendant huit jours, passez avec forte expression, filtrez, et conservez pour l'usage.

Teinture de safran.....
 de succin.....
 de castoréum.....
 de myrrhe et d'a-
 loës.....

Conformément à la phar-
 macopée de Paris.

Baume du Commandeur... { On remplacera le storax
 par le benjoin.

Baume de Fioraventi..... { Il faut supprimer le bois
 d'aloës, qu'on ne se procure
 que difficilement et à grands
 frais, pour y substituer celui
 de sassafras ou de santal ci-
 trin, plus odorant, et réu-
 nissant les mêmes proprié-
 tés.

SECTION IX.

VINAIGRE.

SA préparation consiste à exposer du vin, même le plus généreux, au contact de l'air et à la température d'une chaleur de vingt à vingt-cinq degrés, dans des tonneaux non entièrement remplis, et contenant pour ferment des branches de vigne et des rafles de raisin. La fermentation s'établit dans le vin; elle est moins tumultueuse que la première, et moins accompagnée de chaleur; elle a lieu sans dégagement, mais plutôt avec absorption de gaz.

Son produit est une liqueur légère, volatile, non inflammable, à-peu-près colorée comme le vin qui l'a fournie, miscible à l'eau, d'une odeur piquante, agréable, d'une saveur acide.

Le vinaigre distillé à feu doux, seul ou avec des substances aromatiques dans une cucurbite de grès, donne une liqueur blanchâtre, transparente, d'une odeur un peu empyreumatique, d'une saveur moins acide que celle du vinaigre ordinaire.

Le vinaigre se charge, par macération, de différens principes des végétaux.

On a l'attention, pour ne pas l'affoiblir, de ne lui présenter que des plantes sèches, à l'exception de celles qui perdent leurs vertus par l'exsiccation; mais alors, pour le rendre moins altérable, on y ajoute un peu d'alkool à 35 degrés.

Vinaigre scillitique.

Prenez squammes de scille séchées

et coupées menu..... 64 g^{mes} [2 onces.]

vinaigre de bonne qualité

..... $\frac{1}{2}$ k^{me} 256 g^{mes} [1 livre $\frac{1}{2}$.]

Mêlez le tout dans un matras, et laissez digérer pendant huit jours, soit au soleil, soit à la douce chaleur d'un bain de sable. Filtrez la liqueur, ajoutez-y

alkool à 35 degrés..... 64 g^{mes} [2 onces.]

conservez-le dans des vases bien bouchés.

Il en est des vinaigres composés comme des

vins médicaux ; ils sont, par leur essence, susceptibles de s'altérer promptement : il convient donc de ne préparer le vinaigre scillitique, que peu à-la-fois et à mesure des besoins, sans quoi on s'exposeroit à n'employer qu'un médicament très-infidèle.

SECTION X.

SIROPS.

Sous le nom de *sirop* on entend une solution de deux parties de sucre purifié dans une partie d'eau : cette eau est composée, ou naturellement comme elle se trouve dans les sucs d'herbes ou de fruits, ou artificiellement, comme lorsqu'à l'aide de la macération, de l'infusion, de la décoction, de la trituration, de la combinaison, de la distillation, on la charge des principes extractifs muqueux, colorans, huileux, résineux, salins, aromatiques.

Il existe dans les pharmacies une multitude de sirops : on les nomme *simples*, lorsqu'ils ne sont chargés que des principes d'une seule substance ; et *composés*, quand ils contiennent ceux de plusieurs.

Il en est que l'on fait par solution, d'autres par coction.

Les liqueurs des premiers ont des principes

volatils, ou facilement altérables; on se contente de la chaleur du bain-marie, pour y dissoudre le double de leur poids de sucre.

Les liqueurs des derniers ayant des principes plus fixes, on les fait bouillir avec le sucre, on clarifie et on amène par l'évaporation, le sirop au degré de consistance qui lui convient et qu'on détermine à l'aide de l'aréomètre.

Les sirops acides peuvent se conserver avec moins de sucre que les autres.

Les sirops mucilagineux, et ceux qu'on prépare pour l'été, demandent une forte cuisson.

Tous les sirops qui ont besoin d'être clarifiés, doivent l'être parfaitement.

La méthode générale pour préparer les sirops qui se font par coction, consiste à prendre quelques blancs d'œuf, à les battre avec une portion de l'infusion ou de la décoction que l'on veut employer; à mêler le sucre ou la cassonade, en remuant le mélange; à ajouter le reste de la liqueur chargée des principes extractifs du végétal, et à procéder à la cuisson. Pour que la clarification s'exécute parfaitement, il ne faut pas appliquer un coup de feu trop violent au mélange, afin de donner aux matières hétérogènes contenues dans le sucre, le temps de se séparer lentement et d'être enveloppées pendant que le blanc d'œuf se coagule. Au moment où l'ébullition

tion se manifeste il est essentiel que le véhicule ne soit pas en trop grande quantité, et qu'on jette dans la bassine environ un demi-litre d'eau froide : celle-ci facilite la séparation de l'écume, qui devient sensiblement plus abondante après cette affusion que l'on répète. Toutes les fois qu'on veut enlever l'écume qui se forme à la surface du sirop, il convient de retirer la bassine du feu : cette méthode a l'avantage d'éviter la perte d'une certaine quantité de sirop ; mais elle devient absolument inutile lorsqu'on opère en grand, parce qu'alors on réunit beaucoup d'écume pour en séparer par de nouvelles ébullitions et clarifications tout le sirop qui peut y être contenu.

Le pharmacien économe et intelligent doit toujours, dans un établissement un peu considérable, ne pas négliger de tirer parti des écumes des sirops et des miels. On les réunit dans un tonneau, on les étend dans suffisante quantité d'eau, et on les dispose à la fermentation par l'addition de la levure de bière ou d'un morceau de levain de pâte ordinaire. La distillation appliquée ensuite à cette liqueur, procure encore une quantité d'alkool assez notable pour dédommager des soins et des frais que cette opération exige nécessairement. Il ne faut pas se lasser de le répéter, c'est dans ce qu'on perd que

se trouveroient souvent les bénéfices qu'on a droit d'attendre des travaux en grand dans les arts.

Sirop de sucre.

Prenez cassonade ce que vous voudrez ; eau, quantité suffisante ; clarifiez parfaitement, et amenez à la consistance de sirop bien cuit.

Parmi les cassonades des différens pays que le commerce nous apporte, il en est, comme celle de Saint-Domingue, dont le grain est gros, bien cristallisé et très-sec ; il en est comme celle du Brésil qui paroît légèrement pâteuse et grasse au toucher. La première est plus estimée pour faire du sucre candi, du sucre en pain, &c. l'autre convient davantage pour les sirops par décoction, parce que, cristallisant très-difficilement, elle ne les expose point à être décuits, comme cela arrive quand ils sont préparés avec la première et qu'il s'y est formé du candi. C'est sur-tout pour la préparation des sirops qui doivent servir d'excipient aux électuaires, qu'il faut éviter d'employer une cassonade trop cristallisable. Le sucre se sépareroit bientôt sous forme de poudre ou de petits cristaux, et l'eau reprenant les propriétés qu'il tenoit enchaînées, agiroit sur les substances végétales des électuaires. Moyennant cette précaution, on peut

se dispenser d'y ajouter du miel comme quelques pharmacologistes célèbres l'ont proposé.

Sirop d'Ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha choisi. 64 g^{mes} [2 onces.]
 sucre. 2 k^{mes} [4 livres.]
 Concassez l'ipécacuanha ; faites infuser dans 1 k^{me} [2 livres.]
 d'eau bouillante.

L'infusion achevée, passez la liqueur à travers une étamine, et faites dissoudre le sucre au bain-marie.

Chaque once de sirop, par ce procédé, contient l'extractif de 8 décigrammes (16 grains) environ d'ipécacuanha.

Sirop d'Extrait aqueux d'Opium. (Diacode.)

Prenez extrait d'opium aqueux . . . 64 g^{mes} [2 onces.]
 sirop de sucre 15 k^{mes} [30 livres.]

Faites chauffer le sirop ; lorsqu'il est bouillant, ajoutez l'extrait d'opium, délayé préalablement dans une très-petite quantité d'eau ; passez ensuite le sirop à l'étamine.

Le sirop diacode, préparé avec les têtes de pavot, fermente et moisit facilement : d'ailleurs il est susceptible de varier dans ses effets, à cause de l'impossibilité d'avoir constamment ces capsules au même point de maturité. Celui préparé

164 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

avec l'opium du commerce, est également défectueux.

Ce sirop contient par 32 grammes (1 once) un décigramme environ (2 grains) d'extrait d'opium aqueux.

Sirop tartareux.

Prenez sirop de sucre ou sirop

simple 1 k^{me} [2 livres.]

acide tartareux concret. . 20 g^{mes} [5 gros.]

eau distillée d'écorce de

citron 60 g^{mes} [2 onces.]

Mêlez la solution de l'acide dans l'eau de citron, avec le sirop simple bien cuit.

Ce sirop contient environ 6 décigrammes (12 grains) d'acide tartareux par once; il donne, mêlé avec douze fois son poids d'eau, une limonade très-agréable, qui remplace avantageusement dans les pays du nord, celle faite avec le suc de citrons.

Sirop de chicorée composé.

Prenez racine

de chicorée 128 g^{mes} [4 onces.]

de pissenlit . .

de chiendent. .

} de chaque 48 g^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$.]

feuilles de chicorée. 160 g^{mes} [5 onces.]

de pissenlit. . .

de fumeterre. .

descolopendre. }

} de chaque 96 g^{mes} [3 onces.]

baies d'Alkekenge.	64 g ^{mes} [2 onces.]
rhubarbe.	96 g ^{mes} [3 onces.]
santal citrin	} de chaque 15 g ^{mes} [demi-onc.]
cannelle.	
cassonade.	4 k ^{mes} [8 livres.]

On concasse grossièrement la rhubarbe et la canelle , on râpe le santal citrin, on verse sur ces trois substances environ deux kilogrammes (4 livres) d'eau froide. On laisse pendant douze heures en macération; au bout de ce temps on filtre cette teinture aqueuse au blanchet et on fait un sirop au bain-marie avec la quantité de cassonade prescrite. D'autre part on nettoie les racines, on les coupe et on fait une décoction dans laquelle on ajoute vers la fin les feuilles et les baies, on jette cette décoction bouillante sur le marc de la rhubarbe, on en fait un second sirop que l'on clarifie et que l'on ajoute lorsqu'il est cuit, au premier. Ce sirop ainsi préparé, participe de l'extractif des racines et des feuilles, de tous les principes de la rhubarbe, de l'arome, du santal et de la canelle.

Sirop de Nerprun.

On doit le préparer conformément à la pharmacopée de Paris; mais quand on manque de suc de nerprun, on peut à son défaut se servir

166 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

du rob, si on en a fait à l'époque de la maturité des baies, en procédant de la manière suivante :

Prenez rob de nerprun une partie, sirop de sucre cinq parties ; faites chauffer le sirop, ajoutez, lorsqu'il est chaud, le rob ; passez à travers une étamine, et conservez pour l'usage.

64 grammes (2 onces) de sirop de nerprun contiennent 12 grammes (3 gros) de rob.

Sirop sudorifique (ou du cuisinier).

Prenez salsepareille	2 k ^{mes} [4 livres.]
séné mondé	8 g ^{mes} [2 gros.]
anis.	} de chaque 8 g ^{mes} [2 gros.]
roses blanches	
sucré	} de chaque 3 k ^{mes} [6 livres.]
miel blanc	

On coupe la salsepareille longitudinalement et transversalement, on la fait macérer puis infuser pendant douze heures ; avec le produit de cette macération et infusion on fait un sirop que l'on clarifie et que l'on verse bouillant sur le séné, les roses et l'anis ; après douze heures d'infusion on passe ce sirop.

D'autre part on fait plusieurs décoctions de salsepareille, on verse ces décoctions sur le marc des feuilles, fleurs et semences, afin d'en extraire la totalité des principes solubles et sucrés qu'elles auroient pu retenir ; on passe et on fait

un sirop avec le miel, que l'on ajoute au premier. C'est par ce procédé que l'on peut obtenir toutes les parties extractives et aromatiques des substances qui entrent dans ce médicament.

Sirop de fleurs de Pêcher.

Prenez sirop de sucre. 15 k^{mes} [30 livres.]
fleurs de pêcher récentes. 5 k^{mes} [10 livres.]

Faites bouillir un instant le sirop de sucre ; versez-le sur les fleurs que vous aurez mises dans un bain-marie. Au bout de vingt-quatre heures placez le bain-marie dans l'eau bouillante ; et lorsque le sirop sera plus fluide, passez-le sur un blanchet, versez de l'eau bouillante sur le marc, afin d'enlever tout le sucre contenu dans les pétales des fleurs. Préparez un second sirop avec cette eau, et cassonade 6 kilogrammes (12 liv.) clarifiez et écumez ; mêlez les deux sirops, et conservez pour l'usage.

Ce sirop , qui a une saveur de noyau, purge à la dose d'une once et demie (48 grammes) un enfant de trois à quatre ans.

On pourroit, au lieu de fleurs, employer les feuilles du même arbre, le sirop qui en résulteroit, suivant la remarque de *Boulduc*, seroit purgatif, mais moins agréable, et auroit encore l'inconvénient d'être très-muqueux et susceptible de fermenter aisément.

Sirop de mousse de Corse.

Prenez mousse de Corse mon-

dée 375 g^{mes} [11 onc. 6 gr.]vin blanc 2 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [5 livres.]sucre 4 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [9 livres.]

Mettez à infuser la mousse de Corse dans le vin blanc pendant quarante-huit heures; passez avec expression, filtrez, et faites cuire avec le sucre à la chaleur du bain-marie.

Sirop antiscorbutique.	} conformément à la pharmacopée de Paris.
— d'armoise.	
— de baume de tolu.	
— de coing	
— d'œillet	

SECTION XI.

Des Miels.

Ce sont des médicamens liquides d'une consistance sirupeuse, composés d'eau ou de vinaigre, soit purs, soit chargés de principes extractifs des végétaux, et de suffisante quantité de miel.

Une chose essentielle, c'est de connoître la qualité des miels. Il arrive souvent que les plus beaux en apparence, contiennent des substances étrangères que la cupidité y a introduites : ces substances sont entre autres des farines qui ont la propriété de donner aux miels vieux une

consistance analogue à celle des miels nouveaux, et sur-tout de la blancheur. Pour découvrir cette falsification, il faut délayer dans l'eau froide le miel suspect; la farine, qui n'est soluble que dans l'eau chaude, ne tarde pas à se précipiter au fond du vase; la liqueur surnageante peut servir comme toute solution de miel.

Une règle générale pour toutes les préparations dans lesquelles entre le miel, c'est de faire en sorte qu'il ne soit pas exposé à une longue ébullition : pour l'eau miellée, par exemple, il convient de le délayer simplement dans l'eau bouillante, de passer ensuite; et, pour les oxymels simples ou composés, de l'employer à trois parties sur une du fluide qui sert d'excipient. Le miel trop long-temps exposé au feu, contracte un goût de brûlé désagréable et des propriétés diamétralement opposées à celles qu'il a naturellement.

Miel despumé.

Prenez miel blanc la quantité que vous voudrez. Mettez-le sur le feu; à l'instant où il monte, jetez un peu d'eau froide; retirez du feu; laissez reposer, écumez, et ajoutez de l'eau chaude, la quantité strictement nécessaire pour lui donner la consistance d'un sirop.

Si l'on pouvoit toujours se procurer des miels

170 MÉDICAMENS OFFICINAUX,
extrêmement purs, leur despumation seroit absolument inutile.

Miel rosat.

Prenez roses de Provins sèches. 1 k^{me}.
calices de roses secs. 500 g^{mes}.
miel blanc 6 k^{mes}.
eau 4 k^{mes}.

On place les roses de Provins et les calices dans un bain-marie; on verse dessus l'eau bouillante. Après douze heures d'infusion on passe la liqueur à travers un linge, sans exprimer. On ajoute l'infusion au miel; on clarifie avec un blanc d'œuf, on écume et on cuit en consistance de sirop.

Oxymel simple.

Prenez miel blanc 6 k^{mes} [12 livres.]
vinaigre blanc. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Faites fondre le miel à une douce chaleur avec le vinaigre, dans un vase de faïence: amenez-le insensiblement à la consistance de sirop; écumez; passez à travers le blanchet, et conservez pour l'usage.

C'est sur-tout dans les préparations de ce genre qu'il faut éviter de se servir de vaisseaux de cuivre ou de terre vernissée.

Oxymel scillitique.

Il se prépare de la même manière que l'oxy-

mel simple, en substituant au vinaigre ordinaire le vinaigre scillitique.

SECTION XII.

ÉLECTUAIRES, CONFECTIONS.

MÉDICAMENS de même genre, quoique portant des noms différens; ordinairement en consistance de miel, contenant des poudres extrêmement subtiles, des pulpes, des extraits, le tout exactement incorporé avec des sirops ou des miels plus ou moins composés, plus ou moins rapprochés, et dans des quantités variées à raison de la propriété absorbante des poudres qui y entrent.

Quelques pharmacologistes recommandables ont essayé d'apporter des changemens à certains électuaires, en substituant le sucre au miel; mais ces changemens paroissent avoir été dictés plutôt par l'arbitraire que par une saine critique. Ils n'ont pas fait attention à cette loi générale dont les Arabes, nos maîtres dans l'art de préparer les électuaires, ne se sont jamais départis: ils y employoient toujours le miel quand ils faisoient entrer des poudres; et du sucre, au contraire, quand c'étoient des pulpes.

On rangeoit autrefois sous la dénomination d'*opiate*, les électuaires qui contenoient de l'opium; on l'a appliquée depuis à des composi-

tions officinales et magistrales où n'entre pas cet extrait, ou plus particulièrement à des poudres incorporées sur-le-champ. Il paroît qu'on a imaginé les électuaires dans l'intention de rendre les substances qui les constituent plus faciles à prendre, moins désagréables au goût, d'augmenter ou de conserver mieux leurs vertus que sous toute autre forme.

Ce but est souvent manqué. Les électuaires astringens perdent en peu de temps leurs propriétés. Ceux dans lesquels entrent des pulpes, s'aigrissent; enfin, plusieurs autres se moisissent.

Aussi les pharmaciens instruits sont-ils persuadés qu'il ne faut conserver dans les officines qu'un petit nombre de ces médicamens, c'est-à-dire, ceux qui ne s'altèrent que difficilement, ou auxquels l'altération qu'ils éprouvent procure de nouvelles propriétés non moins estimables. On auroit toutes prêtes les poudres des autres pour en préparer au besoin une quantité avec l'excipient qui leur convient.

Les règles générales pour les électuaires, sont :

1°. Que la poudre composée soit extrêmement fine, et faite exactement d'après les lois de la pulvérisation ;

2°. Que le sirop ou le miel devant servir d'excipient, soit bien préparé et porté au-delà de la consistance ordinaire ;

3°. Que les gommes-résines non pulvérisables, que les extraits soient dissous ;

4°. Que la dissolution rapprochée, que les pulpes privées de leur humidité superflue soient délayées dans le sirop ;

5°. Que ce sirop serve ensuite à incorporer les poudres, qui en absorberont plus ou moins suivant leur nature ;

6°. Que l'électuaire, bien remué, bien uni, bien homogène, ait une consistance qui le mette à l'abri d'une fermentation capable de dénaturer les substances dont il est formé.

Thériaque.

Conformém.
à la pharmaco-
pée de Paris.

On a souvent tenté de réformer la thériaque, et il semble que les auteurs de chaque pharmacopée aient voulu avoir la leur ; mais la recette de cet électuaire, aussi respectable par son antiquité, que par ses propriétés constatées depuis tant de siècles, quelque défectueuse qu'elle paroisse par la multiplicité des objets de nature différente qui entrent dans sa composition, la recette de cet électuaire est du nombre de celles auxquelles il convient de ne pas toucher ; et peut-être en est-il de cet objet comme d'une infinité d'autres, qui ne doivent leur efficacité qu'à la réunion de plusieurs substances, d'où résulte un tout plus homogène et plus parfait. Nous dirons seulement qu'au lieu de l'opium du commerce, il faut y substituer l'extrait aqueux, en observant les proportions.

Diascordium.

Conformém.
à la pharmacopée de Paris.

Le Conseil de santé des armées, dans son Formulaire pharmaceutique, a cru devoir faire de légers changemens à la recette du diascordium, décrite dans la pharmacopée de Paris; au lieu de mettre l'opium en poudre, il propose de le faire dissoudre dans une certaine quantité de vin, que l'on mêle ensuite avec le miel pour former l'électuaire, et de remplacer le storax calamite par le baume du Pérou sec, résine également très-odorante, que la cupidité ne paroît pas encore avoir essayé de sophistiquer. Ces deux propositions sont sages et méritent d'être adoptées. On observera seulement d'employer l'extrait d'opium aqueux à moitié de la dose prescrite, à la place de l'opium du commerce.

Catholicum double.

SECTION XIII.

PULPES.

C'EST le parenchyme des fleurs, feuilles, fruits et racines des végétaux, quelquefois ramolli par la chaleur et l'eau, toujours divisé par le pilon, passé à travers un tamis de crin d'un tissu serré et amené par évaporation, s'il est nécessaire, à la consistance d'une bouillie plus ou moins épaisse.

Les règles à observer dans la préparation des différentes pulpes, sont :

1°. De broyer dans un mortier de marbre les herbes tendres, les fruits et les racines charnues, de les froter sur le tamis de crin, avec un instrument de bois nommé *pulpoir* ; tout ce qui n'est pas fibreux est forcé de pénétrer par les mailles du tissu. On recueille la pulpe ou adhérente de l'autre côté du tamis, ou tombée sur une assiette mise dessous pour la recevoir.

2°. De faire infuser et bouillir dans l'eau les fruits secs, les herbes un peu ligneuses, les racines peu succulentes, avant de les piler et tamiser ; les pulpes obtenues par cette méthode sont ordinairement plus mucilagineuses, mieux liées que les précédentes.

3°. De faire cuire sous les cendres, dans l'eau, à sa vapeur ou dans un four, certains fruits, les pommes et poires, et certaines racines comme les bulbes à squammes, les pommes-de-terre, &c. avant d'en retirer la pulpe, afin de combiner leurs sucs avec le principe amylacé ou mucilagineux qu'elles contiennent.

4°. D'humecter d'eau la moelle de casse, les tamarins, de les exposer à une douce chaleur ; leurs pulpes se ramollissent et peuvent, à l'aide du tamis, être séparées des substances solides auxquelles elles étoient unies.

5°. De leur faire perdre, par une évaporation au bain-marie, leur humidité si elles en ont de superflue, et de ne les employer qu'après les avoir fait passer à travers un tamis de crin plus serré.

SECTION XIV.

DES CONSERVES.

MÉLANGE intime d'une partie ou de pulpe de fleurs privées de leurs calices, de fruits mondés de leurs semences, de feuilles sans pétioles et de racines charnues fraîches, ou de poudre de ces mêmes substances, auxquelles on a restitué l'humidité perdue, et de trois parties de sucre en poudre ou cuit à la plume.

Les conserves, gardées dans un lieu sec et frais, enfermées dans des pots de faïence, doivent être fréquemment visitées; on les remet dans le mortier et sur le feu, lorsqu'elles sont grumelées et candies.

Malgré cette précaution elles s'altèrent plus ou moins sensiblement. Ne vaudroit-il pas mieux en supprimer la plupart, et ne conserver à la place que les poudres qui en font la base? on les délayeroit comme il a été dit pour les électuaires, avec un sirop approprié, et on en prépareroit à mesure du besoin la quantité nécessaire;

saire ; on seroit alors plus assuré de l'efficacité du médicament extemporané qu'on obtiendrait par ce moyen. Dans le nombre, il en est cependant deux qui méritent d'être gardées, parce qu'elles sont moins altérables, et qu'elles servent souvent d'excipient aux bols et aux pilules.

Conserve de Roses rouges.

Prenez roses de Provins sèches pulvérisées. 50 g^{mes}.
 sucre 500 g^{mes}.
 eau de rose 9 g^{mes}.

Faites cuire le sucre à la plume, ajoutez-le aux roses réduites en poudre, et ensuite en pulpe à l'aide de l'eau-rose. Faites chauffer légèrement, et conservez pour l'usage.

Conserve de Cynorrhodon.

Prenez pulpe de cynorrhodon. 500 g^{mes}.
 sucre. 1 k^{me}.

Il faut cueillir les fruits au vrai point de maturité ; trop mûrs, il seroit impossible d'en séparer les semences soyeuses qui sont dans l'intérieur ; trop verts, ils auroient une saveur acerbe et manqueroient des propriétés désirées.

On sépare exactement le péduncule, le haut du calice, les semences et le duvet qui se trouvent dans l'intérieur des fruits. On les arrose de vin blanc et on les laisse ainsi à la cave, dans une

terraine, pendant deux à trois jours, jusqu'à ce que le fruit soit suffisamment ramolli. Alors on le pile légèrement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois : on tire la pulpe par le moyen d'un tamis de crin ; on délaie ensuite cette pulpe avec le sucre cuit à la plume, et on fait chauffer le mélange un instant pour l'obtenir plus exact.

SECTION XV.

TABLETTES, PASTILLES.

On désigne sous ces deux noms certaines conserves et certains médicamens solides divisés en petites portions auxquelles on donne des formes différentes.

Ces médicamens ayant eu pour excipient, les uns du sucre cuit à la plume, les autres un mucilage de gomme adragant, ont pu, à l'instant de leur composition, les premiers être étendus sur un marbre huilé, être coupés en lozanges et en carrés qui se sont durcis par le refroidissement ; les autres être pétris, malaxés, étendus comme une pâte, être découpés avec un emporte-pièce, ou roulés entre les doigts de manière à présenter, dans ces deux cas, de petites masses plus ou moins agréablement figurées, et qu'on a desséchées à une douce chaleur.

Ainsi, il y a des tablettes préparées sans feu; les règles à observer pour les premières, sont :

1°. De rendre aussi tenue qu'il est possible la poudre simple ou composée qui doit y entrer.

2°. De clarifier parfaitement la quantité de sucre que prescrit la formule, de cuire ce sucre jusqu'à ce qu'en y plongeant une écumoire et soufflant à travers, on fasse jaillir de tous les trous le sirop sous la forme de flocons.

3°. D'incorporer rapidement la poudre avec le sirop, de manière à faire un tout bien uni, bien lié.

4°. De verser ce mélange sur un marbre huilé ou saupoudré de sucre, pour l'étendre et le couper comme il a été dit ci-dessus.

Les règles pour les tablettes préparées sans feu, sont :

1°. De pulvériser, suivant l'art, les substances dans lesquelles résident les vertus qui servent à caractériser les tablettes.

2°. De mêler intimement les poudres avec le sucre.

3°. De former, à l'aide du pilon, avec ce mélange et un mucilage de gomme adragant, une pâte qu'on pétrit sur une table de marbre, qu'on étend avec le cylindre, qu'on divise avec un emporte-pièce en pastilles qui, séchées lente-

ment, doivent être conservées dans un vaisseau de verre et placées dans un endroit sec.

Les tablettes ou pastilles devant être, en général, d'une saveur agréable ou la moins désagréable possible, la poudre s'y trouve toujours en petite quantité, en proportion de celle du sucre.

Pour préparer le mucilage des pastilles faites à froid, il faut prendre la gomme adragant entière ou seulement concassée ; verser dessus douze parties d'eau simple ou aromatique suivant l'espèce de pastilles, et faire macérer le tout jusqu'au lendemain.

Le mucilage formé, on le force de passer à travers une toile pour le débarrasser de quelques ordures dont la gomme la plus pure n'est presque jamais exempte.

On prescrit ordinairement de prendre la gomme en poudre pour faire ce mucilage. Mais comme cette poudre se dissout mal, parce qu'à l'instant de son contact avec l'eau, il se produit un peu de mucilage qui, d'une part couvre et défend les molécules de gomme, et qui de l'autre rend l'eau elle-même moins apte à les pénétrer ;

Comme la pulvérisation de cette gomme, et sur-tout sa dessiccation à l'étuve, lui causent une altération remarquable ; comme enfin le pilon a tellement divisé les hétérogénéités qui

existoient dans la gomme et se mêlent au mucilage, on préfère employer la gomme entière, qui n'offre point les mêmes inconvéniens.

1°. Parce que jouissant dans cet état d'une espèce d'organisation qu'elle tend à conserver, elle ne commence point par se délayer ou se dissoudre en partie dans l'eau; mais elle attire ce liquide, l'absorbe comme fait une éponge, et se convertit avec elle très-facilement en un mucilage uniforme et abondant.

2°. Parce que n'étant point altérée comme l'est la poudre par l'action du pilon, elle fournit un mucilage relativement plus épais et plus tenace.

3°. Enfin, parce qu'étant dépouillée par le filtre de toile des matières hétérogènes qu'elle contenoit, elle procure un mucilage plus pur.

Pastilles d'Ipécacuanha de 3 centigr. (1 demi-grain).

Prenez ipécacuanha en poudre.....	25 g ^{mes} [6 gros.]
sucre	1 k ^{me} [2 liv.]
mucilage de gomme adragant.	quantité suffis.
Faites 48 pastilles pour 30 grammes	3 onc. [$\frac{1}{2}$ gros.]
de masse.	

Pastilles de Soufre.

Prenez soufre sublimé et lavé..	30 g ^{mes} [5 gros $\frac{1}{2}$.]
sucré	120 g ^{mes} [3 onc. 6 gr.]
mucilage de gomme adra-	
gant.	quantité suffisante.
Pastilles de cachou.....	{ Conformément à la pharmacopée de Paris.

SECTION XVI.

MASSES PILULAIRES.

Mélange de poudres ordinairement très-actives, et d'excipients appropriés, ayant la consistance d'une pâte un peu ferme, à laquelle on donne, à coups de pilon, du liant et de la ductilité, et qu'on conserve dans des pots de faïence.

Lorsqu'il s'agit d'administrer ce médicament aux malades, on prend à la masse la quantité prescrite, dont on doit faire, par exemple, trente portions égales; on la pétrit, on la malaxe, on l'étend en un cylindre que l'on divise, que l'on coupe en trente portions, à l'aide d'une machine apportée d'Allemagne, que l'on nomme *pilulier*.

Chaque coupon roulé dans les doigts et formé en globule ou en olive, enveloppé de poudre de

réglisse ou de lycopodium, est ce qu'on nomme une *pilule*.

Il en est, pour le poids, depuis un quart de grain jusqu'à huit.

Cette forme de médicament paroît avoir été imaginée en faveur des malades qui ont une répugnance invincible pour tout ce qui est breuvage, comme aussi dans la vue de procurer des remèdes portatifs à demi-solides, susceptibles d'agir insensiblement en séjournant plus longtemps dans les viscères.

Pilules bénites de FULLER.

Prenez aloës.....	16 g ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
séné	8 g ^{mes} [2 gros.]
assa foetida. }	
galbanum.. }	4 g ^{mes} [1 gros.]
myrrhe... }	
sel de mars ou sulfate de fer.	24 g ^{mes} [6 gros.]
safran du Gâtinois. }	
macis	4 g ^{mes} [1 gros.]
huile de succin.....	40 gouttes.
sirop d'armoise	quantité suffis.

Dose, depuis 2 décigrammes (4 grains) jusqu'à 6 décigrammes (12 grains).

Pilules savonneuses.

Prenez savon officinal	128 g ^{mes} [4 onces.]
poudre de racine de gui-	
mauve.....	10 g ^{mes} [2 gros $\frac{1}{2}$.]

Pilez-les dans un mortier de marbre avec suffisante quantité d'huile d'olive, s'il est nécessaire, pour en former des pilules de 2 décigrammes $\frac{1}{2}$ (5 grains), dont la dose sera depuis une jusqu'à quatre par jour.

Pilules scillitiques.

Prenez savon officinal	16 g ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]	
gomme ammoniacque.	} de ch.	8 g ^{mes} [2 gros]
nitrate de potasse.		
scille en poudre.		

Faites avec le sirop de miel, des pilules de 1 décigramme à 2, 3 à 4 grains.

On en prescrira le nombre.

Pilules mercurielles.

Prenez mercure.	} à	128 g ^{mes} [4 onces.]
poudre de jalap.		
de scammonée		
de tartrite acide de potasse.	64 g ^{mes} [2 onces.]	
sirop de nerprun.	128 g ^{mes} [4 onces.]	

Il faut éteindre le mercure avec le tartrite acide de potasse et un peu de sirop ; ajouter ensuite les poudres et former du tout une masse pilulaire, qui doit être pistée longtemps.

Dose, depuis 12 décigrammes (24 grains) jusqu'à 48 décigrammes (96 grains).

Divisez la masse en pilules de 3 décigrammes (6 grains).

Pilules de Ciguë.

Prenez extrait de ciguë..... 584 g^{mes} [12 onces.]
Ajoutez poudre de ciguë..... quantité suffisante.

Pour former du tout une masse dont vous ferez des pilules d'un décigramme et demi (3 grains) chacune.

On en prescrira le nombre depuis trois jusqu'à vingt et trente.

Pilules toniques de BACHER.

L'ellébore noir est du nombre de ces plantes que l'art a su dompter au point de les priver de leur vertu violemment purgative, pour ne leur laisser que la propriété tonique. Cette plante fait la base des pilules anti-hydropiques de *Bacher*, dont la recette se trouve décrite dans le recueil des *Observations des hôpitaux militaires*, publié par *Richard*. Voici quelle en est la préparation, à laquelle il faut se conformer avec la plus scrupuleuse exactitude.

Prenez extrait de racine d'ellé-

bore noir de Suisse....	} 32 g ^{mes} [1 once.]
extrait de myrrhe à l'eau.	
poudre de feuilles sèches	
de chardon bénit.....	12 g ^{mes} [3 gros].

Pour donner à ce composé la perfection dont il est susceptible, il convient de n'employer que de l'ellébore noir de Suisse, cueilli en fructidor ou vendémiaire. Cette condition une fois remplie, on en prépare l'extrait de la manière suivante.

Prenez une partie de l'ellébore grossièrement pulvérisé; versez par-dessus, et dans un vase de terre vernissée ou de faïence, neuf parties d'alkool à vingt-deux degrés, dans lequel on aura préalablement fait dissoudre un dixième de son poids de potasse carbonatée par la décomposition du nitrate de potasse avec le charbon : laissez macérer le tout pendant dix heures; passez, et versez sur le résidu une nouvelle quantité d'alkool alcalisée, que vous laisserez macérer de nouveau pendant le même temps; passez et réunissez les deux liqueurs.

Pour épuiser entièrement l'ellébore de tout ce qu'il contient de principes solubles, on y versera du bon vin blanc du Rhin ou de Grave, jusqu'à ce qu'il en soit recouvert de cinq à six travers de doigt; on laissera macérer le tout pendant vingt-quatre heures, en remplaçant le vin qui aura pu s'évaporer pendant ce temps : on passera la liqueur, et on répétera l'opération : on réunira les liqueurs avec le marc, auquel on fera subir une coction dans cette liqueur, et

pendant trente ou quarante minutes seulement : on passera avec expression. Le produit de cette décoction sera mêlé aux infusions alkooliques, pour procéder à leur évaporation dans une bassine d'argent. La matière rapprochée en consistance de sirop épais, on y mêlera, en agitant beaucoup, un neuvième en poids d'alkool à 22 degrés; pour donner à cet extrait de l'homogénéité, on évaporera de nouveau jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

On prépare la myrrhe en la réduisant en poudre, la faisant dissoudre dans l'eau, passant la solution, et l'évaporant jusqu'à la consistance d'extrait, ni trop mou, ni trop solide.

Quant au chardon bénit, il ne s'agit que d'en prendre la feuille avant la fécondation de la fleur, de la sécher à l'air, et de la réduire en poudre très-fine.

Toutes les conditions dont il vient d'être question exactement observées, on peut procéder au mélange des substances appropriées, pour former la masse pilulaire, qu'on laisse quelque temps à l'air, afin de la dessécher et de lui donner la consistance convenable.

Pilules de cynoglosse	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
de térébenthine	

SECTION XVII.

TROCHISQUES ET TOPIQUES.

DANS le premier âge de la médecine, les trochisques ont joui d'une grande réputation : ce nom étoit donné à une foule de préparations plus ou moins compliquées, destinées à des usages internes et externes, dont les propriétés étoient diamétralement opposées ; on les divisoit par petites masses composées d'une ou de plusieurs substances diversement figurées, et on les faisoit sécher au soleil.

A la vérité, on n'a pas connu assez le but des anciens dans la préparation de la plupart des trochisques. Il paroît qu'ils ont été inventés, non pas, comme l'ont dit nos plus célèbres pharmacologistes, pour conserver long-temps plusieurs substances, mais bien dans l'intention de favoriser leur division en les associant avec des intermédiaires susceptibles d'en changer la texture naturelle, d'enlever aux uns leur état humide et spongieux, aux autres leur caractère tenace et élastique, afin de les mettre en état de subir l'action du pilon, et de passer à travers le tamis pour fournir une poudre plus propre à entrer dans les électuaires dits *opiatiques*.

On connoît des trochisques de plusieurs es-

pèces. Les uns sont de petits cônes friables qu'on a faits à l'aide d'un entonnoir, avec les pâtes liquides des substances broyées à l'eau ou des précipités nouvellement lavés, et qu'on a rangés sur des feuilles de papier pour leur procurer une prompte dessiccation : les autres sont des mélanges faits avec des poudres et du mucilage, sous la forme de petits pains, dans l'intention, soit de conserver certaines substances qui s'altéreroient facilement, gardées dans l'état de poudre, soit de pouvoir soumettre à une pulvérisation plus parfaite, des substances qui n'avoient pu d'abord fournir une poudre bien subtile, à cause de leur solidité ou de leur souplesse. Ces différens trochisques sont mis en poudre pour être employés à l'intérieur.

Les règles générales pour préparer les trochisques, sont : pour les premiers, une porphyrisation long-temps continuée ; pour les autres, une pulvérisation très-exacte, un emploi bien ménagé du mucilage, leur seul excipient, un mélange bien intime, une dessiccation complète, un endroit à l'abri de l'humidité, et des vaisseaux de verre pour leur conservation.

ÉPONGES PRÉPARÉES.

Choisissez des éponges fines ; lavez-les assez exactement pour qu'il n'y existe plus de corps

étrangers. Tandis qu'elles sont mouillées, entourez-les de ficelle en les serrant fortement : faites en sorte que les tours de la ficelle se touchent d'une manière si exacte, que toute l'éponge se trouve recouverte (à-peu-près comme les carottes de tabac) : ayez soin sur-tout, que la ficelle soit arrêtée à chaque bout de l'éponge par un nœud qu'on puisse défaire à volonté.

La partie de l'éponge découverte, peut être ensuite divisée à l'aide d'un instrument tranchant, et recevoir toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les éponges préparées suivant ce procédé, doivent toujours être conservées dans des endroits à l'abri de l'humidité ; leur usage est incomparablement supérieur à celui des éponges cirées. Lorsqu'on veut se servir de cette éponge, on défait le nœud qui est à l'un des bouts de la ficelle, et on la déroule jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert la quantité d'éponge dont on a besoin : on arrête ensuite la ficelle par un autre nœud, afin que le reste de l'éponge, qui ne doit pas servir pour le moment, puisse toujours être comprimé.

TROCHISQUES ESCAROTIQUES.

Les trochisques n'ont pas toujours été destinés à être déformés par l'action du pilon, pour

faire partie ensuite des remèdes internes. Plusieurs topiques désignés sous ce nom dans les plus anciens dispensaires, sont employés dans leur entier : la figure particulière qu'on leur a donnée n'a eu pour objet que leur application plus facile dans les plaies, comme caustiques.

Trochisques de minium.....	{	Conformément à la pharmacopée de Paris.
de blanc rhais.....		

Topique du frère CÔME.

Prenez sulfure de mercure rouge

(cinabre artificiel.)..... 8 g^{mes} [2 gros.]

cendres de cuir tanné... 4 déc^{mes} [8 grains.]

sang-dragon..... 6 déc^{mes} [12 grains.]

arsenic blanc..... 20 déc^{mes} [40 grains.]

Mettez le tout en poudre impalpable, et faites-en un mélange exact dans un mortier de verre, pour l'employer principalement au traitement des ulcères chancreux du visage, de la manière suivante :

Prenez une petite quantité de cette poudre ; faites, avec quelques gouttes d'eau, une espèce de boue pas trop liquide, afin que l'arsenic ne puisse pas se précipiter. Portez ensuite ce topique, à l'aide d'un pinceau, sur l'ulcère, et étendez-le de l'épaisseur d'une feuille de papier : recouvrez le tout avec l'agaric de chêne ou la toile d'araignée, ou le byssus des tonneaux.

Avant l'application de ce remède, le malade doit avoir été préparé par le régime du lait et par les purgations.

D'après la composition de ce topique, on se-
roit tenté de croire qu'il y entre des substances
inutiles : telles sont les cendres de cuir tanné ;
mais de célèbres praticiens en chirurgie, qui
ont eu de fréquentes occasions d'en faire usage
avec succès, semblent nous imposer la condi-
tion de ne rien changer à la formule.

SECTION XVIII.

HUILES FIXES.

Substances, les unes liquides, les autres so-
lides, grasses, onctueuses au toucher ; d'une sa-
veur douceâtre.

Elles sont inflammables, insolubles dans l'eau
et dans l'alkool, formant avec les alkalis caus-
tiques des composés connus sous le nom de
savon.

L'opération par laquelle on les obtient, con-
siste à broyer sous une meule ou à piler dans un
mortier des fruits oléagineux ou des semences
émulsives, à les réduire en pâte, à les enfermer
dans un sac de toile entouré lui-même d'un tissu
de crin, à les soumettre à l'action d'une forte
presse : l'huile abandonne le parenchyme dans
lequel

lequel elle étoit comme interposée, et s'écoule emportant avec elle du mucilage, dont une partie lui est combinée, et l'autre trouble sa transparence : on la débarrasse de celle-ci par le filtre; l'autre s'en sépare à la longue, mais l'huile ainsi clarifiée spontanément, n'a jamais la saveur douce de la première.

Ceux qui préparent les huiles pour les arts, emploient la torréfaction pour enlever aux semences émulsives leur humidité et détruire leur mucilage; ils obtiennent des produits plus abondans, mais beaucoup moins bons pour la médecine et qui ne doivent point servir à l'intérieur.

Il faut nécessairement préparer à froid toutes les huiles fluides destinées à ce dernier usage.

Huile d'amandes douces.

Au lieu de réduire en pâte les amandes douces pour en retirer l'huile, le pharmacien, après avoir enlevé la poussière adhérente à l'écorce des amandes, en les frottant avec un linge rude, doit les mettre en poudre, et les passer au tamis de crin.

Il est reconnu que la percussion continuée par laquelle les amandes sont amenées à l'état de pâte, déchire, divise leur parenchyme, leur mucilage, au point de les disposer à passer avec l'huile.

Or, il est démontré que l'huile est d'autant plus altérable qu'elle contient une plus grande quantité du mucilage ou du parenchyme de la semence; que ce sont principalement ces deux substances qui contractent de l'âcreté, puisque les huiles rances, lavées à l'eau chaude, se rétablissent et reprennent de la douceur; puisque des amandes rances fournissent une huile qui, filtrée aussi-tôt après son expression, est presque aussi douce que celle retirée des amandes saines.

HUILES CONCRÈTES.

Parmi les moyens usités dans la préparation des huiles concrètes, ceux qu'on doit employer pour le cacao nous serviront d'exemple.

Beurre de cacao.

PREMIER PROCÉDÉ.

On broye avec un cylindre de fer, sur une pierre chauffée un peu plus fort que pour la préparation de chocolat, du cacao des îles, torréfié, mondé de son écorce et de ses germes.

Dès qu'il est réduit en pâte liquide, on le renferme dans un sac de toile qu'on met à la presse entre deux plaques chauffées dans l'eau bouillante, le beurre passé, on fait bouillir dans de l'eau le résidu broyé de nouveau; le beurre qui

y restoit encore, s'élève à la surface; on l'enlève lorsqu'il est refroidi; on le fait fondre avec l'autre; on le filtre au papier gris, à une température capable d'entretenir sa fluidité, et on le coule dans des moules de fer-blanc, où il prend dans nos climats une consistance analogue à celle de la cire.

2° PROCÉDÉ.

Si au cacao bien broyé sur la pierre on ajoute de l'eau bouillante dans la proportion d'un kilogramme pour cinq de cacao, la masse soumise à la presse donne tout son beurre en une seule fois.

En général, dans les préparations des huiles destinées à servir comme aliment ou comme médicament, il faut apporter le plus grand soin dans l'entretien des moulins, des presses et autres ustensiles, afin d'éviter de leur communiquer un mauvais goût. On doit encore bien prendre garde d'employer les vaisseaux de cuivre, ce métal étant facilement attaqué par les huiles, et leur donnant une propriété *délétère*.

Les pains d'amandes douces épuisées d'huile, peuvent, sous forme de poudre, être employés à préparer des cataplasmes, à la place de la farine de lin aussi épuisée d'huile.

Les huiles fixes, ou par expression, se char-

196 MÉDICAMENS OFFICINAUX,

gent des principes résineux et aromatiques des végétaux; de là, les huiles par digestion, par infusion, qu'on prépare dans les pharmacies.

Huile rosat

— d'hypericum.....

— de camomille.....

Baume tranquille, excepté les crapauds qui ne font que disposer l'huile à la rancidité; d'ailleurs leurs prétendues vertus sont, comme celles de beaucoup d'autres substances animales, au nombre des fables, et leur usage médicinal relégué parmi les pratiques ridicules et inutiles.

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

DES GRAISSES DES ANIMAUX.

Elles varient singulièrement entre elles pour la couleur et la consistance; mais comme elles présentent à-peu-près les mêmes principes à l'analyse chimique, et les mêmes vertus à la pratique médicale, on n'emploie guère que les graisses de porc et de mouton, privées par des lotions dans l'eau froide, du sang qu'elles contiennent; et par une douce chaleur, des membranes et de l'albumine qui les renfermoient, et ensuite de l'humidité qu'on leur avoit ajoutée.

SECTION XIX.

EMPLÂTRES.

Médicamens externes, fermes, solides à froid, se ramollissant à chaud, qu'on malaxe, qu'on étend sur du linge, qu'on applique, qui adhère à la peau sans couler, dont deux espèces, l'une est une solution de cire et de résine dans les huiles ou les graisses; l'autre une dissolution d'oxide de plomb, par les mêmes matières grasses.

Les règles générales à observer dans la préparation de ces différens emplâtres, sont :

Pour ceux composés d'huile et de cire, solution à feu doux de cette dernière, et mélange parfait des poudres, si on leur en ajoute.

Pour ceux qui contiennent des résines et des gommes-résines, liquéfaction et défection des premières, pulvérisation ou solution des secondes dans un alkool foible qui la rend plus complète que le vinaigre; ordinairement employé en consistance de résine.

Pour ceux dont la base est un oxide de plomb, la division extrême de cet oxide, sa dissolution accélérée en le mêlant à l'huile bouillante, et cuisant à feu nu quand les emplâtres doivent être brûlés; mais quand ils ne doivent pas

l'être, elle est retardée et modifiée en ne chauffant qu'avec une addition d'eau le mélange d'huile et d'oxide qu'on fait d'abord à froid.

Pour ces derniers sur-tout, bassine grande et à cul-de-lampe ; agitation continuelle du mélange à l'aide d'une spatule ; huile d'olive pure ; car il est bon de remarquer que les huiles dites siccatives, pour les emplâtres dont la base est un oxide métallique, ne leur donnent jamais la consistance requise ; cuisson qui les amène à ne plus s'attacher aux doigts lorsqu'ils sont refroidis.

Substances à ajouter successivement après la cuisson, singulièrement disposées au mélange : poudre tamisée ; extraits ni trop mous ni trop secs ; mercure éteint par la térébenthine ou par la graisse volatile aromatique ; savon râpé ; camphre divisé par l'huile ou par l'alkool, et enfin huiles.

Les emplâtres étant faits, on les malaxe par portions de quatre onces ; chaque portion, roulée en un cylindre, est divisée en quatre magdaléons qu'on enveloppe de papier, et qu'on pique à une de ses extrémités.

Emplâtre simple.

Prenez oxide de plomb demi-vi-

treux (litharge)..... 2^{kmes} $\frac{1}{2}$ [5 livres.]

DEUXIÈME PARTIE. 199

huile d'olive..... 5 k^{mes} [10 livres.]
 eau quantité suffisante.

Faites cuire à grande eau jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute, et que la masse emplastique ne s'attache plus aux doigts.

Il peut servir d'excipient pour toutes les substances avec lesquelles on desireroit augmenter l'action des emplâtres.

Emplâtre mercuriel.

Prenez emplâtre simple..... 2 k^{mes} [4 livres.]
 cire jaune..... 320 g^{mes} [10 onces.]
 mercure..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Eteignez le mercure dans suffisante quantité de térébenthine, incorporez le tout à l'emplâtre, qu'on aura fait liquéfier avec la cire, sur un feu très-doux, et dans un vaisseau de terre ou de fer.

Au lieu d'éteindre le mercure dans la térébenthine, ce qui est toujours fort long, on pourroit employer l'onguent mercuriel.

Emplâtre pour les bougies.

Prenez oxide de plomb demi-vitreux
 et porphyrisé..... 128 g^{mes} [4 onces.]
 suif..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 cire jaune..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 huile de noix..... 76 g^{mes} [3 onces.]

Emplâtre diachilum gommé.

Prenez emplâtre simple.....	} De chaq. 2 k ^{mes}
cire jaune.....	
poix résine.....	
	96 gr. 4 liv. 3 on-
	ces.

Faites fondre le tout sur un petit feu. D'un autre côté,

Prenez galbanum.....	} De chaque 96
gomme ammoniacque.....	
sagapenum.....	
térébenthine.....	
	g ^{mes} 3 onces.

Les gommes-résines préalablement dissoutes dans du vinaigre, passées et épaissies à consistance requise, seront parfaitement délayées dans la térébenthine prescrite; puis ajoutées, avec les précautions usitées, à la masse qu'on aura laissé refroidir à demi.

Emplâtre de savon.

Prenez emplâtre simple.....	5 k ^{mes} [6 livres.]
savon blanc et dur.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]

Fondez-les ensemble, et faites cuire jusqu'à consistance d'emplâtre.

Si on se bornoit à liquéfier l'emplâtre et à y mêler le savon ratissé, sans cuisson, il en résulteroit une décomposition qui enleveroit au mélange la consistance requise.

Emplâtre de savon camphré.

Toutes les fois qu'on jugera à propos de camphrer l'emplâtre de savon, et généralement tous les emplâtres, il faut les liquéfier à une douce chaleur, diviser le camphre à l'aide de l'alkool, et l'y introduire sous forme pulvérulente, à la manière des gommes-résines, c'est-à-dire avec le tamis, dans la proportion de 1 gramme (18 grains) par 64 grains (1 once) d'emplâtre; mais il convient, à cause de l'extrême volatilité de cette huile concrète, de ne faire cette addition qu'à mesure des besoins.

S P A R A D R A P.

Prenez emplâtre simple ou autre qu'il plaira.

Térébenthine, quantité suffisante.

Attachez des bandes de toile fine sur les bords d'une table, faites liquéfier l'emplâtre, ajoutez la térébenthine; versez et étendez sur la toile à l'aide d'un couteau de fer légèrement chauffé, lissez la toile avec un cylindre de bois bien uni.

On ne doit préparer le Sparadrap qu'à mesure des besoins, non-seulement parce que l'emplâtre réduit tout en surface se sèche avec promptitude, mais qu'en s'oxigénant il change nécessairement de propriété.

SECTION XX.

POMMADES, CÉRATS, ONGUENS.

Ils diffèrent des emplâtres, par leur consistance sur-tout, qui en général est toujours plus molle; ils demandent qu'on observe les mêmes règles pour les préparer. Ils sont plus ou moins composés, mélangés d'huile, de graisse, de cire, de résine, de poudres végétales, animales, minérales, qui, à raison des différens degrés de mollesse qu'on leur donne, et des matières qui en sont la base, portent différens noms. Il faut les renouveler souvent, à cause de leur extrême propension à s'oxigéner ou à se rancir.

Onguent anti-psorique.

Prenez soufre sublimé, en poudre. 128 g^{mes} [4 onces.]

muriate de soude, sel ma-

rin décrépité, *idem*... 64 g^{mes} [2 onces.]

graisse de porc..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Faites du tout un mélange exact dans un vase de grès, de verre ou de faïence.

La dose pour chaque friction sera de huit grammes (deux gros), une ou deux fois par jour d'abord, ensuite tous les deux jours. A défaut de graisse de porc, on fera un mélange d'huile d'olive et de suif de bœuf ou de mouton, jusqu'à consistance convenable.

Pommade anti-ophtalmique.

Prenez axonge..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

oxide de mercure rouge

par l'acide nitrique (pré-

cipité rouge..... 32 g^{mes} [1 once.]

Mêlez dans un mortier de verre.

Onguent d'althéa.....

— de la mere.....

— rosat.....

— de styrax.....

Baume d'Arcéus.....

} Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

Pommade de Populeum.

Dès que les bourgeons de peupliers paroissent, il faut saisir le moment le plus opportun pour en recueillir la quantité qu'on jugera nécessaire, et les faire sécher aussi-tôt sur un four de boulanger ou dans une étuve, avec les précautions d'usage en pareil cas ; la dessiccation étant complète, on les retire de l'étuve et on les conserve pour s'en servir à mesure des besoins.

Dans cette opération les bourgeons qui n'ont perdu que leur humidité surabondante deviennent plus propres à fournir à la graisse la résine qu'ils contiennent, quelle que soit l'époque où on les emploie.

Prenez germes de peuplier séchés.. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

axonge de porc..... 3 k^{mes} [6 livres.]

La veille du jour où on sera certain d'avoir à sa disposition toutes les plantes qui entrent dans la composition du populeum, on fait liquéfier la graisse dans une bassine qu'on verse dans un pot de grès dans lequel on a mis les germes de peupliers qu'on laisse digérer pendant 24 heures. Alors

Prenez feuilles récentes

de pavot noir.....

de mandragore.....

et à son défaut de la bel-

ladone.....

de la jusquiame.....

de grande joubarbe.....

de petite joubarbe.....

de laitue.....

de bardane.....

de violier.....

d'orpin.....

de ronce.....

de morelle.....

De chaque
96 g^{mes} [5 onces.]

192 g^{mes} [6 onces.]

Toutes ces plantes étant contuses dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, sont mises dans une bassine avec le mélange de graisse et de germes de peuplier. On fait cuire le tout jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'humidité, en remuant sans discontinuer; on passe à travers un linge serré avec expression, et on le dépure en tenant quelques heures dans un bain-marie

bouillant le vase dans lequel cet onguent aura d'abord été coulé ; on le passe une seconde fois sans expression dans un autre vase, où il doit se refroidir paisiblement et être conservé.

Le populeum ainsi préparé, possède toutes les qualités requises ; il se conserve plus d'une année sans se rancir, et n'est pas aussi sujet à se grumeler que celui fait en suivant l'ancienne méthode.

CÉRAT.

Prenez cire jaune.....	128 g ^{mes} [4 onces.]
huile d'olive fine.....	384 g ^{mes} [12 onces.]
Eau.....	quantité suffisante.

On fait liquéfier dans l'huile au bain-marie la cire coupée menue, on passe à travers un linge, on agite le mélange dans un mortier de marbre chauffé préalablement, et lorsqu'il est à demi refroidi, on ajoute, peu à peu, de l'eau que l'on incorpore parfaitement.

Le cérat doit être préparé souvent et en petite quantité, parce qu'il contracte facilement de la rancidité, et qu'ensuite il n'est plus propre aux usages auxquels on le destine.

La cire jaune est ici employée de préférence :

1°. Parce qu'elle est la vraie cire vierge qu'on trouve par-tout, et qu'elle contient un principe colorant qui a été reconnu jouissant de quelques propriétés médicamenteuses.

2°. Parce que la cire blanche du commerce est souvent mélangée de suif de mouton, qui change les proportions de la cire, et ne doit pas se trouver dans le cérat.

On pourroit, au lieu d'eau simple, employer une eau aromatique, ou bien l'eau végéto-minérale; et dans ce dernier cas c'est ce qu'on nomme *Cérat de Goulard*.

Autre Cérat.

Prenez cire jaune 150 g^{mes} [5 onces.]
 huile d'olive fine 628 g^{mes} [20 onces.]

Faites fondre la cire dans l'huile, passez à travers un linge, agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit refroidi. Conservez pour l'usage.

Cette pommade, car ce n'est pas un cérat, a l'avantage de se conserver plus de temps sans rancir; elle pourroit être substituée à l'axonge qui entre dans la composition de certaines pommades ou onguens, lorsqu'on n'a pas toujours à sa disposition cette graisse animale récente.

Onguent mercuriel. (Néapolitain.)

Prenez mercure } De chaque
 axonge } parties égales.

Il faut d'abord triturer le mercure avec une petite quantité de vieil onguent, jusqu'à ce qu'avec une bonne loupe on n'apperçoive aucun

globule métallique. Il ne s'agit plus ensuite que d'ajouter, par portion, l'axonge.

Toute pommade dans laquelle entre le soufre, sous quelque forme que ce soit, suffit au traitement et à la guérison de la gale. L'onguent citrin mercuriel entraîne trop d'inconvéniens dans son usage pour l'admettre au nombre des anti-psoriques. On ne doit s'en servir qu'avec la plus grande circonspection.

Onguent basilicum.

Prenez poix noire.....	}	De chaque 392 g ^{mes} six onces.
poix résine.....		
cire jaune.....		
huile d'olive.....		$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 liv. et dem.]

Faites fondre et bouillir légèrement ensemble ces substances, et passez à travers un linge.

Il reste au fond de la bassine une matière qui s'est séparée de la poix noire; c'est une sorte d'extracto-résineux que l'huile ne peut dissoudre. Inutilement on laisseroit cet onguent sur le feu, on ne viendrait jamais à bout d'opérer la dissolution complète de cette matière.

Onguent contre la Teigne.

Prenez farine de froment.	150 g ^{mes}	[4 onc. 5 gros.]
vinaigre.....	2 k ^{mes}	[4 livres.]
poix noire.....	200 g ^{mes}	[5 onc. 2 gros.]
blanche.....	60 g ^{mes}	[2 onc. 7 gros.]

résine	60 g ^{mes} [1 once 7 gros.]
galipot	60 [1 once 7 gros.]

Délayez la farine de froment dans le vinaigre, de manière qu'il ne reste aucun grumeau ; passez à travers un tamis de crin , et faites cuire dans une bassine de cuivre , pour donner au mélange la consistance de colle ; alors ajoutez la poix résine , &c. fondue préalablement et passée à travers un linge : agitez le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une teinte jaune foncé.

SECTION XXI.

MÉDICAMENS CHIMIQUES.

Les médicamens chimiques sont ainsi nommés :

1°. Parce qu'ils sont les produits de diverses opérations, plus spécialement du ressort de la chimie proprement dite.

Telles sont l'oxigénation, la dissolution, la cristallisation, la sublimation, la précipitation, la calcination, &c.

2°. Parce que les phénomènes de chimie que présentent ces opérations, sont plus nombreux, tiennent davantage au système général de cette science, exigent des connoissances plus approfondies pour être saisis et expliqués.

Ne pouvant donner ici, pour la préparation
de

de ces médicamens, les procédés qui conviennent avec toute l'étendue dont ils sont susceptibles, ni développer la théorie des phénomènes qui résultent de ces procédés, avec autant de clarté, de méthode et d'intérêt qu'il en existe dans les ouvrages de nos chimistes modernes, nous y renvoyons les élèves : ce seroit au moins une superfluité que de les rappeler dans un simple code spécial pharmaceutique.

On se bornera seulement à observer que plusieurs savans qui se sont illustrés dans la carrière honorable et pénible de la médecine-pratique, n'ont formé aucun doute que si un jour on parvenoit à découvrir la véritable nature du principe médicamenteux, la première découverte seroit certainement faite sur quelques remèdes chimiques, résultant sur-tout des substances métalliques. Mais leur manière d'agir restera peut-être encore long temps un problème pour nous ; ce n'est qu'en suivant pas à pas la marche de la nature, en recueillant toutes les données sur l'économie animale, en les combinant ensemble et les comparant avec ce qu'on observe, qu'il sera possible de connoître avec quelque certitude l'action et la vertu des médicamens.

ACIDES.

Médicamens, les uns liquides, les autres solides, reconnoissables à leur saveur aigre, à la propriété qu'ils ont de se combiner avec une infinité de substances, de faire effervescence avec les carbonates, de changer en rouge les couleurs bleues des végétaux, &c.

La chimie compte un très-grand nombre d'acides.

La médecine des hospices emploie particulièrement les suivans :

Acide sulfurique.

Liquide résultant de la combinaison saturée de soufre et d'oxigène. Il est blanc, inodore, corrosif, remarquable, quand il est concentré, par sa pesanteur presque double de celle de l'eau, par les propriétés qu'il a de s'échauffer en le mêlant avec l'eau et l'alkool, de noircir et de charbonner les substances végétales et animales.

Il est préparé en grand par la combustion du soufre.

On l'emploie ordinairement moins concentré.

Acide sulfurique affoibli. (Esprit de vitriol.)

Acide sulfurique à 66 degrés... 100 g^{mes} [3 onces.]

Eau distillée. 800 g^{mes} [1 liv. 8 onc.]

Mélez.

Acide nitreux.

Liquide formé par la combinaison de l'oxygène et de l'oxide d'azote en excès ; il exhale un gaz d'un rouge orangé, d'une odeur désagréable, et est dû à la décomposition du nitrate de potasse par les intermèdes que prescrit le *Codex de Paris*.

Acide nitrique.

C'est l'acide nitreux auquel on a fait perdre son oxide d'azote surabondant. Il est blanc et presque sans odeur. (*Conformément au Codex de Paris.*)

Acide muriatique.

Liquide corrosif, d'une odeur piquante, qu'on retire du muriate de soude.

Lorsqu'on sature l'acide muriatique de l'oxygène extrait des corps brûlés, des oxides métalliques par exemple, il acquiert une couleur jaune verdâtre, le nom d'*acide muriatique oxygéné*, et la propriété de sanifier les endroits infectés. (*Conformément au Codex de Paris.*)

Acide carbonique.

Formé par la combinaison de l'oxygène avec du carbone : il s'exhale des liqueurs vineuses en fermentation sous la forme de gaz ; celui qu'on obtient de la décomposition des carbonates par l'acide sulfurique, étant dissous dans l'eau distillée, donne l'acide carbonique liquide.

Acide acétique ordinaire. (Vinaigre distillé.)

Cet acide s'obtient par la distillation du vinaigre de vin dans des vaisseaux de verre ou de grès, avec la précaution de ne pas pousser trop loin l'opération, afin que la liqueur distillée ne contracte pas d'odeur empyreumatique.

Acide acétique concentré. (Vinaigre radical.)

PREMIER PROCÉDÉ.

Prenez vinaigre distillé.	6 k ^{mes} [12 livres.]
carbonate de chaux.	autant que vous voudrez.
acide sulfurique à	
66 degrés.	autant que vous voudrez.

On sature de vinaigre distillé une quantité suffisante de craie desséchée ; après avoir rapproché la matière à une douce chaleur, on l'introduit dans une cornue tubulée, et on verse par la tubulure environ moitié son poids d'acide

sulfurique; on procède à la distillation à un feu très-moderé, que l'on augmente progressivement; on obtient un acide acétique très-suave.

2° PROCÉDÉ.

Prenez acétate de cuivre (cristaux de verdet) autant que vous voudrez; desséchez à l'étuve ou au bain-marie, distillez à la cornue, et rectifiez.

Acide boracique.

Il est solide, en cristaux aplatis en feuillet minces, peu solubles; il portoit autrefois le nom de *sel sédatif*: on le retire du borate sur-saturé de soude.

Acidule tartareux.

Acide qui tient une petite quantité de potasse. Il se sépare du vin en se cristallisant contre les parois des tonneaux: on pourroit le purifier dans les laboratoires, en employant les blancs d'œufs et en écumant comme on fait pour le sucre; mais il est apporté par le commerce qui le tire de Venise et de Montpellier. Dans cette dernière ville, on le purifie en grand avec une terre de la nature des argiles, et dans l'autre, avec des cendres. Il est connu sous les noms de *crème de tartre* et de *cristaux de tartre* (tartrite acidule de potasse).

Acide tartareux.

On le prépare de la manière suivante :

Prenez tartrite acidule de potasse

(crème de tartre) 3 k^{mes} [6 livres.]

carbonate calcaire pulvé-

risé quantité suffisante.

eau de rivière 12 k^{mes} [24 livres.]

Faites bouillir, dans une marmite, l'eau avec le tartrite acidule.

Projetez-y peu à peu le carbonate calcaire, en agitant avec une spatule de bois, et jusqu'à ce que la cessation de l'effervescence indique l'absorption totale de l'acide.

Le tartrite de chaux, résultant de cette combinaison, est insoluble; il se précipite : on le sépare par décantation; on le lave à l'eau froide; on le mêle par portion avec de l'acide sulfurique préparé dans les proportions de 6 kil. [12 liv.] d'eau, sur 640 gram. [7 onc.] d'acide concentré.

Le tartrite de chaux se décompose; il se forme du sulfate de chaux, qui est insoluble.

L'acide tartareux resté dans la liqueur surnageante, s'y cristallise après une évaporation, pendant laquelle il se précipite encore du sulfate de chaux qu'on a soin d'en séparer.

On le purifie en dissolvant ses cristaux à froid dans l'eau, et en procédant à une nouvelle cristallisation.

En prenant la liqueur qui contient l'acide tartareux, après qu'elle est débarrassée du sulfate de chaux, et avant qu'elle pût donner des cristaux, on auroit un acide tartareux fluide, dont l'emploi pourroit être facilement déterminé.

Acide succinique.

On donne aujourd'hui ce nom à un acide concret qui s'élève pendant la distillation du succin à la cornue. Cet acide est toujours imprégné d'huile qui passe en même temps, et qu'on peut purifier par sublimation ou par solution dans l'eau, évaporation bien ménagée au bain-marie et cristallisation. L'huile de succin est un autre produit de cette distillation; elle s'employoit autrefois après avoir été rectifiée sur des argiles blanches, sur du charbon. Mais il est possible maintenant de l'avoir sur-le-champ pure sans le concours d'aucun intermède, au moyen d'une chaleur douce et de vaisseaux extrêmement propres. Il en est de même des huiles volatiles, existant toutes formées dans les huiles empyreumatiques obtenues de la décomposition des substances végétales et animales, principalement de la corne de cerf, d'où l'on tiroit cette fameuse huile de Dippel tant célébrée dans le dernier siècle comme un spécifique contre l'épilepsie, et tombée maintenant en désuétude.

MÉDICAMENS remarquables par leur saveur âcre, brûlante, caustique, par leur déliquescence, par leur action énergique sur les matières animales qu'ils décomposent et détruisent, par la propriété qu'ils ont de changer en vert les couleurs bleues des végétaux, d'augmenter l'intensité de celle du tournesol, de favoriser la fusion des terres quartzeuses, enfin par leur tendance à la combinaison. Les trois alkalis principalement employés jusqu'à ce jour en médecine, sont la *potasse*, la *soude* et l'*ammoniaque*.

Médicamens dus à la combinaison des acides avec les alkalis, les terres et les métaux.

Sulfate de soude (sel de glauber) ..	} Fournie par le commerce.
de magnésie (sel d'Epsom).	
d'alumine et de potasse	
(alun)	
de fer (vitriol vert)	
de cuivre (vitriol bleu) ...	
de zinc (vitriol blanc)	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
d'alumine calcinée (alun	
calciné)	
Nitrate de potasse purifié (nitre) ..	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
liquide de mercure (eau	
mercurielle)	
d'argent fondu (pierre infer-	}
nale)	

Muriate de soude (sel marin).....	} Par le commerce.
d'ammoniaque (sel ammo- niac	

Muriate sur-oxigéné d'antimoine (beurre d'antimoine).. sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif) .. de mercure (précipité blanc)..... de mercure doux.....	} Conformément à la pharmacopée de Paris.

Pour employer le muriate de mercure doux, il est nécessaire de le porphyriser et de le laver à diverses reprises avec suffisante quantité d'eau distillée chaude, afin de dissoudre le peu de muriate mercuriel sur-oxigéné qu'il pourroit encore contenir.

Acétate de potasse liquide. (Terre foliée de tartre.)

Prenez carbonate de potasse purifié la quantité que vous voudrez; versez par-dessus peu à peu de bon vinaigre blanc jusqu'au point de saturation. Filtrez et conservez pour l'usage.

La liqueur résultant de ce mélange contient par 32 grammes [1 once] environ, 15 décigrammes [30 grains] de terre foliée de tartre sèche. Le mode indiqué ici appartient à Boerhaave; il est prompt, commode, économique et donne un médicament très-efficace.

Acétate de soude liquide. (Terre foliée minérale.)

Si au lieu de carbonate de potasse c'est celui de soude qu'on emploie, on obtiendra l'acétate de soude liquide : évaporé jusqu'à consistance de sirop épais, et mis dans un endroit tempéré, cet acétate formera des cristaux en prismes aiguillés, qui pourroient entrer ensuite dans des opiates ou des pilules : 32 grammes [1 once] d'acétate de soude liquide égalent 8 grammes [deux gros] d'acétate de soude solide.

Acétate ammoniacal liquide. (Esprit de mindererus.)

Versez sur le carbonate d'ammoniaque concret du vinaigre blanc, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; filtrez la liqueur, conservez pour l'usage.

Sans doute les acétates de potasse, de soude et d'ammoniaque, préparés avec l'acide acétique, au lieu du vinaigre, seroient plus purs, en ce qu'ils ne contiendroient ni tartrite, ni malate, ni extractif; mais l'expérience et l'observation ont suffisamment prouvé que ces trois substances confondues dans les acétates, ne sauroient affoiblir leur efficacité reconnue. Ces médicaments ont été employés, pendant la der-

nière guerre, dans les hôpitaux militaires, avec le plus grand succès.

Conservés dans l'état liquide, les acétates dont il s'agit n'ont aucun des inconvéniens des acétates desséchés ; ceux-ci, pour prendre cette forme, sont, pendant leur évaporation, trop long-temps en contact avec l'air et la lumière, pour ne pas éprouver dans leur combinaison des changemens notables.

Aussi voyons-nous souvent l'acétate de potasse desséché devenir alkalin, et présenter, par conséquent, un remède incertain dans ses effets ; celui d'ammoniaque abandonner une portion de son acide, à cause du peu d'adhérence qu'il a avec l'ammoniaque.

On le répète, les acétates, tels qu'ils sont proposés ici, doivent toujours mériter la préférence, à raison de la facile décomposition qu'ils subissent à l'évaporation la plus ménagée, des soins, des embarras et des frais qu'ils exigent pour les obtenir concrets ; mais il faut avoir l'attention de n'en préparer qu'à mesure du besoin, parce qu'ils pourroient, à la longue, se détériorer.

Acétate de plomb liquide. (Extrait de Saturne.)

Prenez oxide de plomb demi-vitreux $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]
 en poudre (litharge).....
 vinaigre blanc..... 2 k^{mes} [4 livres.]

Faites bouillir légèrement dans un vase de terre vernissée, en agitant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à réduction de moitié; filtrez ensuite la liqueur quand elle est refroidie; conservez-la dans un vaisseau bien bouché.

Le résidu qui demeure au fond est l'oxide de plomb non épuisé, dont on peut encore tirer parti en le faisant servir avec de nouveau vinaigre, pour en former du nouvel extrait de Saturne, ainsi que cela se pratique dans les hôpitaux militaires.

Si au lieu de vinaigre on emploie son acide, et qu'on fasse évaporer la liqueur, on obtient, par le refroidissement paisible, des cristaux en prismes alongés ou en aiguilles informes; c'est l'acétate de plomb cristallisé (sucre ou sel de Saturne) qui se prépare en grand aujourd'hui dans plusieurs de nos départemens, par un procédé beaucoup plus économique que celui dont se servoient les Bataves.

Tartrite antimonié de potasse. (Émétique.)

Prenez tartrite acidule de potasse

en poudre fine..... 2 k^{mes} [4 livres.]
oxide vitreux d'antimoine..

transparent et porphyrisé.. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites du tout un mélange que vous projetterez peu à peu dans eau bouillante, quantité suffisante, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence. Au bout de quelques minutes d'ébullition retirez le vaisseau du feu, et laissez refroidir. Filtrez ensuite la liqueur, et évaporez-la à une douce chaleur, jusqu'au point de cristallisation. Si les cristaux ne sont pas purs, on les fera dissoudre dans une nouvelle quantité d'eau distillée, et on procédera à leur purification et à leur dessiccation.

Pour cette préparation il faut se servir de vaisseaux de grés, de faïence, de porcelaine, ou de tout autre vaisseau de terre dont la couverture ne seroit pas faite avec un oxide de plomb; en général, comme il est peu soluble, il ne faut l'employer qu'après avoir été exactement porphyrisé, et cette dernière opération ne doit être exécutée que dans un endroit séparé de la pharmacie.

Borate sur-saturé de soude (borax). Par le commerce.

Tartrite acidule de potasse soluble. (Crème de tartre soluble).

Prenez acide boracique..... 96 g^{mes} [3 onces.]
 tartrite acidule de po-
 tasse..... 768 g^{mes} [1 liv. 8 onc.]
 eau bouillante..... 192 g^{mes} [6 onces.]

Faites du tout une pâte, et agitez le mélange sur le feu dans une bassine d'argent, jusqu'à siccité; pulvérisiez et conservez pour l'usage.

Tartrite de fer desséché. (Boule de mars de Nancy.)

Prenez tartrite rouge acidulé de po-
 tasse en poudre fine..... 1 k^{me} [2 livres.]
 limaille de fer passée au tamis
 de soie..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez ce mélange dans une chaudière de fer, humectez-le avec de l'eau et de l'alkool à 25 degrés, dans les proportions de deux parties d'eau et une d'alkool; placez la chaudière sur un fourneau à une chaleur douce, remuez de temps en temps, et lorsque la matière commence à se dessécher, ajoutez une nouvelle quantité d'eau et d'alkool, pour faire encore une pâte liquide; desséchez comme la première fois; ajoutez pour la troisième fois de l'eau et de l'alkool; évaporez cette fois en remuant tou-

jours, jusqu'à ce que la matière ait la consistance d'une bouillie très-épaisse; retirez alors le vaisseau du feu, et abandonnez la matière à elle-même, pendant environ 8 ou 12 heures, après quoi achevez de dessécher, et roulez promptement les boules. Il faut que la matière soit très-chaude si on veut que les boules soient bien faites; d'abord elles ne sont pas très-foncées en couleur, mais au bout de quelques jours elles noircissent.

Tartrite de fer soluble (tartre mar-	} Conformément à
tial soluble).....	
liquide (teinture de	
mars)	la pharmacopée de
	Paris.

Carbonate de potasse.

Pour l'obtenir on lessive les cendres de la plupart des végétaux qui croissent loin de la mer; le salin qui en résulte est d'un brun noirâtre. Lorsqu'on travaille en grand on l'étend dans un four, à côté duquel est un foyer dont la flamme, par une ouverture latérale, vient se réverbérer sur la matière et brûler les corps qui la salissoient. C'est l'alkali du commerce.

Il contient des sels étrangers; on le dissout dans une très-petite quantité d'eau froide; on rapproche la dissolution; les sels se précipitent. La combustion des pains de lie tirés de la presse

224 MÉDICAMENS OFFICINAUX,
des vinaigriers desséchés, brisés par morceaux
et mis en tas ;

Celle du tartre, qu'on a divisé pour cette opération en petites portions renfermées dans des cornets de papier trempés dans l'eau ;

Celle d'un mélange de parties égales de nitrate de potasse et de tartre ou de charbon, fournissent le même alkali, mais plus pur et plus propre aux usages de la médecine. Ces différens alkalis sont des carbonates de potasse non saturés, qui ont besoin d'être purifiés.

Carbonate de soude.

La nature nous l'offre en quelques endroits sous le nom de *natrum* ; mais il n'est jamais pur ; on le retire des cendres du kali par le procédé suivant :

Prenez soude d'Alicanthe du commerce 25 kilog. [50 liv.], lessivez à diverses reprises, évaporez les lessives jusqu'à siccité ; exposez à l'air pendant un mois le sel obtenu, il absorbera de l'acide carbonique : faites-en la solution dans un peu d'eau, et filtrez ; il restera sur le filtre des sels moins solubles que le carbonate de soude qu'on obtiendra par la cristallisation.

Carbonate

Carbonate d'Ammoniaque. (Alkali volatil
concret.)

On le retire des substances animales
par la distillation , mais beaucoup
plus pur par la décomposition du
muriate d'ammoniaque.....

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

Carbonate de Magnésie pure.

Faites dissoudre dans une grande quantité
d'eau du sulfate de magnésie, ou sel d'epsom
d'Angleterre : filtrez la dissolution, versez du
carbonate de potasse liquide et qui ne soit pas
saturé, jusqu'à ce que la décomposition du sul-
fate soit complète; ce dont il sera facile de s'as-
surer, lorsqu'il ne se précipitera plus de flocons
blancs, par l'affusion de l'alkali. Filtrez ensuite,
et vous obtiendrez sur le filtre du carbonate de
magnésie, qu'il faudra laver à plusieurs eaux
chaudes pour enlever le sulfate de potasse, et
sécher avec soin.

Carbonate oxide de fer (safran de
mars à la rosée.....)

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

*Médicamens obtenus par la décomposition
des Carbonates.**Magnésie calcinée.*

Prenez du carbonate de magnésie; calcinez-le dans un creuset que vous entretiendrez rouge pendant deux heures; l'acide carbonique se dégagera de la magnésie; elle sera alors pure, non effervescente, très-blanche, très-légère; mais il faut avoir l'attention de la tenir dans un flacon bien bouché, sans quoi elle ne tarderoit point à reprendre l'acide carbonique dont elle avoit été privée par la calcination.

Eau de Chaux.

Prenez chaux récente $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez-la dans une terrine, et arrosez-la avec une petite quantité d'eau, afin de la faire fuser. Lorsque la chaux sera éteinte et réduite en poudre, ajoutez-y

Eau commune 4 k^{mes} [8 livres.]

Agitez le tout avec une spatule de bois, et introduisez la liqueur trouble dans une bouteille de verre ou de grès, que l'on bouchera avec soin. La chaux gagnera bientôt le fond du vase, et la liqueur ne tardera pas à s'éclaircir.

Toutes les fois que l'on aura besoin d'eau de chaux, on en décantera la quantité prescrite, et l'on ajoutera à l'instant la même quantité d'eau commune. On agitera de nouveau, et on laissera déposer, comme il est dit ci-dessus. C'est le moyen d'avoir toujours sous la main de bonne eau de chaux.

Médicament dû à la combinaison de l'Alkali et de l'Huile.

Savon médicinal.....	{	Conformément au Codex.
----------------------	---	---------------------------

Nota. Il est essentiel de préparer le savon dans les pharmacies : celui du commerce est suspect, parce qu'il a séjourné dans des vaisseaux de cuivre ou de plomb ; parce que les ingrédients ne sont pas toujours bien choisis, ni les proportions bien observées. Mais il faut substituer à l'huile d'amandes douces, prescrite par le Codex, l'huile d'olives ; le savon qui en résulte est, à la vérité, moins blanc, mais il se conserve beaucoup plus long-temps sans se rancir.

Médicaments reconnus pour être des combinaisons de l'Oxigène avec les Métaux.

Oxide de fer noir. (Éthiops martial.)

Prenez fer en poudre fine. [2 parties.]
oxide rouge de fer. [1 partie.]

Mettez ces deux substances bien mélangées

dans un creuset couvert; chauffez fortement pendant deux heures.

Oxide de plomb rouge (minium). } Par le
de plomb demi-vitreux (litharge). } commerce.

Ammoniaque liquide. (Alkali volatil fluor.)

Prenez muriate d'ammoniaque. [1 partie.]
chaux vive. [2 parties.]

Le sel et la chaux doivent être en poudre; il faut en faire le mélange, l'introduire dans une marmite de fonte recouverte d'un chapiteau de fer étamé, adapter un ballon qui communiquera à l'appareil de Woulf: les flacons doivent contenir de l'eau distillée égale en poids au muriate d'ammoniaque employé. Il faut luter exactement toutes les jointures avec un composé de pâte d'amandes, de chaux et de blanc d'œuf. Le feu doit être conduit avec beaucoup de précaution en commençant, et continué jusqu'à ce qu'il ne passe plus de gaz.

Nota. Plusieurs pharmaciens sont dans l'usage de pousser le feu avec trop de violence, même jusqu'à fondre le muriate de chaux. On a observé que le produit que l'on obtenoit alors n'équivaloit pas à la dépense du charbon, et que souvent les dernières portions du gaz d'ammoniaque étoient chargées de vapeurs colorées et empyreumatiques.

Potasse caustique (pierre à cautère.)

On peut substituer la soude à la potasse et granuler ce caustique plutôt que de le couler en masses sur des plaques de fer ; cette forme est plus avantageuse pour l'usage chirurgical.

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

Oxide de mercure par l'acide ni-
trique (précipité rouge).
de zinc sublimé (fleurs de
zinc).
d'antimoine gris (chaux
d'antimoine).
sulfuré demi-vitreux (crocus
metallorum).
vitreux (verre d'antimoine).
blanc { (antimoine diapho-
rétique).
lavé.
non lavé (fondant
de Rotrou).

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

L'antimoine diaphorétique peut bien n'être pas le diaphorétique par excellence ; mais en qualité d'oxide métallique, il n'est pas plus dénué de propriétés que les autres oxides.

Médicamens tirés du Soufre natif.

Fleurs de soufre.
lavées.

Conformément
à la pharmacopée
de Paris.

Médicamens résultant de l'union du Soufre avec les Alkalis, les Terres, les Métaux.

Sulfures alkalis.	} Conformément
terreux.	
	à la pharmacopée
	de Paris.

Sulfure de Magnésie.

Prenez magnésie carbonatée. 1 k^{me} [2 livres.]
soufre en canon pulvérisé. . 3 k^{mes} [6 livres.]

Faites fondre le soufre dans un creuset de terre; lorsqu'il sera liquéfié, ajoutez par portions la magnésie, ayant soin de remuer le mélange avec une verge de fer, afin de hâter la combinaison. Versez sur une plaque de métal, laissez refroidir, et conservez le sulfure dans un vase bien bouché.

Sulfure d'antimoine (antimoine porphyrisé).

de mercure.	{	Ethiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir)	} Conformément à la pharmacopée de Paris.
		Cinabre (oxide de mercure sulfuré rouge)	

L'oxide de mercure sulfuré noir, nouvellement préparé, produit souvent la salivation, effet qui n'a plus lieu à mesure qu'il vieillit : on doit donc en avoir de récemment et d'an-

ciennement préparé, pour satisfaire aux diverses intentions.

Pour éviter la décomposition du carbonate qui peut avoir lieu pendant la fusion, il en est qui préfèrent de faire bouillir le mélange ci-dessus avec de l'eau.

Oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge.
(Kermès minéral.)

Faites bouillir dans une chaudière de fer la solution de carbonate de soude, obtenue de 25 kilogrammes de soude d'Alicante ; après l'avoir étendue d'eau, ajoutez-y trois kilogrammes de sulfure d'antimoine pulvérisé.

Laissez tomber le feu après une demi-heure d'ébullition ; le sulfure d'antimoine se précipitera, la liqueur deviendra claire ; enlevez-la avec une poêle sans toucher au dépôt.

Passez à travers une toile ; la liqueur se troublera, laissera précipiter l'hydro-sulfure rouge d'antimoine, qu'on séparera par le filtre ; après la filtration, cette liqueur, traitée avec trois nouveaux kilogrammes de sulfure, donne une quantité non moins considérable de précipité. Elle ne s'épuise qu'après avoir employé sept kilogrammes et demi de sulfure.

L'hydro-sulfure des différentes précipitations, lavé à l'eau froide, puis à l'eau chaude,

devenu insipide, égoutté suffisamment, exposé dans une toile à la presse, séché à l'étuve, broyé dans un mortier de marbre et passé à travers un tamis de soie, est mis dans un flacon pour l'usage.

*Médicamens résultant de l'action des Acides
sur l'Alcool.*

Éther sulfurique.

On met dans une cornue de verre une certaine quantité d'alcool à trente-cinq degrés, on verse dessus parties égales en poids d'acide sulfurique à 66 degrés, en observant que les proportions du mélange ne doivent pas être moindres que deux à trois kilogrammes [4 à 6 livres], le mélange s'échauffe, on l'agite à chaque affusion de l'acide pour que la chaleur n'augmente que graduellement, et ne fasse pas briser le vaisseau. Le mélange achevé, on place la cornue sur un bain de sable chauffé au même degré qu'elle, on adapte à son bec une alonge qui entre dans un récipient plongé dans de l'eau froide ou glacée. L'appareil monté et luté convenablement, on fait, sous le bain de sable, un feu capable de porter la liqueur de la cornue à une température de 78 degrés.

Il passe dans le récipient :

1°. Un alkool d'une odeur suave ;

2°. De l'éther mêlé d'acide sulfurique qui s'annonce par son odeur et par des vapeurs blanches, dont la première apparition détermine le changement de récipient ;

3°. De l'acide sulfurique et une huile qu'on appelle huile douce de vin.

Ces produits obtenus ; on arrête la distillation, parce que le résidu est disposé à se boursoufler et à passer dans le récipient ; il n'est plus qu'un mélange d'acide sulfurique non décomposé, et de soufre, dans lequel nage une matière qui, séparée, lavée et desséchée, ressemble à du bitume.

Rectification de l'Éther.

On distille au bain-marie ou à une chaleur équivalente avec le même appareil, les deux premiers produits de l'opération, après avoir saturé l'acide sulfureux s'il y existe, par quelques gouttes de carbonate de potasse, en liqueur, ou mieux encore, par de la magnésie.

L'éther, cette fois, passe le premier, on le sépare ; il est très-léger, très-volatil, très-odorant et très-inflammable.

On poursuit la distillation pour obtenir ce qui reste d'éther et tout l'alkool.

Éther sulfurique alkoolisé. (Liqueur minérale d'Hoffmann.)

En fractionnant les produits de la distillation, de manière que le second contienne parties égales d'éther et d'alkool, on a l'éther sulfurique alkoolisé, ou la liqueur d'Hoffmann.

Éther sulfurique alkoolisé. (Liqueur d'Hoffmann.)

Prenez alkool à 35 degrés.	} De chaque	
éther sulfurique.		$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]
huile douce de vin.		

Mélez et conservez dans un flacon bouché en cristal.

Acide sulfurique alkoolisé (eau de Rabel) . .	} Avec acide sulfurique à 66 degrés. Trop ancienne elle acquiert une odeur éthérée, et n'est plus aussi acide qu'au moment du mélange. Cette observation est essentielle lorsqu'on veut l'employer intérieurement, et à l'extérieur par rapport aux doses de ce médicament.
Conformément à la pharmacopée de Paris.	

Acide nitrique
alkoolisé (es-
prit de nitre
dulcifié). . .

Au lieu de faire un mélange d'acide nitrique et d'alkool, comme le veut le Codex, on doit distiller ce composé avec les précautions indiquées dans les ouvrages de chimie, à moins qu'on ait quelques raisons pour conserver à cette liqueur un certain degré d'acidité. Cette liqueur distillée à la manière de l'éther n'est plus acide; elle est connue alors sous le nom de liqueur anodine nitreuse.

Éther acétique.

Prenez parties égales d'acide acétique concentré et d'alkool à 35 degrés; introduisez les deux substances dans une cornue garnie d'une alonge et d'un ballon à trois tubulures, dont l'une inférieure plonge dans un flacon; à l'autre tubulure adaptez un ballon et l'appareil de *Woulf*.

L'appareil parfaitement luté, distillez la moitié du mélange; cohobez la liqueur jusqu'à six et même huit fois, vous obtiendrez un éther très-suave, immiscible à l'eau, et ne contenant pas un atome d'acide.

Nota. A la dernière distillation, il faut fractionner les produits, et donner un feu très-modéré.

TROISIÈME PARTIE.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

SECTION PREMIÈRE.

BOISSONS.

ON les prépare par la macération, l'infusion et la décoction dans l'eau. Ces opérations, quelque simples qu'elles soient, présentent trois résultats différens, pour la saveur, l'odeur et les effets particuliers.

Tisane commune.

Prenez racine de chiendent mondé
et écrasé, et ensuite lavé
à l'eau bouillante. . . . 2 k^{mes} [4 liv.]
Faites bouillir dans eau
commune. 32 k^{mes} [64 liv.]
jusqu'à réduction de. . . 24 k^{mes} [48 liv.]
Ajoutez vers la fin, réglisse
effilée. 128 g^{mes} [4 onces.]
Passez à travers une toile.

Nota. Cette tisane peut être remplacée très-avantageusement par une décoction légère d'orge mondé, de réglisse, par la petite bière; enfin de plusieurs manières au gré des médecins.

Infusion béchique.

Prenez espèces béchiques. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Versez dessus tisane commune bouil-

lante. 1 k^{me} [2 liv.]

Laissez infuser pendant un quart-d'heure, et passez.

Infusion pectorale.

Prenez espèces pectorales. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Versez dessus tisane commune bouil-

lante. 1 k^{me} [2 liv.]

Laissez infuser pendant un quart-d'heure.

Infusion de fleurs de Sureau.

Prenez fleurs de sureau 4 g^{mes} [1 gros.]

Versez dessus tisane commune bouil-

lante. 1 k^{me} [2 liv.]

Faites infuser huit ou dix minutes.

Tisane de racine de Patience.

Prenez racine de patience sèche. . 128 g^{mes} [4 onces.]

Faites bouillir dans eau. 6 k^{mes} [12 livres.]

jusqu'à réduction de 5 kil.

Ajoutez réglisse contuse 8 g^{mes} [2 gros.]

Passez.

Tisane sudorifique.

Prenez espèces sudorifiques. . . . 32 g^{mes} [1 once.]

Faites bouillir dans eau. 1 k^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

jusqu'à réduction de. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites-y infuser ensuite sassafras. 4 g^{mes} [1 gros.]

Passez.

Tisane ou Eau de Riz.

Prenez riz bien lavé. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau, de manière que, quand le grain sera crevé, il reste. 1 k^{me} [2 livres.]
 Ajoutez vers la fin écorce d'orange sèche 4 g^{mes} [1 gros.]
 Après un quart-d'heure d'infusion, passez.

Décoction blanche.

Prenez mie de pain. 64 g^{mes} [2 onces.]
 os calcinés au blanc et porphyrisés. 8 g^{mes} [2 gros.]

On doit prendre garde que la calcination des os ne soit poussée trop loin, dans la crainte qu'ils ne passent à l'état vitriforme; il est nécessaire qu'ils conservent la friabilité de la craie.

Faites bouillir dans eau commune. 2 k^{mes} [4 livres.]
 Passez à travers une étamine claire.
 Ajoutez à la collature, sirop de guimauve. 32 g^{mes} [1 once.]
 Et quelques gouttes de teinture de canelle.

Cette boisson doit être administrée trouble, afin que le malade puisse, chaque fois, prendre une certaine quantité d'os calcinés, qui en forment la partie essentielle, et sans lesquels elle ne produit que l'effet alimentaire.

Eau gommeuse.

Prenez gomme arabique concassée. 32 g^{mes} [1 once.]
sirop de sucre. 64 g^{mes} [2 onces.]
Dissolvez dans tisane commune. . . 2 k^{mes} [4 livres.]

Gélatine.

C'est un des matériaux immédiats des animaux, une substance gluante, visqueuse, fade, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alkool, susceptible d'être précipité par le tannin, et dont on retire entr'autres, par la distillation, de l'azote et de l'ammoniaque.

La gélatine est la base de toutes les parties membraneuses, ligamenteuses, cartilagineuses, musculaires, &c. ; elle les constitue presque entièrement ; sous forme sèche , dans les cornes dont elle fait presque la totalité, et dans les os, la moitié de leur poids. Pour l'obtenir de ces diverses substances, il suffit de les faire bouillir dans l'eau ; celles qui sont molles sans les soumettre à aucune préparation , celles qui sont solides, la corne de cerf, l'ivoire, après les avoir râpées ; les os après les avoir divisés avec un instrument coupant ou contondant, et ensuite pulvérisés à l'aide d'un pilon ou d'une meule.

La liqueur chargée de gélatine par cette ébullition et assaisonnée convenablement, est

ce qu'on nomme *bouillon* ; évaporée avec addition de sucre, jusqu'à ce que, par le seul refroidissement, elle puisse se prendre en une masse consistante et tremblante, c'est de la gélée, substance communément employée comme restaurante et nourrissante.

Enfin, rapprochée sans mélange, coulée dans des moules et desséchée, elle donne la gélatine proprement dite.

La colle de Flandre du commerce est cette même substance ; mais comme elle n'est jamais fabriquée, pour les arts, dans des vaisseaux extrêmement propres, avec des matières choisies, et que déjà une portion de ces matières est dans un état putride, il vaut mieux, pour l'usage intérieur, préparer la gélatine sèche dans les pharmacies, afin d'être assuré de l'avoir la plus pure possible.

Préparation de la Gélatine.

Prenez pieds de veau ce que vous voudrez ; faites cuire à petit feu dans suffisante quantité d'eau, écumez ; passez le bouillon, laissez refroidir pour séparer la graisse ; clarifiez la liqueur avec un blanc d'œuf, passez-la au blanchet, évaporez au bain-marie jusqu'en consistance de pâte assez épaisse, que vous étendrez sur une pierre unie, que vous couperez en tablettes,

tablettes, et que vous acheverez de sécher à l'étuve.

Autre préparation de la Gélatine.

La gélatine des os étant très-pure, et reconnue telle par tous les chimistes, et particulièrement par *Proust*, qui l'extrayoit de ces os et en formoit des tablettes, qu'il destinoit à améliorer la subsistance du pauvre; par *Darcet*, qui en préparoit des bouillons à l'aide d'une machine de Papin perfectionnée; enfin par *Cadet de Vaux*, qui, employant les os encore plus divisés et dans un état pulvérulent, peut faire des bouillons dans un appareil aussi simple que celui dont on se sert dans les cuisines pour préparer ceux de viande, et dans les pharmacies pour extraire la gelée de corne de cerf râpée avec soin, nous conseillons de substituer les os aux pieds de veau indiqués dans la recette ci-dessus, et de traiter ces os de la manière suivante :

Prenez os ce que vous voudrez, brisez-les avec un pilon ou un marteau, avec le tranchant ou le dos d'un couperet; s'ils sont secs, mettez-les en poudre; s'ils ont beaucoup de moelle, réduisez-les en pâte dans un mortier de fer, en arrosant les uns et les autres de trois à quatre cuillerées d'eau par livre, pour empêcher qu'ils

ne soient altérés par la chaleur que produit la percussion; faites cuire à petit feu, dans suffisante quantité d'eau, les os ainsi en poudre ou en pâte, et suivez d'ailleurs, à leur égard, le procédé décrit ci-dessus, excepté qu'il est nécessaire de les soumettre à deux ou trois ébullitions successives, afin de les mieux épuiser.

Préparation du Fébrifuge du citoyen Séguin.

	Poids anciens,
Prenez tablettes de gélatine.....	144 gros.
eau pure.....	720 gros.
Dissolvez à chaud.	

Ajoutez sucre..... 144 gros.

A la solution préalablement clarifiée, mais seulement si elle s'est trouvée trouble, mettez-la sur un feu doux en remuant continuellement, afin qu'elle ne contracte ni odeur, ni saveur de brûlé; évaporez jusqu'à la réduire à 576 gros, alors versez-la dans un moule fait avec un carreau de vitre d'un pied de longueur sur autant de largeur, auquel vous aurez adapté des rebords aussi en verre, en les assujétissant avec des bandes de papier collées, et laissez la matière se prendre.

D'autre part, ayez un châssis de 14 pouces de diamètre, garni de fil-de-fer, de manière à former des vides chacun d'un ponce carré; renversez sur ce carré la matière refroidie dans le

moule de verre, ayant soin qu'elle en sorte d'une seule pièce, et faites-la sécher. Les fils-de-fer s'imprimeront dessus et marqueront les tablettes, lesquelles se trouveront contenir chacune 4 grammes [1 gros] de gélatine.

On peut doubler les quantités de gélatine, de sucre et d'eau, et alors les tablettes qui, quoique n'ayant comme les autres qu'un pouce carré, contiendront chacune 8 grammes [2 gros] de gélatine; mais il est bon d'appliquer, sur ces tablettes, un chiffre qui indique les quantités de gélatine qu'elles contiennent.

Manière de faire usage de ce Fébrifuge.

Lorsque ces tablettes sont molles, on les met sans eau dans une écuelle sur des cendres chaudes, en remuant jusqu'à ce qu'elles soient liquéfiées, et on les fait prendre en cet état de sirop.

Quand elles sont sèches on les ramène à la même consistance, en les faisant dissoudre à chaud dans la moindre quantité d'eau possible, et on les aromatise, soit avec le citron, soit avec l'eau de fleur d'orange.

On a cru qu'il étoit possible de substituer au fébrifuge du citoyen Séguin, les tablettes de bouillon décrites par différens auteurs. Mais en examinant la chose de près, on voit que

ces tablettes sont bien éloignées de contenir la gélatine dans l'état de pureté désiré.

Ces tablettes sont préparées avec des substances animales, dont les unes sont riches en parties gélatineuses, et les autres en parties extractives; il en résulte nécessairement une matière peu homogène, mais qui convient singulièrement pour former des bouillons pour les gens sains, attendu que c'est avec les viandes ainsi consistantes qu'ils aiment à les préparer immédiatement.

C'est même à cause de ces parties extractives que fournissent les viandes des animaux adultes, qu'on distingue ces bouillons d'avec ceux destinés pour les malades, et pour lesquels on emploie communément de la viande de jeunes animaux.

Beaucoup de praticiens célèbres ont déjà obtenu d'heureux résultats des essais entrepris avec le fébrifuge dont il s'agit; si le succès des expériences qu'on continue de faire se soutient, le citoyen Séguin aura rendu à la médecine un service aussi important que celui dont les arts lui sont redevables, pour son travail sur la tannerie.

Gelée de pommes-de-terre.

Prenez fécule de pommes-de-terre 32 g^{mes} [1 once.]

eau. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

sirop de sucre. 32 g^{mes} [1 once.]

Délayez la fécule dans la moitié de l'eau froide : jetez ensuite ce mélange dans l'autre partie de l'eau, à l'état d'ébullition ; donnez deux ou trois bouillons. Ajoutez le sirop de sucre prescrit, ou une quantité suffisante de muriate de soude, et l'aromate demandé.

La fécule de pommes-de-terre est comparable en tous points, pour la nature et les propriétés, au sagou qu'on sépare, par le tamis et le lavage, d'une moelle farineuse contenue dans le tronc de certains palmiers très-communs aux Moluques ; elle peut donc le remplacer dans toutes les circonstances où son usage est prescrit comme aliment médicamenteux.

Salep de pommes-de-terre.

Après quelques bouillons dans l'eau, la pomme-de-terre étant pelée et divisée par tranches et séchée au four, acquiert la transparence et la solidité d'une corne ; elle se casse net, présente dans sa cassure un état vitreux, devient susceptible de se conserver un temps infini sans s'altérer, et produit, sous l'effort

du pilon, une poudre blanchâtre, comparable à la gomme arabique. Cette poudre se dissout aisément dans la bouche, prend, étant cuite dans un véhicule quelconque, un état linteux, et nourrit sans fatiguer : telles sont les propriétés générales qui appartiennent au salep.

Les pommes-de-terre peuvent donc remplacer, dans tous les temps, le salep et le sagou, deux substances qu'on nous apporte de loin, et que cette seule circonstance suffit pour faire soupçonner des mélanges infidèles. Si dans les maladies d'épuisement et de consommation ces substances sont des spécifiques, leur prix exorbitant empêche la classe peu fortunée d'y atteindre ; les substituts proposés ne coûtent presque rien ; il faut quatre parties de pommes-de-terre pour en avoir une de salep ; et 3 kilogrammes [six livres] de ces racines, fournissent un demi-kilogramme [une livre] de sagou ; l'un et l'autre donnent à l'eau, au lait ou au bouillon, cet état muqueux qui caractérise les substances qu'elles remplacent.

Infusion amère.

Prenez espèces amères 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Faites infuser pendant une heure

dans tisane commune bouillante. 2 k^{mes} [4 livres.]

Infusion vulnéraire.

Prenez espèces vulnéraires..... 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Versez dessus eau bouillante..... 2 k^{mes} [4 livres.]
 Faites infuser pendant une heure.

Décoction de Racine de Guimauve.

Prenez racine de guimauve coupée
 par tranches et séchée..... 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Faites bouillir très-légèrement dans
 eau 2 k^{mes} [4 livres]
 Vers la fin, ajoutez réglisse contuse 10 g^{mes} [2 gros.]

Infusion de Graine de Lin.

Prenez graine de lin enfermée dans
 un nouet 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Faites infuser pendant une heure,
 dans tisane commune bouillante. 2 k^{mes} [4 livres.]

Oxycrat.

Prenez eau commune..... 1 k^{me} [2 livres.]
 oxymel simple..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Limonade avec l'Acide du Tartre.

Sirop tartareux..... 64 k^{mes} [2 onces.]
 Eau commune..... 1 k^{me} [1 livre.]
 Mêlez.

Limonade minérale.

Prenez eau commune..... 1 k^{me} [2 livres.]
 acide sulfurique à 66 deg. 2 g^{mes} [36 grains.]
 sirop simple..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Mêlez pour prendre par verrées.

Le pharmacien doit surveiller la préparation de cette boisson; exiger qu'elle soit tenue dans des vaisseaux de verre ou de faïence, et non de terre vernissée, dont la couverte a presque toujours pour base un oxide de plomb très-soluble dans tous les acides, et ne jamais permettre qu'elle soit distribuée aux malades qu'au préalable il ne l'ait goûtée, afin d'être assuré que l'acide a été pesé, et que par conséquent il ne s'y trouve pas en excès : cette précaution devient sur-tout indispensable, lorsque la dose d'acide est prescrite vaguement par gouttes ou *ad gratam aciditatem*. La pincée et la poignée sont sujettes également à ces inconvéniens. Nous dirons autant des mesures de capacité; ce n'est absolument que par la balance qu'on peut venir à bout de préciser, d'estimer la quantité des objets qui entrent dans une formule: il faut tout peser en pharmacie, et ne s'écarter en aucun cas de cette règle de prudence.

Eau de Tamarin.

Prenez tamarin..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Délayez dans un vase de faïence ou
d'étain, en versant dessus, peu à
peu, eau bouillante..... 1 k^{me} [2 livres.]

Passez à travers un linge.

Eau de Casse.

Prenez casse en bâtons..... 128 g^{mes} [4 onces.]

eau bouillante..... $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

On ajoute quelquefois à cette prescription
un demi - décigramme [1 grain] de tartrite
antimonié de potasse [émétique], ou bien 8
grammes [2 gros] de sulfate de soude.

Lait.

Le lait peut être coagulé par une foule de
substances végétales et animales, excepté par
le *caille-lait*, auquel tous les auteurs ont ce-
pendant attribué la propriété qui le fait appeler
ainsi. Cette plante, dans le premier début de sa
végétation, à l'époque de sa floraison, et quand
elle est prête à grainer, appliquée sous diffé-
rentes formes, au lait chaud ou froid, n'opère
aucune coagulation, tandis que le sucre, la
gomme, la fécule amylacée, dans lesquels on
ne soupçonnoit pas une pareille propriété,

l'exercent d'une manière assez sensible, lorsque l'une de ces substances est mêlée au lait dans une certaine proportion; mais les agents les plus communs employés à la coagulation du lait, sont la présure proprement dite, le vinaigre blanc ou rouge, le tartrite acidule de potasse [crème de tartre]; pour clarifier le sérum, c'est le blanc d'œuf.

Petit-lait.

Comme le lait de beurre ne diffère du lait ordinaire qu'en ce qu'il est parfaitement écrémé, toutes les fois qu'on pourra s'en procurer, on le prendra de préférence, parce qu'il coûte moins cher, et qu'il peut plus facilement subir la coagulation. Le sérum qu'on obtient après la séparation de la matière caséuse, n'étant absolument que le petit-lait, peut encore remplacer le lait pour la boisson dont il s'agit, soit dans l'état où il se trouve, ou bien après l'avoir clarifié.

SECTION II.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.

LA chimie étant parvenue à imiter le travail de la nature dans la composition des eaux minérales, il importe de profiter des découvertes

faites en ce genre pour l'utilité du service de santé des hospices civils : car si l'homme d'une fortune médiocre est dans l'impuissance d'aller boire ces eaux à leurs sources, comment l'indigent le pourroit-il ? Il faut donc y suppléer.

Les eaux minérales le plus généralement connues sont divisées en quatre grandes classes ; elles comprennent les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses, les eaux gazeuses, enfin les eaux salines. Ce sont du moins celles sur les propriétés desquelles les médecins ont réuni le plus de faits et d'observations. On pourroit, suivant les cas, augmenter les proportions des principes dont elles sont composées, et avoir par conséquent des médicamens plus actifs.

A l'égard des eaux thermales simples et composées, il est possible d'en faire de toute espèce, en donnant préalablement à l'eau qui doit servir d'excipient, la température qui convient, et ayant toujours la précaution d'employer l'eau distillée après avoir été exposée à l'air atmosphérique.

Eau hydro-sulfureuse simple.

Gaz hydrogène sulfuré, un quart du volume de l'eau.

Gaz hydrogène, moitié son volume.

Eau distillée 1 litre [1 pinte.]

Agitez long-temps le mélange, afin que le gaz hydrogène sulfuré puisse se dissoudre.

Eau hydro-sulfureuse composée.

Sulfure de soude.....	1 déc ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
Muriate de soude.....	3 déc ^{mes} [6 grains.]
Sulfure de chaux.....	1 déc ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
Eau de rivière.....	1 litre [1 pinte.]

On peut encore faire une eau sulfureuse, en substituant au sulfure de soude, du gaz hydrogène sulfuré, pour remplacer les eaux minérales de Cotterets, de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, &c.

Eau ferrugineuse.

Prenez sulfate de fer vert.....	1 déc ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
sulfure de soude.....	1 déc ^{me} [2 grains.]
sulfate de soude.....	6 déc ^{mes} [12 grains.]
eau distillée.....	1 litre [1 pinte.]

Faites dissoudre.

Cette eau peut remplacer l'eau de Passy : mais toutes celles dans lesquelles le fer est tenu en dissolution à la faveur du gaz acide carbonique, doivent être préparées en mettant macérer de la limaille de fer dans l'eau saturée de ce gaz; il seroit même possible d'imiter les eaux de Pyrmont, de Spa, de Seltz, en diminuant la quantité de fer, et laissant une surabondance de gaz acide carbonique.

Eau ferrugineuse par l'acide carbonique.

Gaz acide carbonique, trois fois le
volume de l'eau.

Carbonate de fer..... 1 déc^{me} [2 grains.]
Carbonate de soude..... 3 déc^{mes} [6 grains.]
Eau distillée..... 1 litre [1 pinte.]

Eau gazeuse simple.

Prenez carbonate de soude en cristaux 2 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]
eau distillée..... 1 litre [1 pinte.]
acide muriatique..... quantité suffis.

Il faut mettre le carbonate de soude en cristaux, dans une bouteille de la capacité d'un litre, remplie d'eau; et dès qu'il y est introduit, et avant qu'il soit dissous, y ajouter la quantité d'acide sulfurique nécessaire pour saturer ce carbonate. On bouchera promptement la bouteille, afin que le gaz qui se sépare pendant l'effervescence, puisse se dissoudre dans l'eau. On conçoit qu'il est important de s'assurer auparavant, par une expérience préliminaire, de la quantité d'acide qu'il faut pour saturer la soude.

Cette eau peut remplacer les eaux de Vichy.

Eau gazeuse composée.

Prenez gaz acide carbonique deux
fois le volume de l'eau.
carbonate de soude..... 12 déc^{mes} [24 grains.]

de fer.	1 déc ^{me}	[2 grains.]
sulfate de soude.	3 déc ^{mes}	[6 grains.]
muriate de soude.	2 déc ^{mes}	[4 grains.]
eau distillée.	5 litres	[5 pintes.]

Cette eau peut remplacer les eaux de Pyrmont et de Spa.

Eaux salines.

On peut faire des eaux salines avec plusieurs espèces de sels, tels que le muriate de soude, le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le carbonate de soude : la plus simple est celle qui se fait avec

Sulfate de magnésie.	16 g ^{mes}	[4 gros.]
Eau de rivière.	1 litre	[1 pinte.]

Les eaux de Bourbonne-les-Bains, de Plombières, de Luxeuil, peuvent être facilement remplacées par les mélanges des matières salines indiquées ci-dessus, dans les proportions relatives et connues, qu'on peut diminuer ou augmenter à volonté. On y ajoute quelquefois un demi-décigramme [1 grain] de tartrite antimoniqué de potasse [émétique].

SECTION III.

SUCS D'HERBES.

LES plantes que les médecins des hospices sont dans l'usage de prescrire sous la forme de sucs exprimés, dans la saison où ces plantes jouissent de toutes leurs propriétés, et où il est possible de se les procurer facilement, sont :

La bourrache.....	{	La dépuration de leurs sucs doit toujours s'opérer à la chaleur du bain-marie, que ces plantes peuvent soutenir sans courir les risques de perdre de leur vertu.
La buglose.....		
La chicorée sauvage.....		
Le pissenlit.....		
La laitue.....		

Le cresson de fontaine.....	{	La dépuration de ces plantes se fait toujours à froid, au moyen du filtre de papier : la plus légère chaleur dissiperait une partie de l'odeur nécessaire pour l'effet, coaguleroit l'albumine qu'elles contiennent, et troubleroit leur transparence.
L'oseille.....		
Le cochléaria.....		
Le becabunga.....		
La fumeterre.....		
Le cerfeuil.....		

La dose de ces sucs sera depuis 64 grammes [2 onces] jusqu'à 192 grammes [6 onces], une ou deux fois par jour. Comme médicamens magistraux, ils doivent être préparés tous les jours.

SECTION IV.

APOZÈMES.

ILs forment souvent en partie la boisson principale des malades. C'est de l'eau qui, à l'aide de l'infusion, et plus souvent encore de la décoction, s'est chargée des matériaux immédiats qu'elle a pu extraire des végétaux prescrits par le médecin.

Les règles pour préparer un apozème, sont de faire bouillir successivement,

1°. Les matières dures, sèches, inodores, peu altérables, comme les bois, les racines sèches, ligneuses, et en général toutes celles dont la texture est serrée.

2°. Les racines fraîches, coupées menu;

3°. Les fruits ouverts et mondés;

4°. Les herbes fraîches non odorantes, brisées;

5°. Celles qui sont fraîches, et qu'on a hachées;

6°. Les semences inodores concassées;

7°. De retirer du feu, et de verser la décoction bouillante sur les bois, racines, herbes, fleurs et semences aromatiques, toutes ces substances écrasées et concassées;

8°.

8°. De fermer le vaisseau, de laisser refroidir la liqueur, de la passer avec expression, de la mettre reposer, de ne l'administrer enfin qu'après l'avoir bien fait décanter.

Mais les apozèmes, souvent troubles, épais et toujours d'une répugnance invincible, pourroient être remplacés par une boisson plus simple, moins désagréable, prise par-dessus des pilules faites avec les extraits des substances qui entrent dans ces médicamens. En attendant que cette observation soit reconnue juste, nous allons indiquer les apozèmes les plus généralement usités.

Apozème anti-scorbutique.

Prenez infusion amère..... 1 k^{me} [2 livres.]
teinturealkoolique de raifort 32 g^{mes} [1 once.]

Pour diviser en quatre fois, et n'ajouter la teinture qu'au moment d'administrer l'apozème.

Apozème apéritif.

Prenez espèces apéritives..... 64 g^{mes} [2 onces.]

Faites bouillir dans une suffisante
quantité d'eau, réduite par une
ébullition modérée à..... 2 litres [2 pintes.]

Ajoutez à chaque dose la quantité
d'acétate de potasse liquide qui
aura été prescrite.

Apozème diurétique.

Prenez espèces diurétiques..... 32 g^{mes} [1 once.]

Faites bouillir légèrement dans
suffisante quantité d'eau réduite

à 3 k^{mes} [6 livres.]

Vers la fin de l'ébullition, ajoutez

pariétaire.....	} De chaque
turquette.....	

Laissez infuser un moment, passez et mêlez
la quantité d'oxymel simple ou d'oxymel scilli-
tique qui aura été prescrite.

Apozème fébrifuge.

Prenez quinquina concassé..... 96 g^{mes} [3 onces]

Faites bouillir dans eau..... 3 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [7 livres.]

que vous réduirez à..... 3 k^{mes} [6 livres.]

Passez la décoction. La dose sera

de. 192 g^{mes} [6 onces.]

deux à trois fois par jour. Ajoutez les sels prescrits.

Une trop longue ébullition des différentes
substances dans un vaisseau ouvert, et notam-
ment du quinquina, est toujours préjudiciable
à l'effet du médicament, il facilite l'oxigénation
et la précipitation de l'extractif; ainsi, quelle
que soit la texture du végétal, qui est l'objet
de la décoction, il convient toujours de le diviser
et de le soumettre à une macération préalable.

Apozème purgatif.

Prenez décoction bien bouillante
de feuilles de chicorée sauvage. . . 1 litre [1 pinte.]

Laissez-y infuser pendant la nuit,

séné. 24 g^{mes} [6 gros.]

— tartrite acidule de po-

tasse. 12 déc^{mes} [24 grains.]

sulfate de soude. 24 g^{mes} [6 gros.]

anis et coriandre, de cha-

que 2 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]

Passez le lendemain matin, sans expression.

Eau fondante et purgative.

Prenez sulfate de soude 32 g^{mes} [1 once.]

tartrite antimonié de po-

tasse , . . . 3 cent^{gr}. [$\frac{1}{2}$ grain.]

nitrate de potasse. 6 déc^{mes} [12 grains.]

Faites fondre le tout dans eau, 1 k^{me} (2 livres),
à prendre par verres à distance convenable.

Eau de Goudron.

Prenez goudron. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Versez dessus eau commune. . . . 1 k^{me} [2 livres.]

Agitez souvent pendant trois jours; passez la
liqueur, et conservez-la pour l'usage. La dose
est de 192 g^{mes} [6 onces], une ou deux fois par
jour : cette eau peut être coupée avec le lait.

Eau martiale.

Prenez boules de mars, environ 6 à 7 d^{mes} [10 à 12 grains.]

Triturez l'espace de temps nécessaire avec eau tiède. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Ensuite filtrez, ou laissez reposer; puis décantez.

Cette eau se divisera en trois doses, à prendre de demi-heure en demi-heure.

Eau anti-siphilitique.

Prenez muriate suroxigéné de

mercure 4 déc^{mes} [8 grains.]

eau distillée. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

La dissolution se fera toujours dans des vaisseaux de verre ou de faïence, et sera administrée aux malades dans des gobelets de même nature.

Nota. Chaque once de cette solution contient 3 cent. [$\frac{1}{2}$ grain] de muriate suroxigéné de mercure [sublimé corrosif] : les premières prises ne devront être par jour que de huit grammes [deux gros]; puis de douze et de seize grammes [trois et quatre gros], en augmentant successivement, de trois jours en trois jours, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à trente-deux grammes [une once]. Le véhicule dans lequel cette solution devra être administrée, sera d'un demi-kilogramme [une livre] de décoction légère de racine de guimauve, ou une dissolution de quatre grammes [un gros] de gomme arabique dans un demi-kilogramme [une livre] d'eau,

en observant que le mélange n'ait lieu qu'au moment de le faire prendre.

On doit préférer l'eau gommée au lait et à tous autres excipients ; il est reconnu que la gomme est de toutes les substances , celle qui altère le moins la muriate suroxigéné de mercure.

SECTION V.

POTIONS.

MÉDICAMENS internes, liquides, peu volumineux , plus ou moins composés, et ayant des vertus très-actives : les eaux distillées, les infusions, les décoctions, les huiles y servent d'excipient à des poudres, à des substances salines, à des teintures, à des électuaires, à des sirops. Une potion se prend en une ou plusieurs fois, ou même par cuillerées.

En général, toutes les fois qu'il entre dans ce médicament une poudre ou une teinture alcoolique, il est nécessaire qu'il s'y trouve en même temps un sirop, et que ce dernier serve à les délayer avant de réunir le tout aux fluides aqueux.

Potion purgative ordinaire.

Prenez séné. 8 gmes [2 gros.]
sulfate de soude 12 gmes [3 gros.]
Faites bouillir légèrement dans

R 5

262 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

eau commune. 192 g^{mes} [6 onces.]

Ajoutez sirop d'enerprun. 32 g^{mes} [1 once.]

Pour une dose.

Potion purgative majeure.

Ajoutez à la potion purgative ,

poudre cathartique , depuis . 12 déc^{mes} [24 grains.]

jusqu'à 18 déc^{mes} [36 grains.]

Potion purgative avec la Manne.

Prenez la potion purgative ordinaire , dont on supprime le sirop.

Dissolvez manne grasse. 64 g^{mes} [2 onces.]

Potion purgative avec le Catholicum.

Prenez manne grasse 64 g^{mes} [2 onces.]

Dissolvez dans eau. 160 g^{mes} [5 onces.]

Délayez dans la colature , catho-

licum double. 32 g^{mes} [1 once.]

Pour une dose.

Potion pour les Enfants nouveaux-nés.

Prenez huile d'olive ou d'amande

douce 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

sirop de chicorée composé. . . . 16 g^{mes} [$\frac{1}{4}$ once.]

A faire prendre en une seule fois.

Potion vermifuge pour les Enfants.

Prenez huile de ricin ou de } De chaque 16 g^{mes} jusqu'à
palma christi } 48 [4 gros à une once et
sirop tartareux } demie.]

L'huile de palma christi est du nombre des huiles qu'on ne prépare pas dans les pharmacies; elle y est apportée par la voie du commerce, très-souvent ayant un caractère de rancidité qui dépend de sa vétusté, ou de ce qu'elle a été extraite sans soin; il paroît même que la cupidité est parvenue à la sophistiquer: dans l'un et l'autre cas, il faut éviter de l'employer, car ses effets seroient fort équivoques. La meilleure huile de ricin doit être un peu fluide, sans odeur, d'une saveur douce; elle est suspecte dès qu'elle a une odeur forte, un goût âcre et brûlant. Il faut que les vases qui la contiennent soient toujours exactement bouchés, placés dans un endroit frais, et que jamais ils ne restent en vidange. Pour prévenir ce dernier inconvénient, on ne sauroit trop recommander de ne se servir que de bouteilles de cinq décilitres au plus, et de s'assurer, par la dégustation, de la qualité de l'huile qu'elles renferment.

Potion vomitive avec l'Émétique.

Prenez tartrite de potasse antimo-

nié. 15 cent^{sr}. [3 grains.]

Dissolvez dans eau de rivière . 360 g^{mes} [12 onces.]

Divisez en trois parties égales, à prendre de quart-d'heure en quart-d'heure, avec les précautions connues.

Potion vomitive avec l'Ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha en poudre. . . 1 g^{me} [18 grains.]

Délayez dans eau commune. . . 120 g^{mes} [4 onces.]

Pour une dose : lorsqu'on veut augmenter l'effet, on y ajoute tartrite de potasse antimonie, depuis 3 centigrammes jusqu'à 12 centigrammes [$\frac{1}{2}$ grain jusqu'à 2 grains.].

Lorsque par une circonstance majeure on se trouve dépourvu d'ipécacuanha, on peut le remplacer par un mélange de rhubarbe et de tartre antimonie de potasse dans la proportion d'un grain de ce dernier sur douze de rhubarbe. Ce substitut proposé par Bayen, et approuvé par le conseil de santé des armées, a été fort utile dans les hôpitaux militaires au moment où il y avoit disette de cet émétique végétal.

Potion cordiale.

Prenez vin rouge. 120 g^{mes} [4 onces.]
 teinture de canelle. 8 g^{mes} [2 gros.]
 sirop de sucre 64 g^{mes} [2 onces.]

Mélez pour une potion à prendre par cuillerée.

Potion de Rivière.

Prenez carbonate de potasse. . 12 déc^{mes} [1 scrupule.]
 Mélez dans eau commune. . . . 96 g^{mes} [3 onces.]
 sirop tartareux. 32 g^{mes} [1 once.]

Ce mélange se fera au chevet du lit du malade qui prendra la potion à l'instant où le gaz acide carbonique se dégage.

L'effervescence est plus tardive avec le sirop tartareux qu'avec le suc de limon ou le vinaigre blanc ; mais l'effet de la potion n'en est que plus certain.

Potion avec le Quinquina.

Prenez quinquina en poudre. . . 8 g^{mes} [2 gros.]
 muriate d'ammoniaque. 3 déc^{mes} [6 grains.]
 vin rouge ou blanc. . . . 128 g^{mes} [4 onces.]

Mélez pour une dose à prendre sur-le-champ.
 Cette potion peut être réitérée deux, trois et quatre fois par jour.

Potion anti-spasmodique.

Prenez infusion de fleurs de tilleul. 128 g^{mes} [4 onces.]
 sirop de sucre. 32 g^{mes} [1 once.]
 eau de fleur d'orange. . . . 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 éther sulfurique alkooli- } De chaque 2 g^{mes}
 sé. } [un demi-gros.]
 vin d'opium composé . . . }

Mêlez pour prendre par cuillerée.

Potion anti-histérique.

Ajoutez à la potion précédente,

teinture de succin. . . } De chaque
 de castoréum. . . } 1 g^{me} [18 grains.]

On observe que les teintures doivent être toujours mêlées avec le sirop, avant d'ajouter les autres fluides qui composent la potion.

Potion anti-septique.

Prenez décoction de quinquina. . 128 g^{mes} [4 onces.]
 teinture alkoolique de
 canelle. 8 g^{mes} [2 gros.]
 acétate d'ammoniaque [es-
 prit de mindédérus] . . 8 g^{mes} [2 gros.]
 sirop d'œillet. 32 g^{mes} [1 once.]

Mêlez.

Potion anti-septique camphrée.

A la potion précédente, ajoutez

camphre. de 3 à 7 déc^{mes} [6 à 14 grains.]

Divisez dans un peu de jaune d'œuf.

SECTION VI.

L O O C H S.

Médicaments liquides, plus ou moins épais, composés d'une solution de sirop dans de l'eau gommée, ou d'un mélange d'huile et de sirop obtenu par la simple agitation, ou uni à l'aide d'un mucilage.

L'excipient des loochs est l'eau, l'émulsion, de légères infusions ou même des décoctions de substances appropriées, mais toujours pectorales. Ainsi tous les ingrédients âcres, salés, désagréables, y conviennent peu.

On les administre toujours par cuillerée.

Looch gommeux.

Prenez gomme arabique 8 g^{mes} [2 gros.]
 infusion pectorale 128 g^{mes} [4 onces.]
 sirop de guimauve 48 g^{mes} [1 once.]

A donner par cuillerée.

Looch gommeux incisif.

Prenez gomme arabique 4 g^{mes} [1 gros.]
 infusion béchique 128 g^{mes} [4 onces.]
 sirop de guimauve 32 g^{mes} [1 once.]
 Hydro-sulfure rouge d'an-
 timoine (kermès miné-
 ral.). 1 déc^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grai s.]

268 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

On commence par triturer l'hydro-sulfure rouge d'antimoine ou kermès, avec la gomme et le sirop ; on y ajoute peu à peu l'infusion.

A prendre par cuillerée, en agitant vivement chaque fois.

Looch huileux.

Prenez huile d'amandes douces. . . 64 g^{mes} [2 onces.]
sirop de sucre. 32 g^{mes} [1 once.]
infusion pectorale. 64 g^{mes} [2 onces.]

A prendre par cuillerée en agitant chaque fois.

Looch huileux incisif.

Le précédent avec addition de la quantité prescrite d'hydro-sulfure rouge d'antimoine ou kermès minéral. Mêlez l'hydro-sulfure avec l'huile dans un mortier de marbre : à prendre par cuillerée, en agitant chaque fois.

S E C T I O N V I I.

J U L E P S.

MÉDICAMENS liquides, transparens, agréables, résultant du mélange de sirops et d'eau commune ou aromatique, auxquels on ajoute quelquefois des acides purs ou dulcifiés ; mais jamais de poudres, dans la crainte de troubler leur limpidité. On les prend en deux ou trois fois.

Il y en avoit autrefois de très-composés, qui contenoient entr'autres des esprits, des essences, des élixirs, &c., se prenoient par gouttes dans un liquide approprié, et qu'on distinguoit des véritables juleps, sous le nom de mixture, toujours plus concentrés.

Julep anodin.

Prenez tisane commune. 128 g^{mes} [4 onces.]
sirop diacode. de 16 à 32 g^{mes} [de $\frac{1}{2}$ onc. à 1 onc.]

Mêlez pour deux doses qu'on administre à une heure d'intervalle.

Julep acidulé.

Prenez tisane commune. 128 g^{mes} [4 onces.]
sirop tartareux 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
alkool nitrique (esprit de
nitre dulcifié) 7 déc^{mes} [15 gouttes.]

Mêlez pour trois doses, à prendre à une heure d'intervalle.

Mixture diurétique.

Prenez acétate d'ammoniaque liquide (esprit de min-
dédérés) 64 g^{mes} [2 onces.]
teinture alkoolique de
raifort. 32 g^{mes} [1 once.]
eau. 64 g^{mes} [2 onces.]

Pour prendre par cuillerée en vingt-quatre heures dans un liquide approprié.

SECTION VIII.

ÉMULSION.

C'est de l'eau dans laquelle est suspendu le parenchyme huileux des semences émulsives, divisées dans un mortier, et auxquelles on a ajouté en les pilant une petite quantité d'eau pour les empêcher de fournir leurs huiles. Le parenchyme est tellement atténué, qu'il a pu passer à travers un linge ou une étamine.

On compare fort souvent l'émulsion au lait. On donne à ce dernier le nom d'émulsion animale; on désigne encore sous celui de lait d'amandes l'émulsion faite avec les amandes douces.

Pour prouver combien ces dénominations sont vicieuses, et le peu d'identité qui existe entre ces deux liquides, il suffit de faire remarquer que le parenchyme qui constitue l'émulsion n'abandonne jamais l'huile qui lui est unie, tandis que la matière caséuse du lait qui constitue la blancheur de ce liquide, ne peut jamais retenir long-temps le beurre qui l'accompagnait, et que quand il en est séparé, le fluide n'est pas moins opaque.

Emulsion simple.

Prenez amandes douces pelées . . . 8 g^{mes} [2 gros.]
 eau $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Mettez les amandes douces dans un mortier de marbre ; pilez en ajoutant peu à peu de l'eau ; délayez la pâte , formée avec le reste de ce liquide ; passez à travers une étamine , et ajoutez sirop de sucre 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Pour prendre en trois parties égales.

L'émulsion ainsi préparée se nomme simple. Elle est nitrée lorsqu'on y mêle depuis trois décigrammes jusqu'à 1 gramme de nitrate de potasse [6 à 18 grains] ; elle devient anodine lorsqu'on remplace le sirop de sucre par le sirop diacode.

Emulsion cathartique.

Prenez amandes 16 g^{mes} [4 gros.]
 manne en sorte 64 g^{mes} [2 onces.]
 eau $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Pistez la manne et les amandes avec l'eau ; passez la solution à travers une étamine , et aromatisez-la avec eau de fleurs d'orange

. 16 g^{mes} [4 gros.]

Pour prendre en deux fois.

Cette émulsion peut recevoir différentes poudres purgatives lorsqu'on voudra qu'elle produise plus d'effet. Elle a cela d'avantageux , que la manne qu'elle contient n'a point souffert

272 MÉDICAMENS MAGISTR AUX,
l'action du feu qui, comme on sait, l'altère toujours, et d'offrir en même temps une médecine qui n'est pas désagréable à prendre.

SECTION IX.

VINS MÉDICINAUX.

L'art de guérir ne retirant que peu ou point de secours des vins médicinaux préparés, soit par la fermentation, soit par la macération, soit enfin par la digestion; il a bien fallu abandonner ces trois modes de préparation, quoique consacrés par un long usage et par l'opinion de célèbres pharmacologistes, pour leur substituer celui qui consiste à prendre du vin, et à y ajouter à l'instant où il s'agit de l'administrer, une teinture alkoolique chargée autant qu'il est possible des principes que le vin auroit été employé à extraire, d'après les anciens procédés. Composés ainsi par une simple mixtion et à mesure des besoins, les vins médicinaux ne seront plus exposés pendant leur préparation et leur conservation à l'influence de cette foule de causes qui toujours font varier l'action du dissolvant, la qualité de la matière dissoute, et les effets du médicament qui en résulte.

Il est démontré, en effet, que la première cause de la détérioration des vins médicinaux réside

réside dans la défectuosité du procédé pour les préparer ; que le moyen le plus puissant de priver le vin de ses parties les plus actives et les plus agréables , c'est de l'appliquer immédiatement aux végétaux dépouillés même de leur humidité surabondante ; qu'il ne peut s'enrichir de leurs propriétés sans s'appauvrir d'autant de celles qui le caractérisent dans son état naturel , et qu'enfin pour lui conserver sa vertu tonique cordiale et apéritive , il faut , dans les préparations de ce genre , faire servir le vin de véhicule au principe opérant , et non de dissolvant.

Que le vin soit vieux ou nouveau , généreux ou médiocre , rouge ou blanc , il suffit qu'il fasse l'office de dissolvant pour que son organisation soit rompue , que ses propriétés physiques et médicales éprouvent des changemens plus ou moins notables , à raison de la qualité du vin employé ; mais ces inconvéniens ne sont pas les mêmes , ainsi qu'il a été remarqué plus haut , à l'égard des vins de liqueur ; leur composition étant différente , ils doivent nécessairement présenter aussi dans leur mode d'action des résultats différens. C'est d'après ce motif , justifié par l'expérience et par l'observation , que le vin d'Espagne a été conservé comme dissolvant dans la préparation de quelques vins

médicinaux très-actifs et très-usités, toutefois en y ajoutant , après qu'ils sont faits, un peu d'alkool.

On ne sauroit donc assez le répéter, l'unique moyen d'augmenter les propriétés naturelles du vin , sans opérer de changement dans sa composition , consiste à y mêler une certaine quantité de teinture alkoolique appropriée à l'effet qu'on a intention de produire. Le médecin alors sera plus assuré de la nature et de l'efficacité du remède qu'il prescrira , et le malade y trouvera le soulagement qu'il a droit d'attendre; c'est précisément le point de perfection qu'on a eu en vue d'atteindre dans la réforme proposée.

Vin amer.

Teinture de gentiane.....	24 g ^{mes} [6 gros.]
Vin rouge.....	1 k ^{me} [2 livres.]
Dose commune.....	32 g ^{mes} [1 once.]

L'expérience a déjà prononcé sur les bons effets des vins ainsi préparés : on doit les administrer à la même dose que dans l'ancienne méthode; mais il est possible d'augmenter progressivement la quantité de teinture, suivant les cas et les besoins, de doubler ainsi l'action du vin médicinal. C'est de cette manière qu'on parviendrait à soutenir, pendant un certain temps, l'énergie d'un remède qui, comme tous les au-

tres, s'affoiblit insensiblement par l'usage continu qu'on en fait.

Vin d'absinthe.

Vin rouge ou blanc.....	1 k ^{me}	[1 livre.]
Teinture d'absinthe, depuis.....	24 g ^{mes}	[2 gros]
jusqu'à.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
Mêlez.		
Dose commune.....	32 g ^{mes}	[1 once.]

Vin d'aunée.

Prenez vin rouge ou blanc.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture d'aunée, depuis..	32 g ^{mes}	[1 once]
jusqu'à.....	64 g ^{mes}	[2 onces.]
Mêlez.		
Dose commune.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]

Vin de quinquina.

Prenez vin rouge.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture de quinquina, depuis.	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$]
jusqu'à.....	80 g ^{mes}	[2 onces $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	64 g ^{mes}	[2 onces.]

Vin anti-scorbutique.

Prenez vin blanc.....	1 k ^{me}	[2 livres.]
teinture de raifort, depuis.	32 g ^{mes}	[1 once]
jusqu'à.....	48 g ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	32 g ^{mes}	[1 once.]

Vin diurétique amer.

Prenez vin blanc.....	1 k ^{me} [2 livres.]
teinture de quinquina composée.	48 g ^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$]
jusqu'à.....	64 g ^{mes} [2 onces.]
Dose commune.....	64 g ^{mes} [2 onces.]

Vin miellé.

Prenez miel blanc.....	96 g ^{mes} [3 onces.]
vin rouge.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]
Mêlez.	

Vin chalibé ou martial.

Prenez teinture de mars tartarisée.	32 g ^{mes} [1 once.]
vin blanc.....	1 litre [1 pinte.]
Mêlez et filtrez.	

Vin cordial.

Prenez vin rouge.....	1 k ^{me} [2 livres.]
teinture alcoolique de can-	
nelle, depuis.....	24 g ^{mes} [6 gros]
jusqu'à.....	48 g ^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	32 g ^{mes} [1 once.]

On pourroit, au moyen du mode proposé, obtenir sur-le-champ des vins médicinaux sur-composés, en mettant par exemple, avec le vin, de la teinture de canelle, de la teinture d'aunée, de la teinture d'oignon de scille, dans des proportions réglées sur la constitution, l'âge du sujet et sur son état morbifique; d'où résulteroient des vins plus actifs dans leurs effets.

SECTION X.

BOLS.

ILs sont, comme les électuaires, composés de poudres, d'extraits, de pulpes, de conserves, de miels et de sirops, mais moins consistans que les pilules : on les administre sous des volumes plus ou moins considérables, enveloppés dans du pain azyme.

Bol stomachique.

Prenez safran en poudre. 3 déc^{mes} [6 grains.]
cannelle *idem*. 1 déc^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
magnésie pure. 4 déc^{mes} [8 grains.]
sirop de sucre. quantité suffisante.

Mêlez, et faites un bol ou un électuaire qui peut suppléer avec avantage la confection d'hyacinthe.

Bol purgatif.

Prenez poudre cathartique. . . . 12 déc^{mes} [24 grains.]

Mêlez avec suffisante quantité de miel, pour faire prendre sous forme de bol.

Bol anthelmintique.

Prenez poudre anthelmintique 24 déc^{mes} [48 grains.]
 mercure doux porphy-
 risé. 2 déc^{mes} [4 grains.]
 miel. quantité suffisante.
 Divisez en bols pour une seule dose.

Bol thériacal.

Prenez rhubarbe en poudre. . . 3 déc^{mes} [6 grains.]
 thériaque 6 déc^{mes} [12 grains.]
 Faites un bol.

Bol astringent.

Prenez cachou en poudre. . . . 6 déc^{mes} [12 grains.]
 conserve de roses. . . . quantité suffisante.
 Pour former un bol.

Bol calmant.

Prenez extrait aqueux d'opium $\frac{1}{2}$ déc^{me} [1 grain.]
 poudre de réglisse . . . 5 déc^{mes} [10 grains.]
 conserve de roses. . . . quantité suffisante.

Faites un bol, qu'on répètera trois ou quatre fois par jour.

Bol camphré.

Prenez camphre. 1 déc^{me} [2 grains.]
 nitrate de potasse en
 poudre. 1 déc^{me} [2 grains.]
 farine, amidon ou gomme 5 déc^{mes} [6 grains.]

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses, pour former un bol, qu'on réitérera plusieurs fois dans le jour.

Remède contre le tœnia.

Le malade prendra pour boisson la tisane suivante :

Prenez racine de fougère mâle
 sèche. 132 g^{mes} [4 onces.]
 eau ordinaire. 1 litre $\frac{1}{2}$ [1 pinte $\frac{1}{2}$.]
 réduite par l'ébulli-
 tion à 1 litre [1 pinte.]
 sirop de coraline 64 g^{mes} [2 onces.]

Trois heures après le repas, le bol suivant.

Mercure doux.	} de chaque
Corne de cerf ou os calcinés et	
préparés.	
	12 centigrammes
	[2 grains.]

Mêlez avec un peu de conserve de roses.

Le soir à sept heures,

Huile d'amande douce. 32 g^{mes} [1 once.]

Le lendemain matin, le malade prendra le purgatif suivant :

Scammonée en poudre.	1 g ^{me} [18 grains.]
Racine de fougère mâle en poudre	32 g ^{mes} [1 once.]
Gomme-gutte.	} de chaque 65 centigram.
Mercure doux	
	[12 grains.]

Le tout divisé en trois doses.

Nota. Si le malade vomit le ver solitaire après les deux premières prises, il faut s'abstenir de donner la troisième.

On emploie quelquefois ensemble l'éther sulfurique et l'huile de ricin, dans les proportions d'un gros d'éther et d'une once d'huile ; quelquefois on donne l'éther en lavement. Ce traitement a réussi chez plusieurs individus.

D'autres enfin emploient le remède suivant sous forme de bol contre le ver solitaire.

Prenez étain fin en poudre. . . 15 déc^{mes} [30 grains.]

Mélez avec un peu de conserve de roses.

On le prendra autant de fois qu'on le jugera à propos.

S E C T I O N X I.

GARGARISMES.

MÉDICAMENS liquides qu'on promène dans la bouche et dans la gorge enflammées ou ulcérées, qu'on y garde un moment, qu'on rejette ensuite sans rien avaler, parce qu'ils peuvent contenir des substances qui ne manqueraient pas de préjudicier aux malades si elles parvenaient jusques dans l'estomac.

Gargarisme adoucissant.

Prenez décoction de racine de

guimauve. 256 g^{mes} [8 onces.]

sirop de miel. 32 g^{mes} [1 once.]

Mélez.

Au défaut de racine de guimauve, on emploie les espèces émollientes, la graine de lin, et mieux encore une solution de gomme arabique.

Gargarisme détersif.

Prenez eau commune.	256 g ^{mes} [8 onces.]
miel rosat.	32 g ^{mes} [1 once.]
acide sulfurique.	1 g ^{me} [18 grains.]

Gargarisme anti-vénérien.

Au gargarisme adoucissant ajoutez

Liqueur de Van-Swieten. . . . 8 à 16 g^{mes} [2 à 4 gros.]

On aura grand soin de prévenir le malade de ne pas avaler ce gargarisme.

Gargarisme astringent.

Écorce de chêne.	32 g ^{mes} [1 once.]
Eau de rivière.	$\frac{1}{2}$ k ^{me} [1 livre.]
Sulfate acide d'alumine.	4 g ^{mes} [1 gros.]
Miel rosat.	32 g ^{mes} [1 once.]

Gargarisme anti-scorbutique.

Prenez infusion amère.	256 g ^{mes} [8 onces.]
teinture alcoolique de rai-	
fort.	16 g ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
miel rosat	32 g ^{mes} [1 once.]

Gargarisme anti-septique.

Prenez décoction de quinquina. 256 g^{mes} [8 onces.]
 Ajoutez miel rosat. 64 g^{mes} [2 onces.]
 Mêlez selon la prescription et les
 circonstances,
 Alkool camphré. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Muriate d'ammoniaque 6 déc^{mes} [12 grains.]

SECTION XII.

COLLYRE.

On comprend sous ce nom tous les médicaments externes destinés pour les maladies des yeux ; infusions, décoctions, eaux distillées, mixtures, solutions de sels, mucilages, poudres, pulpes de fruits, onguens, &c.

Collyre détersif simple.

Prenez sulfate de zinc. 12 déc^{mes} [24 grains.]
 Faites dissoudre dans eau
 commune. 192 g^{mes} [6 onces.]

Collyre détersif composé.

Prenez eau de rose }
 distillée } de chaque 128 g^{mes} [4 onces.]
 de plantain. . }
 sulfate de zinc. 12 déc^{mes} [24 grains.]

racine d'iris de Flo-
 rence. 6 déc^{mes} [12 grains.]
 sucre blanc. 4 déc^{mes} [8 grains.]

Collyre résolutif.

Prenez infusion de fleurs de
 sureau 128 g^{mes} [4 onces.]
 acétate de plomb cristal-
 lisé. 6 gouttes [6 grains.]
 teinture alkoolique vul-
 néraire. 8 g^{mes} [2 gros.]

Mêlez.

Collyre sec.

Sucre blanc. : }
 Oxide de zinc. } de chaque . . . 4 g^{mes} [6 gros.]

Réduisez en poudre fine.

Mêlez.

On s'abstient d'ajouter ici un plus grand nombre de collyres ; le besoin et les circonstances détermineront mieux la prescription des autres.

SECTION XIII.

LOTIONS, FOMENTATIONS, INJECTIONS,
 BAINS, &c.

LOTIONS.

CE sont des infusions ou des décoctions de plantes, animées quelquefois par des solutions

plus ou moins chargées de sels, par des liqueurs plus ou moins alkooliques, avec lesquelles on lave les parties malades, en employant des éponges ou des linges.

F O M E N T A T I O N S.

Ce sont, ou les mêmes liqueurs qui servent aux lotions, mais dont on imbibe des flanelles pour les appliquer sur les parties malades, et les y fixer un certain temps, ou bien des plantes bouillies, cuites, ou même des substances séchées, salines ou humectées, mises dans des sachets de toile.

Ces diverses fomentations sont employées chaudes ; leurs effets sont de ramollir ou fortifier, ou dessécher, ou résoudre.

Les mêmes liqueurs servant aux injections, s'appliquent aussi quelquefois à l'aide de plumasseaux et de compresses sur les plaies extérieures.

B A I N S.

Ils peuvent être envisagés comme des espèces de fomentations ou lotions : tantôt c'est de l'eau pure, tiède ou chaude, tantôt froide ou à la glace, dont les effets diffèrent essentiellement, suivant les degrés de température qu'elle possède à l'instant où il s'agit de l'employer à l'extérieur, en qualité de bains.

On donne le nom de douches aux liquides que par des moyens convenables on fait tomber d'une certaine hauteur sur les parties affectées, et celui de bain de vapeurs, au procédé par lequel on applique au corps l'eau réduite en gaz; enfin on détermine vers un point de sa surface les vapeurs d'une substance solide ou liquide.

L'eau qui est la matière ordinaire du bain, et quelquefois des douches, est chargée de principes de végétaux âcres, amers ou aromatiques, souvent aussi de combinaisons sulfureuses et salines, telles qu'elles existent dans les eaux minérales naturelles, mais dans des proportions beaucoup plus considérables. Ainsi le sulfure de potasse, le tartrite de fer desséché, le muriate de mercure oxigéné, entrent quelquefois dans la composition des bains, et même des douches.

INJECTIONS.

Ce sont des médicamens liquides que l'on introduit à l'aide d'une seringue dans les ouvertures naturelles ou contre nature. Leur composition varie, selon le but qu'on se propose, l'étendue de la cavité à laquelle on les destine, et le nombre de fois que l'on doit la réitérer. Ils consistent en infusions, décoctions, mixtures, &c.

Vin aromatique.

Prenez espèces aromatiques..... 64 g^{mes} [2 onces.]
 gros vin rouge..... 1 k^{me} [2 livres.]

Mettez en digestion pendant douze heures ;
 passez avec expression et préparez - le à mesure
 du besoin , autrement il tourneroit prompte-
 ment à l'acide , et ne rempliroit pas l'indication.

Lorsque le vin est appliqué à l'extérieur ,
 comme fomentation aux différentes régions du
 corps , peu importe qu'il ait quelques-uns des
 inconvéniens qu'on a voulu éviter dans le nou-
 veau mode proposé pour les vins médicaux ,
 pourvu que dans la préparation on s'en tienne
 à le faire macérer sur des plantes résineuses ,
 aromatiques et sèches , et qu'il soit employé
 peu de temps après sa préparation. Cette tein-
 ture , telle qu'elle est , opérera toujours sans
 la filtration , son effet tonique ou résolutif.

Eau végeto-minérale.

Prenez eau de rivière..... 1 k^{me} [2 livres.]
 acétate de plomb liquide ,
 depuis..... 8 g^{mes} [2 gros]
 jusqu'à..... 16 g^{mes} [4 gros.]

Mêlez en agitant.

On peut également employer l'acétate de
 plomb cristallisé , en proportionnant la dose.

Eau anti-psorique.

Prenez feuilles de tabac séchées. 1 k^{me} [2 livres.]
 Faites bouillir légèrement dans
 eau commune..... 7 k^{mes} $\frac{1}{2}$ [15 livres.]
 Ajoutez à la fin, carbonate de sou-
 de..... 128 g^{mes} [4 onces.]
 Passez et conservez pour l'usage.

La dose est de 128 grammes [4 onces] pour
 chaque friction, qui peut être répétée deux fois
 par jour.

Injection émolliente.

Prenez espèces émollientes..... 32 g^{mes} [1 once.]
 Faites bouillir dans eau commune. 128 g^{mes} [4 onces.]
 Passez.

Fomentation ou Injection résolutive.

Prenez infusion aromatique..... 1 k^{me} [2 livres.]
 miel rosat. 64 g^{mes} [2 onces.]
 On peut ajouter au besoin,
 alkool camphré, depuis.. 8 g^{mes} [2 gros]
 jusqu'à 32 g^{mes} [1 once.]

Fomentation ou Injection anti-septique.

Infusion amère } de chaque. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]
 Décoction de quinquina. }
 Animez, suivant l'indication,
 avec alkool camphré. 32 à 64 g^{mes} [1 à 2 onces.]

Fomentation tonique.

Prenez écorce de chêne. 48 g^{mes} [3 onces.]

 eau de rivière. 1 k^{me} [2 livres.]

Faites bouillir jusqu'à la réduction d'une livre; ajoutez
à la colature,

 sulfate acide d'alumine . . . 12 g^{mes} [3 gros.]

SECTION XIV.

VÉSICATOIRES.

Ce sont des topiques qui, appliqués sur la peau, l'irritent et en font lever l'épiderme sous la forme d'ampoules remplies d'une liqueur jaunâtre lymphatique, et d'un volume plus ou moins considérable.

Les cantharides forment la base des vésicatoires les plus usités. Aucune substance végétale ou animale, jusqu'à présent, ne jouit à un degré aussi éminent, des propriétés qui caractérisent ce genre d'insectes, que les naturalistes ont rangé dans la seconde section de l'ordre des coléoptères. La vogue qu'elles ont prise à titre d'épispastique, est aujourd'hui si générale, qu'on peut bien les regarder comme une des principales ressources de l'art de guérir, soit dans les maladies aiguës, soit dans les maladies chroniques, soit dans les affections rhumatismales, &c.

La manière de procéder à la récolte et à la
conservation

conservation des cantharides est connue depuis long-temps; mais avant les recherches du docteur *Thouvenel*, on ignoroit leur composition chimique et dans quelle partie résidoit le foyer de leur activité. Il suffira de dire ici que quand elles ont acquis le degré de dessiccation convenable, elles deviennent si légères que 50 pèsent à peine un gros, et que c'est alors qu'il faut les renfermer dans des boîtes ou des barils revêtus intérieurement de papier; sans quoi elles contracteroient bientôt une odeur détestable qui, annonçant qu'elles ont passé à la fermentation putride, avertiroit qu'il ne faut plus compter sur leurs effets.

Cependant, malgré la précaution de les recueillir, de les sécher parfaitement, de les tenir en réserve dans des vases bien fermés, les cantharides quoique douées de propriétés très-corrosives, n'en sont pas moins la proie d'un petit ver qui les déforme et les réduit, au bout d'un certain temps, en poussière; mais on s'est trompé en croyant qu'elles étoient alors sans vertu, et qu'il falloit toujours les choisir nouvelles, saines et entières; car une suite d'expériences et d'observations a prouvé que dans cet état de débris elles avoient conservé une faculté vésicante très-énergique, et qu'il en étoit vraisemblablement des cantharides comme de cer-

taines racines charnues et résineuses dans lesquelles les insectes n'attaquent que les parties les moins actives.

L'expérience a encore fait connoître qu'on perdoit beaucoup de cantharides en les incorporant avec les résines qui constituent la préparation désignée sous le nom d'emplâtre vésicatoire; qu'il étoit plus économique d'en saupoudrer la surface au moment où il s'agit d'en faire l'application, parce que ce n'est que la partie qui touche immédiatement la peau qui agit, que l'autre se trouve amortie par l'espèce de vernis résineux qui l'entoure, et que l'effet en devenoit d'autant plus prompt et plus énergique que la poudre employée étoit grossière, et provenoit plutôt des premières que des dernières pilées.

Vésicatoire emplastique.

Prenez poix blanche. .	} de chaque	96 g ^{mes} [3 onces.]
térébenthine. .		
cire jaune.		32 g ^{mes} [1 once.]

Faites fondre à une douce chaleur ces trois substances. La bassine étant retirée du feu, et le mélange refroidi, divisez par magdaléons, ou conservez-le dans un pot pour l'usage.

Étendez une portion de cette matière emplastique sur un morceau de peau ou de linge, et

saupoudrez-en la surface avec des cantharides pulvérisées grossièrement, depuis un gramme [18 grains] jusqu'à deux grammes [1 gros], suivant la largeur de l'emplâtre.

Cette préparation étoit autrefois très-compliquée. On y faisoit entrer les matières les plus rubéfiantes du règne végétal, telles que l'euphorbe, la pyrèthre, la moutarde, le poivre-long, le staphisaigre, le thymelœa, l'ail, la renoncule des prés, la clématite, &c. Mais on l'a simplifiée en augmentant la quantité des cantharides qui suffisent pour rendre l'emplâtre vésicatoire encore plus actif, sans le concours d'aucun agent auxiliaire.

Vésicatoire extemporané.

Prenez farine d'orge ou de seigle, de chaque quantité suffisante, donnez-leur la consistance de pâte avec du vinaigre rouge, étendez la pâte sur un linge, et saupoudrez-en la surface avec un ou deux grammes [18 à 56 grains] de cantharides pulvérisées grossièrement.

Si l'on vouloit augmenter sur-le-champ l'efficacité de ce vésicatoire magistral, on pourroit répandre à sa surface quelques gouttes de l'une des deux teintures qui vont être décrites.

Teinture alkoolique de cantharides.

Prenez cantharides concassées. . . 48 g^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$.]
 baies de genièvre concas-
 sées. 32 g^{mes} [1 once.]
 alkool de 20 à 25 degrés. 4 k^{mes} [8 livres.]

Laissez macérer pendant dix à douze heures ;
 filtrez la liqueur et conservez-la pour l'usage.

Cette teinture, dans laquelle on fait entrer les baies de genièvre pour en masquer l'odeur, peut être aussi pour en modérer l'action et suppléer ici le camphre, demande, même dans son emploi en frictions, beaucoup de circonspection ; mais il convient que le dissolvant soit toujours plus aqueux qu'alkoolique, et de n'employer que la macération ; précautions sur lesquelles on ne sauroit trop insister, attendu que si on les négligeoit on courroit les risques d'introduire dans cette teinture d'autres matériaux immédiats des cantharides qui pourroient nuire à l'effet principal qu'on desire obtenir ; on ne peut se dissimuler que si l'alkool se trouvoit porté à un degré plus fort, et que son action fût encore aidée par la chaleur, cette teinture ne dût avoir d'autres propriétés.

Teinture éthérée de cantharides.

Prenez cantharides en poudre. . . 16 g^{mes} [4 gros.]
alkool nitreux. 32 g^{mes} [1 once.]
alkool camphré. 96 g^{mes} [3 onces.]

Faites digérer pendant deux jours, et conservez pour l'usage.

Quelques médecins assurent que cette teinture a un effet plus prompt et plus marqué que la première; qu'il est possible d'en tirer un grand parti dans beaucoup de cas urgens où l'art n'a à sa disposition que des secours impuissans; elle doit contenir davantage de cette matière cireuse dans laquelle Thouvenel fait exclusivement résider la propriété vésicante. Sans doute le camphre reconnu comme le correctif du principe qui porte son action sur les voies urinaires, est ici employé dans cette vue.

Sinapisme.

Prenez graine de moutarde en poudre 32 g^{mes} [1 once.]
farine d'orge. 64 g^{mes} [2 onces.]
vinaigre rouge. suffisante quantité.

pour former du tout un mélange de la consistance d'une pâte, qu'il faut appliquer aussi-tôt après la préparation.

L'emploi du sinapisme varie selon l'effet qu'on a intention de produire; lorsqu'il ne s'agit

que d'occasionner une rougeur ou irritation légère à la peau, son application ne doit pas durer plus d'une heure; si au contraire on a dessein de procurer l'effet du vésicatoire, il faut, pour l'obtenir, cinq ou six heures au moins.

Usage du Thymelæa ou Garou en vésicatoire.

On choisit des tiges de la grosseur d'une plume à écrire et qui ont l'écorce bien lisse; on en coupe un morceau d'environ six lignes de long: on le fait tremper dans l'eau tiède ou dans du vinaigre pendant une demi-heure; afin de ramollir l'écorce, on la fend avec un canif, on sépare le bois qui est dans l'intérieur, et on le jette comme inutile; on applique la surface intérieure de l'écorce ainsi séparée, sur la partie où l'on veut produire un vésicatoire, après l'avoir frottée avec un peu de vinaigre: au bout de vingt-quatre heures elle a fait son effet.

I^{er} Onguent épispastique.

Prenez axonge 2 km^{es} [4 livres.]
 cantharides entières. . . . 200 g^{mes} [6 onces $\frac{1}{2}$.]

Faites liquéfier l'axonge; placez le mélange à une température qui le maintienne dans l'état liquide pendant 24 heures, en prenant la précaution de l'agiter de temps en temps. Passez

l'onguent à travers un linge, et conservez-le pour l'usage.

On demande ordinairement le populéum pour excipient de cet épispastique; mais comme il se trouve déjà saturé de matières résineuses et colorantes, nous croyons que l'axonge doit être préférée, et qu'il est inutile de lui donner artificiellement d'autre teinte que celle que lui communiquent naturellement les cantharides. On peut mêler à cette pommade tous les onguens suppuratifs qu'on veut.

On a singulièrement varié la manière d'employer les cantharides pour en former des épispastiques. Celle qu'on vient de décrire mérite la préférence sur toutes les autres. Il n'est pas douteux que ces insectes macérés en entier dans la graisse, ne lui fournissant qu'un de leurs principes, et se trouvant dans un véritable état de combinaison, l'épispastique qui en résulte ne doive agir autrement que celui dans lequel les cantharides existent en substance. Ce dernier mode est cependant le plus généralement adopté; mais il a trop d'inconvéniens, on doit y renoncer.

L'usage des cantharides entières n'est pas une nouveauté; il remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate, 4^e livre de *Victu acutorum*, vouloit qu'avant de se servir de ces insectes on en sé-

parât la tête, les pieds et les ailes; mais Galien, au livre 11^e des *Médicamens simples*, prétend qu'il faut au contraire les employer toutes entières. Quelques pharmacologistes modernes , pour ne rien perdre de l'odeur des cantharides , dans laquelle ils font résider vraisemblablement toute leur vertu , proposent aussi de les employer entières , mais vivantes , et de les faire digérer sur les cendres chaudes pendant 24 heures , avec de la graisse dans la proportion de 228 grammes de cantharides sur un demi kil. (1 livre) de graisse. On conçoit que cet épispastique, sur le mérite duquel l'expérience comparative n'a pas encore prononcé , et qui d'ailleurs présente quelques difficultés pour être bien préparé, doit être relégué parmi les pommades officinales , comme le populéum. Voici encore d'autres modes d'onguens épispastiques auxquels on a eu recours pour éviter sans doute les inconvéniens inhérens à l'application immédiate des cantharides en nature.

2^e Onguent épispastique.

Prenez cantharides en poudre autant que vous voudrez.

Faites bouillir pendant un quart - d'heure dans suffisante quantité d'eau ; passez la li-

queur à travers un linge avec expression. Rejetez-la ; exposez le marc à une douce chaleur pour sécher ; triturez et mêlez ensuite dans une pommade quelconque , en observant de l'y faire entrer dans la proportion de 6 à 8 décigrammes (12 à 16 grains) par chaque 32 grammes (1 once de pommade).

La recette de cet épispastique digestif est due à Boerhaave ; il lui attribuoit la propriété d'entretenir la suppuration des plaies produites par le vésicatoire, sans occasionner en même temps cette irritation qu'on est fondé à reprocher aux autres pommades dans lesquelles les cantharides entrent en substance sans avoir bouilli préalablement.

Ce grand homme avoit-il soupçonné deux principes irritans dans les cantharides, l'un volatil , qu'il vouloit séparer, et l'autre fixe, qu'il croyoit devoir conserver comme moins actif et plus propre à remplir ses vues ?

Cette opinion , s'il l'a eue , ne seroit pas sans fondement ; on ne sauroit douter en effet que pendant l'ébullition des cantharides dans l'eau , outre quelques principes qui s'y dissolvent , elles ne perdent une grande partie de cette odeur si forte , qui annonce de loin leur existence et affecte désagréablement nos organes. Mais on trouve dans la pharmacopée de Londres

une recette épispastique qui est absolument l'inverse de celle-ci.

5° *Onguent épispastique.*

Prenez cantharides en poudre...	128 g ^{mes}	[4 onces.]
eau distillée.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me}	[1 livre.]
onguent d'althea.....	$\frac{1}{2}$ k ^{me}	[1 livre.]

Faites bouillir les cantharides dans l'eau jusqu'à la réduction de moitié ; passez la décoc-tion, et ajoutez-y l'onguent. Mettez ce mélange au bain - marie , et poursuivez l'évaporation afin de lui donner la consistance d'onguent.

Il faut convenir que les deux recettes qui précèdent présentent des résultats absolument distincts , puisque l'une emploie ce que l'eau a dissous, et que l'autre ne fait usage que du résidu, et que, comme remède, elles agissent différemment des cantharides vivantes , entières , ou qui ayant vieilli dans les magasins, sont devenues la pâture des vers, employées en nature ou digérées dans la graisse, dans l'alkool, dans l'éther. Au reste , nous ne pensons pas que cet épispastique puisse jamais l'emporter sur celui de Boerhaave, et dont les bons effets ont été constatés.

On ne peut encore se dissimuler que l'action singulière que les cantharides en nature, appli-

quées à l'extérieur, exercent sur les voies urinaires, et l'irritation plus ou moins vive et durable qu'elles y portent, ne dépende d'un principe volatil, tellement fétide et nuisible pour quiconque le reçoit en certaine quantité, qu'il occasionne des douleurs aiguës autour du col de la vessie, ainsi que des ophtalmies et des démangeaisons; 1°. aux personnes qui se promènent au printemps sous les frênes, les peupliers et les troènes, au moment où ces insectes préludent à leur accouplement; 2°. aux ouvriers qui sont occupés de leur récolte et de leur dessiccation, s'ils ne prennent pas le soin de les remuer sur des claies couvertes de toile ou de papier, avec un petit ballon, ou avec leurs mains garnies de gants; 3°. au pileur qui les divise dans un mortier, s'il ne le couvre de manière à garantir sa tête des émanations; 4°. enfin, au pharmacien qui les fait bouillir dans l'eau, s'il n'est pas sur ses gardes pour se soustraire à la vapeur qui s'élève dans cette opération. Or, comme après la perte ou la diminution de ce principe vireux, les cantharides n'en conservent pas moins la même intensité vésicante, il est naturel de croire à l'existence d'un autre principe non moins irritant que le premier, mais qui devient plus efficace à mesure qu'il en est dépouillé.

Quand on réfléchit ensuite que les cantharides ont une activité d'autant plus énergique qu'elles sont réduites en poudre grossière, que cette poudre résulte des premières pilées, et qu'on l'applique immédiatement sur la peau, on seroit tenté de soupçonner dans ces insectes la présence d'un troisième principe dépendant des filets écailleux dont leur surface est recouverte, et qui conservent, quoique divisés par la percussion du pilon, leur qualité irritante.

On sait que la plupart des chenilles sont souvent recouvertes d'une poussière que les vents dispersent au loin, et qui occasionne des ampoules sur le visage qui la reçoit; que le même effet est produit par le poil et la laine de quelques espèces de phalènes lorsqu'on les touche, et que Merian a trouvé à Surinam des espèces de larves dont la plus légère impression sur une partie du corps détermine soudain une inflammation.

Mais sous quelque forme que soient employées les cantharides, elles sont le remède héroïque pour opérer l'effet vésicant. A la vérité, l'inconvénient qu'elles ont de porter sur la vessie en fait craindre quelquefois l'usage, ou force à combattre l'impression douloureuse qu'elles ont produite sur ce viscère. Le camphre, les boissons lactifères, gommeuses et mu-

cilagineuses , offrent les meilleures armes pour s'en rendre maître. Mais combien il seroit précieux pour les gens de l'art, si , mettant à profit la décomposition chimique de ces insectes , ils obtenoient la possibilité d'employer séparément tel ou tel de leurs principes selon l'indication qu'on auroit à remplir , sans avoir jamais à redouter cette action si vive pour les organes internes ! il en résulteroit vraisemblablement des préparations nouvelles , qui tiendroient lieu de beaucoup de topiques dont la chirurgie n'a guère à se louer.

Pourquoi n'en seroit-il pas des cantharides comme de l'opium , qui agit tout autrement quand il est dépouillé de sa partie vireuse ? On ne sauroit douter que le principe qui , au moment de l'application du vésicatoire , se porte avec tant de promptitude et de violence sur la vessie , ne diffère essentiellement de celui qui irrite , rubéfie la peau ; que l'un ne soit volatil , de nature saline , et l'autre fixe , de nature cireuse , qu'il seroit facile de séparer l'un de l'autre sans préjudicier à leurs propriétés respectives.

Nous possédons une belle suite d'expériences sur l'opium ; les cantharides sont-elles moins dignes de fixer l'attention des chimistes ? Existe-t-il un remède dont la nature et les effets méritent mieux d'être approfondis ?

Ne pourroit-on pas diviser les vésicatoires par les effets que le médecin cherche à en obtenir, et sous ce rapport, les considérer comme stimulans, dérivans ou évacuans. Le sens de chacune de ces expressions indique l'intention qu'on auroit à remplir; mais notre objet doit se renfermer dans le cercle des préparations et modifications qu'il convient de trouver pour donner aux cantharides la faculté d'opérer ces différens effets sans être suivis d'aucun des inconvéniens qu'on redoute.

Ainsi, lorsqu'il s'agiroit de réveiller l'action vitale à la suite d'une apoplexie qui paralyse tous les organes, on pourroit se servir de la poudre grossière de cantharides, résultante des premières pilées, et dispersée à la surface de l'emplâtre vésicatoire; employer au contraire l'extrait des teintures aqueuses, alkooliques ou éthérées, quand on auroit à opérer une dérivation salutaire, à calmer ou à déplacer une douleur aiguë. Choisir enfin la pommade dans laquelle les cantharides entières auroient macéré, ou l'épispastique de Boerhaave, dès qu'il faudroit entretenir la suppuration des vésicatoires sans occasionner d'irritation locale ni d'impression douloureuse sur les voies urinaires.

C'est aux médecins qu'il appartient spéciale-

ment d'apprécier la valeur de ces observations; elles intéressent assez les progrès de l'art, et sur-tout l'humanité, pour déterminer les écoles ainsi que les sociétés de médecine à en faire le sujet d'un prix. Nous ne formons aucun doute que *Thouvenel*, pendant ses utiles voyages, n'ait réalisé les promesses qu'il a faites avant son départ, de continuer ses recherches sur cet important remède, et que les ajoutant à celles du savant Lorry, nous ne parvenions bientôt à acquérir des connoissances plus exactes de l'action que les médicamens exercent sur nos organes au moyen de leur partie odorante volatile.

SECTION XV.

LINIMENS.

CE sont des médicamens externes, gras, onctueux, qui, pour la consistance, tiennent le milieu entre l'huile et l'onguent. C'est ordinairement un mélange de l'un et de l'autre, chargé quelquefois de principes odorans: souvent aussi, pour rendre les linimens plus actifs, on les compose de liqueurs alkooliques et ammoniacales; mais il faut alors, pour ceux-ci, plus de soins dans leur application.

Liniment anodin.

Prenez huile d'olive..... 32 g^{mes} [1 once.]
 vin d'opium composé, de-
 puis..... 2 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros]
 jusqu'à..... 4 g^{mes} [1 gros.]
 Mêlez en agitant.

Liniment ammoniacal.

Prenez huile d'olive..... 32 g^{mes} [1 once.]
 ammoniaque..... 6 g^{mes} [1 gros $\frac{1}{2}$.]
 Agitez dans une bouteille fermée, jusqu'à ce
 que ces substances soient bien mêlées.

Liniment camphré.

Prenez camphre..... 8 g^{mes} [2 gros.]
 huile d'olive..... 6 $\frac{1}{4}$ g^{mes} [2 onces.]
 Mêlez.

Liniment savonneux.

Prenez huile d'olive..... 2 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]
 teinture vulnéraire..... 32 g^{mes} [1 once.]
 savon officinal..... 8 g^{mes} [2 gros.]
 Faites dissoudre le savon dans la teinture
 vulnéraire, et mêlez le tout en triturant.

SECTION XVI.

CATAPLASMES.

REMÈDES externes, comparables, par leur consistance, à une bouillie épaisse, que l'on applique dans un état chaud sur différentes régions du corps pour en conserver la souplesse ou augmenter leur rigidité. Ce sont des farines ou des poudres végétales qui ont pour excipient différens liquides, comme l'eau, le lait, le vin, le vinaigre, et auxquels on ajoute des onguens, des huiles. Souvent aussi les cataplasmes sont purement formés de fruits et de racines cuits et réduits à l'état de pulpe.

Cataplasme émollient.

Prenez farine de lin..... }
 d'orge..... } De chaque parties égales.

Délayez le mélange dans l'eau, et faites cuire jusqu'à consistance requise.

Cataplasme anodin.

Au lieu de se servir d'eau pour l'excipient du cataplasme émollient, on prendra une forte décoction de feuilles de pavot noir et de jusquiame, dans laquelle on fera cuire les farines.

Cataplasme résolutif.

Au cataplasme précédent ajoutez
acétate de plomb liquide..... 8 g^{mes} [2 gros.]

Cataplasme contre la gangrène.

Prenez farine d'orge..... 256 g^{mes} [8 onces.]

Faites cuire dans suffisante quantité de vin aromatique.

Ajoutez au cataplasme ,
tan ou écorce de chêne en
poudre..... 64 g^{mes} [2 onces.]
camphre réduit en poudre.. 4 g^{mes} [1 gros.]

Cataplasme suppuratif.

Ajoutez à 1 kilogramme [2 livres] de cataplasme émollient de la pulpe d'oignon et de l'onguent basilicum, de chaque 32 grammes [1 once.]

SECTION XVII.

LAVEMENTS.

CE sont encore des injections dans lesquelles il entre assez ordinairement des substances mucilagineuses, âcres, ou des purgatifs à dose double et même triple de celle que l'on administreroit par la bouche.

Lavement ordinaire.

Prenez espèces émollientes, une poignée.

Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau :
passez.

Lavement adoucissant.

Prenez décoction de graine de lin quantité
suffisante. Ajoutez à la colature huile d'olive,
16 grammes [demi-once].

Lavement astringent.

Prenez noix de galle en poudre... 32 g^{mes} [1 once.]
têtes de pavots..... 12 g^{mes} [3 gros.]

Faites une forte décoction avec 1 kil. 2 liv.
d'eau réduite à un demi-kilog. une livre.

Lavement laxatif.

Prenez décoction émolliente. quantité suffisante.
séné..... 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
sulfate de soude..... 8 g^{mes} [2 gros.]
miel commun..... 128 g^{mes} [4 onces.]

Faites bouillir légèrement, et passez avec
expression. Pour un lavement.

Lavement de tabac.

Prenez feuilles de tabac séchées 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Faites bouillir légèrement dans

eau commune. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

308 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

Ajoutez à la colature,

tartrite antimonié de po-

tasse, depuis. 5 déc^{mes} [6 grains]

jusqu'à 6 déc^{mes} [12 grains.]

Lavement anodin des peintres.

Prenez têtes de pavot 8 g^{mes} [2 gros.]

Faites une forte décoction, à la-
quelle vous ajouterez,

huile de noix. }
vin rouge. } De chaque. 64 g^{mes} [2 onces.]

Autre lavement des peintres.

Prenez vin rouge $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

huile de noix. 128 g^{mes} [4 onces.]

Lavement anti-septique.

Prenez écorce de chêne concassée . . 32 g^{mes} [1 once.]

Faites bouillir dans suffisante quantité
d'eau.

Ajoutez à la colature,

Camphre dissous dans du jaune

d'œuf. 4 g^{mes} [1 gros.]

Lavement purgatif des peintres.

Prenez séné. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]

sulfate de magnésie. 16 g^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Jeté dans eau bouillante. $\frac{1}{2}$ k^{me} [1 livre.]

Délayez-y miel commun. 128 g^{mes} [4 onc.]

Ajoutez tartrite de potasse antimo-

niée. 2 déc^{mes} [4 grains.]

*OBSERVATIONS sur la conservation des
Médicamens officinaux.*

1°. LE pharmacien tiendra les feuilles, les fleurs, les fruits, les racines, les poudres, exactement renfermés dans des boîtes, des bocaux ou des pots tarés, étiquetés et placés dans un lieu sec.

Toutes ces substances attireroient ailleurs l'humidité de l'air ; elles se moisiroient, et se gâteroient en peu de temps.

2°. Il conservera à la cave, dans des tonneaux, cruches ou bouteilles, ces vaisseaux étant bien bouchés et bien pleins, toutes les huiles débarrassées par la filtration du muqueux qu'elles avoient entraîné avec elles.

L'action de l'air et de la chaleur et la présence de ce muqueux les rancissent facilement.

3°. Il mettra les eaux distillées simples dans des bouteilles bouchées en papier ou parchemin, et non exposées au grand jour.

L'action de la lumière fait naître dans ces eaux une végétation verdâtre ; et les bouchons de liège humectés par l'eau en évaporation, prennent et communiquent aux eaux une odeur de moisi.

4°. Il placera les sucres acides et vineux dans un endroit froid ; les bouteilles des premiers

310 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

droites et recouvertes d'une couche d'huile ; les autres couchées et fermées par de bons bouchons de liège.

Ces deux espèces de sucs , sans ces précautions , s'altéreroient en peu de temps.

5°. Il prendra des flacons bouchés en cristal pour contenir les alkools , les teintures , les liqueurs éthérées et celles qui contiennent des gaz , à cause de leur disposition à perdre par l'évaporation ce qu'ils ont de plus subtil.

6°. Il gardera dans un lieu froid et non humide les bouteilles parfaitement remplies des sirops et des miels.

L'humidité les décuirait, les feroit moisir ; la chaleur les feroit fermenter, et le gaz qui se développeroit alors , trop retenu par les bouchons de liège, briserait les vases.

7°. Il choisira pour les conserves , les extraits, les électuaires et les pilules, des pots de faïence qu'il couvrira de parchemin et de papier, et qu'il logera à l'abri de l'humidité ; qu'il visitera de temps en temps pour les réparer au besoin.

8°. Il garantira, autant qu'il lui sera possible, les graisses, les cérats, les onguens, les emplâtres, de l'impression de l'air atmosphérique, qui altère leur couleur, détermine leur prompte oxigénation, et change leurs propriétés.

9°. Il emploiera des flacons bouchés en cristal

pour les acides, les alkalis, les dissolutions métalliques, qui rongeroient les bouchons de liége; pour les sels qui s'effleurissent, pour ceux qui attirent l'humidité, pour la chaux et la magnésie, qui tendent à redevenir des carbonates, &c.

10°. Il couvrira de papier noir les flacons contenant de l'acide muriatique oxigéné, et les oxides métalliques auxquels la lumière enlève de l'oxigène.

*OBSERVATIONS sur la conservation des
Médicamens magistraux.*

1°. LE pharmacien les préparera à mesure du besoin, en se servant de vaisseaux et d'ustensiles appropriés aux opérations dont ils sont les produits, et absolument incapables de rien communiquer de nuisible.

2°. Il exercera ses sens à reconnoître l'état de perfection convenable à chaque médicament, afin de pouvoir avec justesse rejeter ceux qui ont subi la moindre altération, sur-tout celle qui a lieu souvent par un changement subit de l'atmosphère.

3°. Il aura soin que les liquides soient distribués aux malades dans des bouteilles de verre nettoyées, bouchées et étiquetées convenablement.

Si, par des circonstances particulières, il étoit obligé de les remplacer par des bouteilles de grès, comme celles-ci se pénètrent et s'infectent facilement, il les fera laver souvent après les avoir laissé tremper dans l'eau chaude alkaline, ce qui l'obligera d'avoir de ces bouteilles de rechange.

4°. L'usage des pots de grès sera interdit, parce qu'ayant une ouverture considérable, couverts seulement d'une feuille de papier jusqu'au lit des malades, ces pots se remplissent de mouches et de poussière ;

Parce que, ne pouvant passer, comme aux bouteilles, des étiquettes au col de ces pots, on est obligé de les ranger dans des carrés, suivant les numéros des lits, et par conséquent de courir continuellement les risques de commettre des erreurs ;

Parce qu'enfin, s'il falloit coller des étiquettes sur chacun des pots, le service ne seroit jamais terminé pour les heures de la distribution des alimens.

OBSERVATIONS sur les Médicoamens externes confiés aux élèves en chirurgie.

LES élèves, conformément au règlement sur le service des pharmacies des hospices, ne demanderont des emplâtres, des onguens et des

huiles qu'à mesure qu'ils en auront besoin ; il les rangeront dans les tiroirs des coffres mis à leur disposition ; chaque compartiment destiné pour un emplâtre sera étiqueté. Chaque emplâtre y sera enveloppé de papier et étiqueté.

Les onguens seront mis dans des pots de faïence tenus toujours très-propres.

La même spatule ne servira pas pour tous les onguens successivement, sans avoir été nettoyée à chaque fois.

Ils ne demanderont que la quantité d'alcool camphré nécessaire aux pansemens de chaque jour, et se garderont de le trop faire chauffer.

L'huile d'olive ne servant que pour faciliter l'introduction de la sonde, ils éviteront les abus qui augmentent ordinairement la consommation de cette huile.

Le sparadrap sera préparé dans la pharmacie de chaque hospice, afin qu'il soit chargé convenablement d'emplâtre, et qu'il ne soit pas couvert de poussière.

Ils veilleront à faire nettoyer souvent les vaisseaux contenant les cataplasmes, et à n'employer de ces topiques que la quantité strictement nécessaire, une trop grande masse de cataplasmes gênant souvent et inutilement le malade.

Enfin, il est encore de leur devoir de pré-

514 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

parer eux-mêmes leurs appareils, de ne pas abandonner ce soin à des infirmiers ou infirmières, de disposer les bandes et compresses, et de tenir ces objets très-propres.

MOYENS de maintenir et de rétablir la salubrité de l'air dans les Hôpitaux.

CE n'est pas assez que les malades puissent trouver dans les hospices des médicamens choisis, bien préparés, et administrés à propos; il faut encore que le local qu'ils habitent soit, par son étendue, proportionné à leur nombre, et qu'il offre à chacun une masse d'air suffisante et toujours salubre; sans ces dernières conditions, l'air corrompu deviendrait d'autant plus redoutable pour eux, que l'état morbifique les rend plus susceptibles encore de toutes les impressions extérieures.

Mais comment l'air des hospices peut-il être maintenu dans l'état de pureté convenable, lorsque dans les emplacements même qui sont le plus avantageusement situés, cet air est vicié continuellement par l'effet de la transpiration d'un grand nombre de malades, des émanations animales dont la nature est peu connue et qu'on désigne ordinairement sous le nom de miasmes? D'un autre côté une grande partie de l'air pur ou vital se convertit, au moyen de la respira-

tion, en gaz acide carbonique, et vient bientôt augmenter la qualité *délétère* de l'azote qui n'a point été absorbé.

Or, tous ces gaz, toutes ces émanations, tous ces miasmes, forment un mélange si peu propre à la respiration, qu'il nuit aux hommes les plus robustes, quoiqu'ils n'y soient pas, comme les malades, continuellement exposés.

Le danger est plus grand encore lorsqu'un hôpital se trouve infecté de ces miasmes contagieux qui se développent dans certaines maladies, et qui portent au loin le germe des affections les plus graves.

Quelles sont, dans tous ces cas, les précautions les plus efficaces pour arrêter ou prévenir des effets aussi funestes ?

L'expérience prouve que c'est en renouvelant l'air, en détruisant les gaz et tous les principes de corruption dont il s'est chargé, qu'on parvient à maintenir la salubrité dans un hôpital, et à corriger l'altération de l'air qui y règne.

Les procédés auxquels on doit avoir recours pour produire ces heureux résultats, sont, les uns mécaniques, les autres chimiques. Mais, avant tout, il est nécessaire d'exposer ceux que la propreté fournit ; on trouve les uns et les autres détaillés dans l'instruction publiée par le Conseil de Santé des armées, en ventôse an II,

316 MÉDICAMENS MAGISTRAUX,

sur les moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air des salles dans les hôpitaux militaires de la république. Nous allons en extraire les principaux articles.

1°. *Moyens de propreté.*

Les soins de tous les jours sont ceux qui ont la plus grande influence sur le salut des malades. Ils consistent à laver les mains et les pieds de ceux qui arrivent à l'hôpital;

A nettoyer souvent les vases destinés à tous les usages;

A porter au grenier leur linge sale et à le tenir étendu sur des perches jusqu'à l'instant où il doit être mis à la lessive; en observant de ne point laisser séjourner dans les salles, et de plonger dans l'eau, jusqu'à la même époque, celui qui a servi aux pansemens;

A envoyer, au moins une fois chaque année, au foulon, les capotes et couvertures de laine, sans être dispensé de les battre, de les vergeter, de les fumiger très-souvent;

A rebattre, à carder les laines des matelas; à lessiver leurs toiles ainsi que celle des paillasses tous les six mois; à renouveler souvent la paille des lits;

A peindre et à vernir intérieurement et extérieurement les baignoires en bois;

A arroser les planchers des salles avec de l'eau mêlée de vinaigre, et à les balayer tous les jours; à laver le carreau avec des éponges, et à le sécher aussi-tôt avec de la sciure de bois, pour éviter les inconvéniens de la trop grande humidité;

A blanchir, au moins une fois l'année, les murs et les plafonds des salles avec un lait de chaux; à laver les bois de lits et des croisées, les tables, les planchers même avec de l'eau de chaux ou une forte lessive alcaline;

A fournir les malades de crachoirs, ayant la précaution de changer tous les jours les draps qui en tiendroient lieu;

A pourvoir les lampes de conducteurs pour transmettre la fumée au-dehors;

A avoir soin que les lits soient bien espacés, et d'après le volume d'air reconnu nécessaire à chaque individu; et qu'il n'y ait jamais trois rangées de lits dans une salle, quelle que soit sa largeur, pour ne pas gêner la circulation de l'air.

A être abondamment fourni de chaises percées, pour remplacer celles enlevées à mesure des besoins; en n'en plaçant toutefois qu'au-près des malades affectés gravement; en y tenant toujours de l'eau, et lavant exactement leurs sièges recouverts extérieurement et inté-

rieurement d'une forte couche à l'huile siccativ ;

A placer les latrines le plus avantageusement qu'il se peut , pour que leur odeur n'incommode point les malades ; à en laver tous les jours les sièges , les pavés , et à les établir, s'il est possible, sur un courant d'eau ayant assez de chasse pour en entraîner continuellement les matières ;

A munir les portes des latrines d'un poids qui puisse les tenir toujours fermées ;

A faire en sorte qu'il existe entr'elles et les salles un vestibule intermédiaire avec des fenêtres transversales et correspondantes, pour renouveler continuellement l'air et intercepter la communication de l'odeur.

2°. *Moyens mécaniques.*

Le but qu'on se propose en les employant, c'est de renouveler l'air des salles ; c'est de l'empêcher d'y séjourner assez long-temps pour s'y détériorer.

Les uns conviennent pour l'hiver, les autres pour l'été.

Le plus efficace de ceux dont on pourroit se servir dans la première de ces saisons, seroit sans contredit le feu d'une cheminée qui seroit placée à l'extrémité de chacune des salles, qui

en pomperoit l'air avec tous les gaz, qui attireroit continuellement celui du dehors, et par-là établiroit un courant sans cesse renouvelé, et par conséquent toujours salubre.

Mais une cheminée n'échauffant point suffisamment une longue salle, on est obligé de la remplacer par des poiles qui ont l'avantage de distribuer autant de chaleur qu'on en veut, en même temps qu'ils économisent le combustible.

Et comme à raison de la petitesse de l'ouverture de leurs foyers, ils ne sauroient déterminer un courant d'air aussi considérable, aussi large que celui qui peut passer par une cheminée, on a recours aux aspirateurs proposés par Salmon, ancien chirurgien-major, pour attirer une grande partie de l'air corrompu répandu dans la salle, le chasser par le tuyau du poile sans qu'il serve à la combustion, et faciliter ainsi son renouvellement.

Ces aspirateurs sont des cônes de tôle de treize pouces de longueur, qu'on enfonce, par leurs sommets, dans les tuyaux des poiles d'environ un pouce et demi de bas en haut. Ils forment une espèce de trompe dont la grande ouverture reçoit l'air ambiant et l'introduit dans les tuyaux par la petite ouverture qui n'a que trois quarts de pouce, et avec d'autant plus de rapidité que cette extrémité du cône est plus échauffée.

On obtient à-peu-près le même effet, en tirant de l'air du dehors et le faisant arriver et circuler dans des tuyaux enfermés dans les poiles, qui doivent être construits à la manière économique; il s'y échauffe, il s'y dilate, il en sort pour se mêler à la masse de celui qui existe dans les salles, et dont il augmente la chaleur, le mouvement et la pureté; enfin, pour diminuer la sécheresse que cet air pourroit avoir, on distribue dans les salles et sur les poiles des vases qui contiennent de l'eau qu'on a soin de renouveler souvent.

Les moyens mécaniques dont on doit se servir pendant l'été, sont ceux-ci :

On place à l'extrémité de chaque salle un dôme ou coupole; l'air est déterminé à sortir par les fenêtres de ce dôme.

Si dans la construction d'un hôpital on n'a pas pensé à ce moyen avantageux de renouveler l'air, on établit au-dessus de chaque salle et à une des extrémités, une grande hotte semblable à celle des grandes cheminées de cuisine; l'ouverture de cette hotte est au niveau du plafond, et elle aboutit, par en haut, à un tuyau pareil à ceux des cheminées ordinaires, mais trois ou quatre fois plus large.

Veut-on augmenter le courant d'air et le déterminer

terminer d'une manière encore plus certaine à enfiler cette route.

On place dans la hotte même un poile dont le tuyau sort par le haut de la cheminée, et dont la bouche s'ouvre dans le grenier avec les précautions nécessaires. On allume du feu dans le poile; l'air de la hotte aussi-tôt de s'échauffer, de se dilater, de s'élever et de sortir par le haut d'autant plus rapidement que la chaleur du poile est plus intense; en sorte que ce moyen, qui est très-efficace pour renouveler l'air des salles, peut encore servir en été à le rafraîchir, à l'amener au degré de température qu'on juge le plus avantageux aux malades. Il ne s'agit que de régler le feu du poile sur l'effet qu'on veut produire et qu'on peut estimer à l'aide d'un thermomètre.

Si cette hotte, même sans le secours du feu, pompe trop puissamment, en hiver, l'air de la salle, et de manière à y produire un froid trop considérable, on en ferme l'ouverture inférieure ou supérieure avec une soupape qu'on ouvre plus ou moins, ou bien on augmente la quantité d'air extérieur dans les tuyaux que les poiles économiques échauffent: cet air versé ensuite par eux en plus grande abondance, compense celui qui s'échappe par la cheminée.

Les autres moyens praticables pendant l'été ;

sont d'ouvrir chaque matin, toujours du côté opposé à celui d'où le vent souffle, les portes et les fenêtres des salles, sur-tout pendant qu'on fait les lits, et qu'on balaye les salles, et après les distributions des alimens ;

D'établir à la partie inférieure des fenêtres correspondantes, des guichets ou vasistas qui s'ouvrent en bascule ;

De pratiquer dans les murs, et sur-tout dans les angles des salles, des trous correspondans de bas en haut, en ouvrant successivement un du bas, un du haut opposé, en observant que les autres soient fermés ; par ce moyen on obtient un courant qui balaye l'air stagnant ;

De multiplier les ventouses, d'avoir dans chaque salle un grand éventail qui, mis en mouvement à l'aide d'une corde, agite l'air, et porte sur les malades une fraîcheur salutaire.

Troisième moyen chimique.

Il est des maladies d'où résultent des émanations telles, qu'elles ne peuvent être expulsées que par les moyens ci-dessus. Ces émanations s'attachent aux murs, aux bois des lits, aux couvertures, aux vêtemens, et conservent longtemps leurs qualités *délétères* ; il faut nécessairement les détruire par les agens chimiques.

On brûloit autrefois des parfums qui, loin

de produire l'effet désiré, consommoient en pure perte, et toujours au détriment des malades, les restes du gaz oxigène de l'air des salles, masquoient les mauvaises odeurs sans les anéantir, et ne donnoient qu'une securité perfide. On les a proscrits.

Le vinaigre lui-même, qui peut être avantageux lorsqu'on le met en expansion dans une bouteille à large orifice, ou qu'on l'emploie pour arroser les salles, n'est pas sans inconvénient, lorsqu'on le brûle sur une pelle rouge. On doit également y renoncer.

Il faut nécessairement avoir recours aux moyens de désinfection découverts en 1775, par Guyton Morveau, membre de l'institut national prescrits par le conseil de santé des armées, dans son instruction déjà citée, et employés avec succès depuis l'an 2 dans les hôpitaux militaires, pour purifier l'air des salles. Ces moyens ont été perfectionnés depuis par l'auteur, et détaillés dans un Ouvrage ayant pour titre : *Traité des moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion, et d'en arrêter les progrès*. Nous en transcrivons le procédé.

Moyens de désinfecter les salles des hôpitaux.

Dans chaque grand hôpital il doit y avoir une salle de rechange ; elle y est nécessaire pour l'emploi des moyens de désinfection.

Lorsqu'on a reconnu par les agens chimiques qu'une salle est chargée de miasmes putrides, lorsque d'ailleurs on est assuré que les moyens ordinaires sont insuffisans pour les expulser, on en fait sortir les malades, et on les place dans les salles de rechange.

En supposant qu'il existe vingt lits dans celle qui est infectée, on dispose dans le milieu un petit fourneau sur lequel on place un bain de sable, et sur ce bain une capsule de verre ou de grès contenant trois cents grammes de muriate de soude, légèrement humecté ; on ferme les croisées, on retire les instrumens de fer, sur-tout ceux servant à la chirurgie ; on laisse au contraire, on étale même les matelas, les couvertures, les vêtemens, tous les tissus de laine, on allume le feu ; la capsule échauffée, on verse sur le sel 150 grammes d'acide sulfurique à 66 degrés, on se retire aussi-tôt, et on ferme la porte.

Douze heures après on entre dans la salle, on ouvre les fenêtres, il s'établit un courant d'air qui emporte les restes du gaz muriatique, et la

salle est sanifiée; elle peut servir alors de salle de rechange.

Autre moyen.

On prend muriate de soude. 332 g^{mes} [7 onces 3 gros.]
 manganèse. 52 g^{mes} [1 once.]
 eau 128 g^{mes} [4 onces.]
 acide sulfurique à
 66 degrés, 128 g^{mes} [4 onces.]

On mêle l'oxide de manganèse avec le sel dans une capsule; on verse de suite l'acide, toutes les choses disposées d'ailleurs comme ci-dessus, et on se retire.

Lorsque les grands ou les petits hôpitaux n'ont point de salle de rechange, on peut encore employer ces moyens dans les salles habitées par les malades; mais alors, au lieu de verser l'acide sulfurique en une seule fois, comme il est prescrit, on ne le met que par petites portions, et on promène dans les salles, et jusqu'au pied du lit des malades, le petit réchaud qui porte le creuset contenant le sel marin. En prenant cette précaution, le gaz muriatique oxigéné ou non oxigéné, ne se dégage que successivement et lentement, les malades n'en sont point incommodés.

Il appartient particulièrement aux officiers de santé de surveiller tous les moyens de pro-

preté recommandés ci-dessus, de diriger tous ceux qui sont mécaniques ; d'exécuter ceux que la chimie fournit. Le vif intérêt qu'ils prennent et qu'ils doivent prendre au salut de leurs malades leur en fait un devoir ; leur propre intérêt le leur commande impérieusement. Ils vivent au milieu des émanations morbifiques, il faut nécessairement ou qu'ils les expulsent, qu'ils les détruisent , ou qu'ils en soient les victimes.

F I N.

